

CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

Nomenclature

- GÉNÉRALITÉS**
- MÉCANIQUE**
- ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE**
- CARROSSERIE**
- (1) Phare antibrouillard
 - (2) Grille inférieure de bouclier AV
 - (3) Bandeaux latéral de bouclier AV
 - (4) Sigle marque
 - (5) Kit grille calandre
 - (6) Bouclier AV
 - (7) Bandeau central de bouclier AV
 - (8) Guides de bouclier AV
 - (9) Armature de bouclier AV
 - (10) Capot AV
 - (11) Fermeture inférieure de traverse de baie
 - (12) Traverse inférieure de baie de pare brise
 - (13) Trappe grille d'auvent
 - (14) Grille d'auvent
 - (15) Pare brise
 - (16) Partie AV de pavillon
 - (17) Glace AV de toit ouvrant
 - (18) Glace AR de toit ouvrant
 - (19) Partie AR de pavillon
 - (20) Cadre de toit ouvrant
 - (21) Pavillon tôle
 - (22) Hayon
 - (23) Lunette AR
 - (24) Bandeau de hayon
 - (25) Jupe centrale AR
 - (26) Jupes latérales AR
 - (27) Traverse de bouclier AR
 - (28) Guide droit de bouclier AR
 - (29) Jeu de bandeaux de bouclier AR
 - (30) Guide gauche de bouclier AR
 - (31) Bouclier AR
 - (32) Absorbeurs de bouclier AR
 - (33) Support de bouclier AR
 - (34) Anneau de remorquage AR
 - (35) Embout de longeron AR
 - (36) Fermeture AR de passage de roue AR
 - (37) Passage de roue extérieur AR (partie AV)
 - (38) Passage de roue extérieur AR (partie AR)
 - (39) Passage de roue intérieur AR
 - (40) Fermeture de longeron AR
 - (41) Longeron AR assemblé
 - (42) Doublure AR de bas caisse
 - (43) Renfort AR de custode
 - (44) Tôle de feu AR
 - (45) Traverse AV de plancher AR
 - (46) Vitre de custode
 - (47) Doublure tôle de feu AR
 - (48) Renfort inférieur de tôle de feu AR
 - (49) Doublure d'aile AR assemblée
 - (50) Aile AR
 - (51) Feu AR
 - (52) Encadrement de porte AV
 - (53) Porte AR
 - (54) Vitre de porte AR
 - (55) Panneau de porte AR
 - (56) Panneau de porte AV
 - (57) Porte AV
 - (58) Vitres de porte AV
 - (59) Bas de caisse
 - (60) Haut de caisse
 - (61) Renfort d'encadrement de porte AV
 - (62) Doublure de bas de caisse
 - (63) Renfort de doublure d'aile AV
 - (64) Doublure d'aile AV
 - (65) Support de suspension AV
 - (66) Traverse latérale de longeron AV
 - (67) Support de berceau AV
 - (68) Fermeture de longeron AV
 - (69) Longeron AV
 - (70) Liaison de longeron AV
 - (71) Façade de longeron AV
 - (72) Absorbeur de bouclier AV
 - (73) Support batterie
 - (74) Traverse de radiateur
 - (75) Traverse de bouclier AV
 - (76) Tôle de phare droit
 - (77) Tôle de phare gauche
 - (78) Demi bloc AV
 - (79) Traverse inférieure de tablier
 - (80) Traverse supérieure de façade AV
 - (81) Tablier inférieur AV
 - (82) Aile AV
 - (83) Phare
 - (84) Tablier
 - (85) Traverse supérieure de tablier
 - (86) Cloison de chauffage
 - (87) Planche de bord
 - (88) Tunnel assemblé
 - (89) Traverse siège AV
 - (90) Traverse AV pavillon
 - (91) Traverse centrale de pavillon
 - (92) Traverse avant de siège AR
 - (93) Traverse AR de pavillon
 - (94) Plancher AR (partie AV)
 - (95) Faux plancher AR
 - (96) Traverse arrière de siège AR
 - (97) Traverse centrale de plancher AR
 - (98) Plancher AR (partie AR)
 - (99) Jupe AR assemblée
 - (100) Renfort bas de caisse
 - (101) Renfort supérieur de custode
 - (102) Renfort de pied milieu
 - (103) Renfort inférieur de pied milieu
 - (104) Doublure inférieure de pied milieu
 - (105) Doublure du montant de pare brise
 - (106) Doublure supérieure de pied milieu
 - (107) Demi plancher AV
 - (108) Renfort latéral de tablier

ÉLÉMENTS AMOVIBLES / SELLERIE

Jeux d'ouverture

Nota : lors du réglage des jeux d'ouverture, il est indispensable de respecter les points suivants :

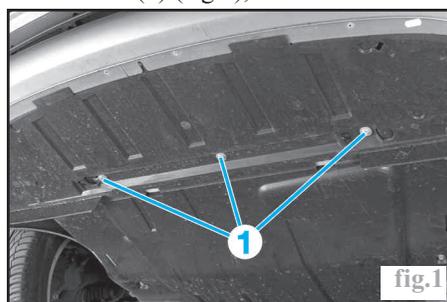
- assurer une symétrie par rapport au côté opposé,
- assurer un jour et un affleurement régulier,
- contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, son étanchéité à l'air et à l'eau.

Avant

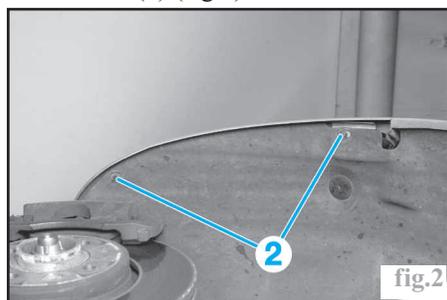
Bouclier avant

Dépose-repose

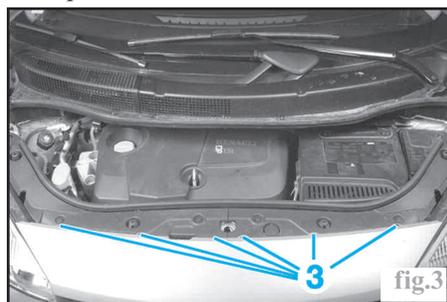
- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Déposer :
 - les 3 vis (1) (fig.1),



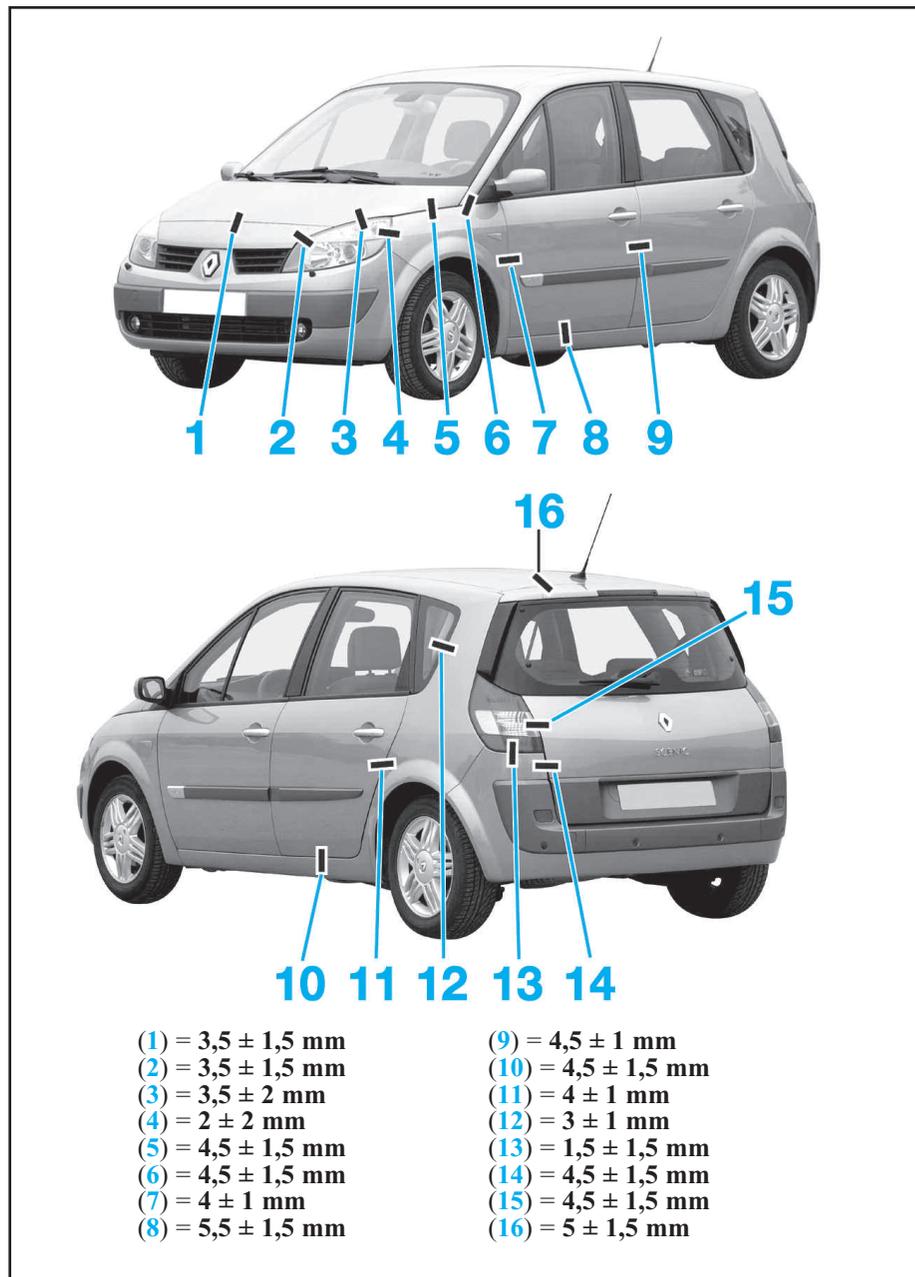
- les 2 vis (2) (fig.2).



- Décliper :
 - les rivets en plastique (3) (fig.3),
 - la partie latérale du bouclier.

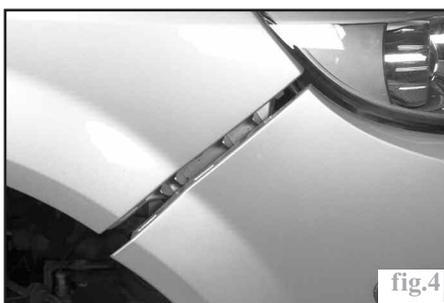


- Écarter partiellement le bouclier (fig.4) et débrancher le connecteur des feux antibrouillard et le tuyau des gicleurs de lave-projecteurs.
- Déposer le bouclier.

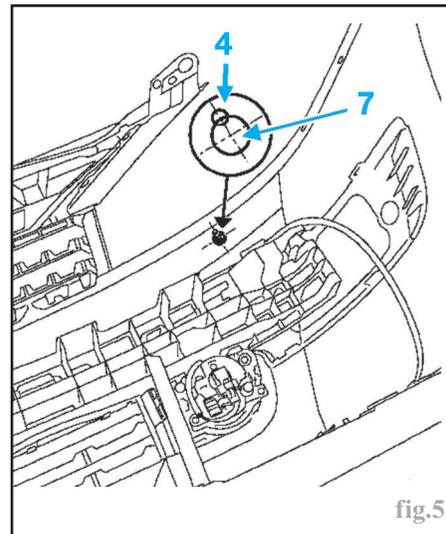


- (1) = $3,5 \pm 1,5$ mm
- (2) = $3,5 \pm 1,5$ mm
- (3) = $3,5 \pm 2$ mm
- (4) = 2 ± 2 mm
- (5) = $4,5 \pm 1,5$ mm
- (6) = $4,5 \pm 1,5$ mm
- (7) = 4 ± 1 mm
- (8) = $5,5 \pm 1,5$ mm

- (9) = $4,5 \pm 1$ mm
- (10) = $4,5 \pm 1,5$ mm
- (11) = 4 ± 1 mm
- (12) = 3 ± 1 mm
- (13) = $1,5 \pm 1,5$ mm
- (14) = $4,5 \pm 1,5$ mm
- (15) = $4,5 \pm 1,5$ mm
- (16) = $5 \pm 1,5$ mm



- À la repose, avant peinture, percer le bouclier selon le pré-marquage lorsqu'il comporte des gicleurs de lave-projecteurs.
- Percer à 3 mm le trou d'indexage (4) (fig.5).
- Percer un avant trou à 3 mm et ajuster à l'aide d'une fraise conique pour le trou du gicleur (5).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Aile avant

Dépose-repose

Nota : la partie arrière de l'aile est collée sur son support supérieur par l'intermédiaire de l'insert gonflant. Pour ne pas détériorer l'aile lors de sa dépose, chauffer l'insert pour le décoller. Remplacer l'insert pour la repose.

- Déposer :
 - le pare-boue,
 - le répéteur d'aile,
 - le bouclier avant (voir opération concernée),
 - le projecteur (fig.20, chapitre "Équipement électrique"),
 - le rétroviseur extérieur,
 - les vis et l'aile avant (fig.6).

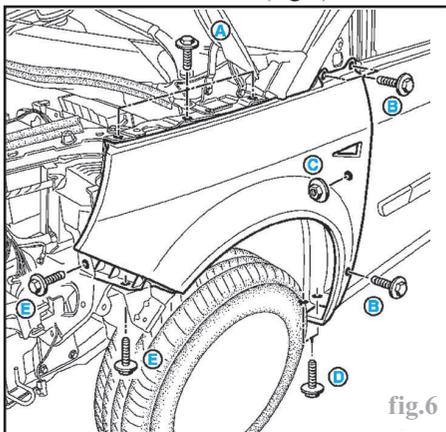


fig.6

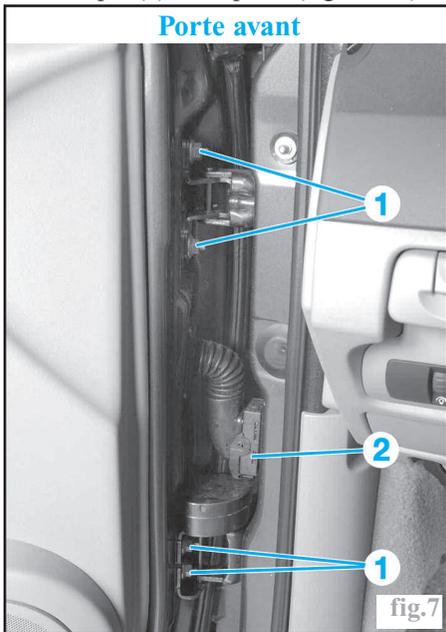
- À la repose, régler les jeux d'ouverture avant le serrage définitif de l'ensemble des fixations.

Portes

Porte avant ou arrière

Dépose-repose

- Débrancher la batterie.
- Décliper et débrancher le connecteur électrique (2) de la porte (fig.7 ou 8).

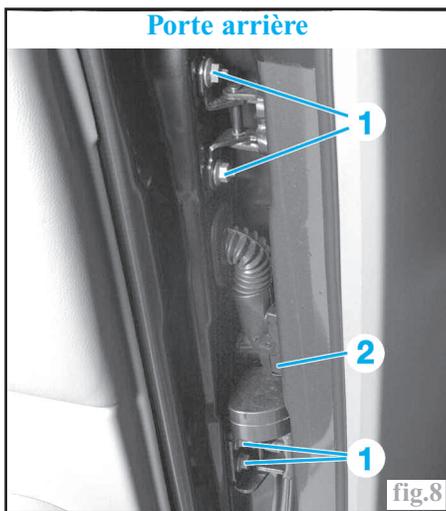


Porte avant

fig.7

Avant

<ul style="list-style-type: none"> (1) Grille de bouclier (2) Déflecteur (3) Bandeaux inférieurs (4) Absorbeurs (5) Projecteur antibrouillard (6) Bouclier (7) Grilles de calandres (8) Bandeau supérieur (9) Monogramme (10) Carénage (11) Supports de bouclier (12) Traverse de bouclier (13) Supports absorbeurs (14) Renfort de bouclier (15) Projecteur principal (16) Moteur de réglage en site (17) Joints d'étanchéité (18) Butée (19) Traverse supérieure avant 	<ul style="list-style-type: none"> (20) Supports de projecteurs (21) Répéteur latéral (22) Aile (23) Supports d'aile (24) Équerre (25) Écrans pare-boue (26) Levrier de sécurité (27) Crochet (28) Serrure (29) Gâche (30) Câble intermédiaire (31) Câble d'ouverture (32) Insonorisants (33) Capot (34) Compas (35) Béquille (36) Cloison d'auvent (37) Trappe (38) Grille d'auvent
---	---



Porte arrière

fig.8

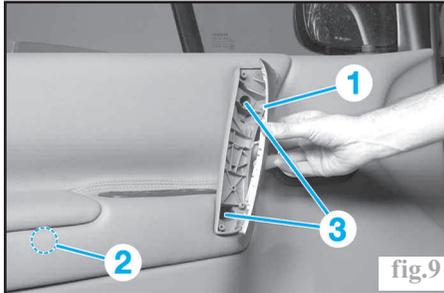
- Déposer la vis de fixation du limiteur d'ouverture sur le pied de caisse.
- Maintenir la porte à l'aide d'un autre opérateur, puis déposer les 4 vis de fixation des charnières (1).
- Déposer la porte.

- À la repose, respecter les points suivants :
 - après avoir rebranché la batterie et suivant l'équipement du véhicule, procéder aux réinitialisations nécessaires (montre, autoradio, lève-vitres à commande impulsionnelle, toit ouvrant, direction assistée, climatisation régulée..., voir chapitre "Équipement électrique"),
 - régler les jeux d'ouverture avant le serrage définitif de l'ensemble des fixations.

Garniture de porte avant

Dépose-repose

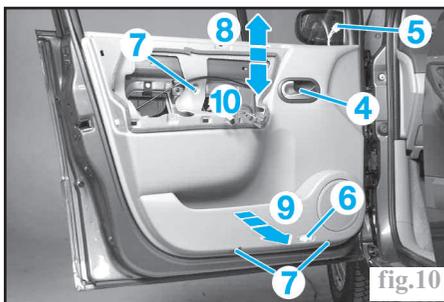
- Protéger la garniture (par exemple, avec un couteau à mastic) et, à l'aide d'une pince à dégrafer, décliper la platine de lève-vitre.
- Débrancher le connecteur et écarter la platine.
- Décliper l'enjoliveur de poignée de porte (1) (fig.9).



- Déposer le rivet plastique (2) du bac de rangement.

Attention : ne pas tirer sur le couvercle du vide-poches pour l'extraire.

- Déposer les deux vis (3) de la poignée de tirage.
- Décliper la trappe à l'aide de la pince à dégrafer (en protégeant la garniture inférieure) et l'écarter.
- Déposer le cache et la vis (4) de la commande d'ouverture de porte (fig.10).

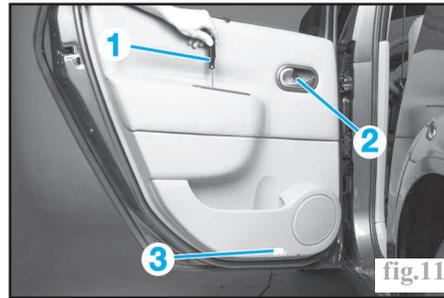


- Décliper :
 - le cache de fixation du câble de commande d'ouverture à l'aide d'un tourne-vis plat,
 - la commande de réglage du rétroviseur (5),
 - l'éclaireur de bas de porte (6).
- Déposer la poignée.
- Déposer les trois vis (7).
- Dégager la garniture :
 - vers le haut (8),
 - en tirant vers soi (9),
 - vers le bas (10).
- Débrancher le connecteur du haut-parleur.
- Dégrafer le faisceau de la garniture et la déposer.
- À la repose, remplacer si besoin la mousse adhésive d'étanchéité autour du connecteur de la platine de lève-vitre pour que celui-ci soit parfaitement étanche.

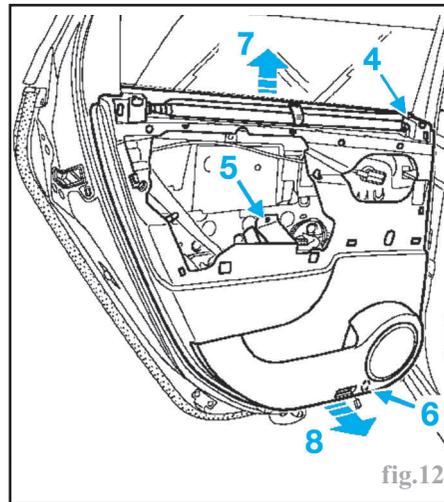
Garniture de porte arrière

Dépose-repose

- Déposer le cache et la vis de la platine de lève-vitre (1) (fig.11).



- Dégager la platine et débrancher le connecteur.
- Déposer le cache et la vis (2) de la commande d'ouverture de porte.
- Décliper :
 - le cache de fixation du câble de commande d'ouverture à l'aide d'un tourne-vis plat,
 - la trappe à l'aide de la pince à dégrafer (en protégeant la garniture inférieure) et la déposer,
 - l'éclaireur (3) à l'aide d'un tournevis plat et débrancher le connecteur,
 - le rideau pare-soleil (4) (à déposer uniquement pour son remplacement) (fig.12).



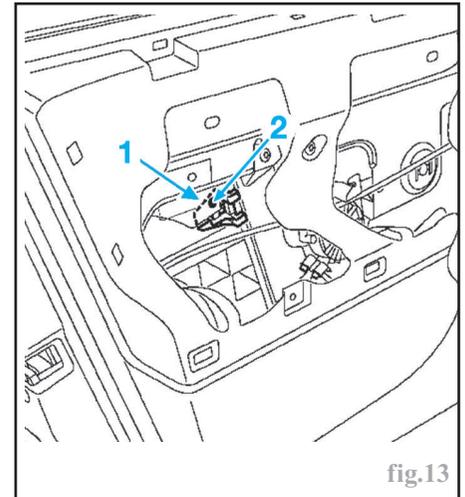
- Déposer les vis (5 et 6) et les garnitures (7 et 8) (partiellement).
- Débrancher le connecteur du haut-parleur.
- Dégrafer le faisceau de la garniture.
- Nota :** pour un remplacement du rideau, ne pas dérouler celui-ci avant son montage sur la garniture, un clip maintient la tension du rideau avant montage.
- À la repose, remplacer si besoin la mousse adhésive d'étanchéité autour du connecteur de la platine de lève-vitre pour que celui-ci soit parfaitement étanche.

Vitres / mécanismes de lève-vitre et d'ouverture de porte avant

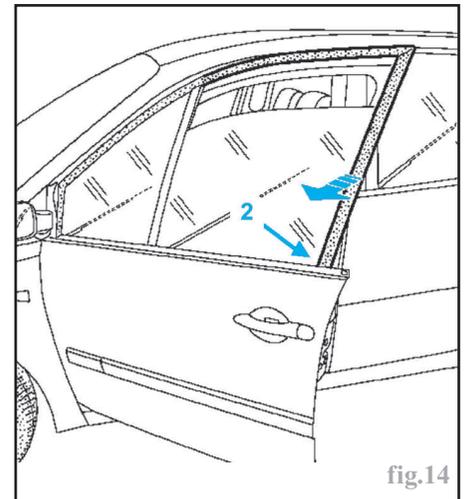
Vitre coulissante

Dépose-repose

- Ouvrir la trappe de la garniture de porte (voir opération concernée).
- Positionner la vitre pour avoir accès à l'agrafe de fixation (1) (fig.13).



- Dégager l'ergot (2) en tirant la vitre vers le haut.
- Bloquer la vitre en position haute.
- Déposer le joint d'encadrement de derrière le panneau (3) (fig.14).



Nota : il n'est pas nécessaire de déposer le joint d'encadrement intégralement.

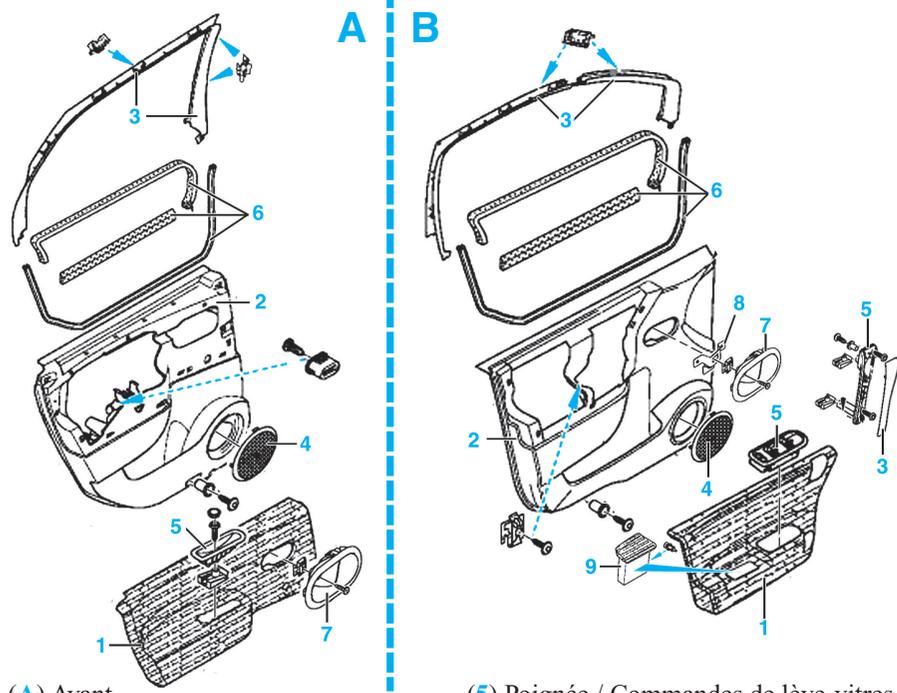
- Tirer la vitre vers le haut et la dégager en la sortant par l'extérieur de la porte.

Vitre fixe

Dépose-repose

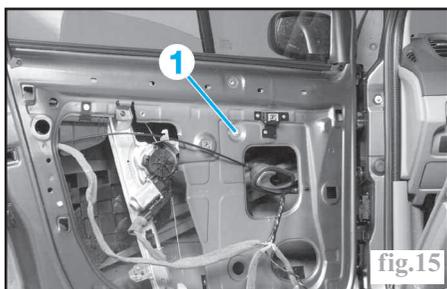
- Déposer la garniture de porte et la vitre (voir opération concernée).
- Décliper l'enjoliveur d'encadrement intérieur AV et AR.

Garnitures de portes

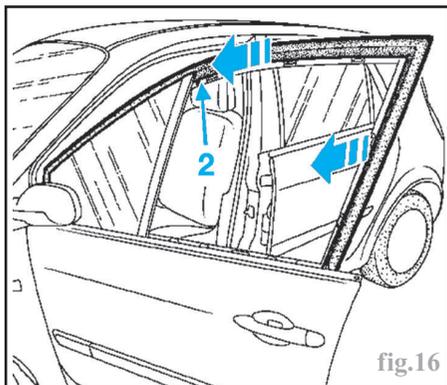


- (A) Avant
- (B) Arrière.
- (1) Habillage
- (2) Garniture
- (3) Enjoliveurs
- (4) Grille de haut-parleur
- (5) Poignée / Commandes de lève-vitres
- (6) Joints d'étanchéité
- (7) Commande d'ouverture
- (8) Pontet
- (9) Vide-poches

- Déposer la vis inférieure du montant fixe (1) (fig.15).

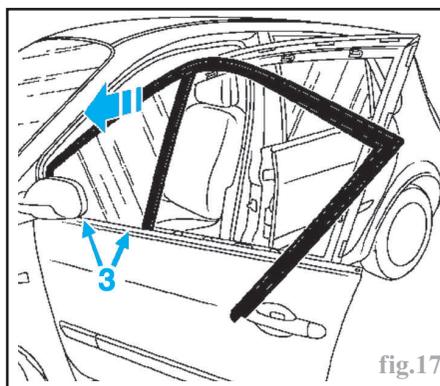


- Déposer la vis supérieure du montant fixe (2) et le joint d'encadrement jusqu'à la vitre fixe (fig.16).



- Déclipper le joint sur toute sa longueur.
- Déposer l'ensemble "joint d'encadrement - vitre fixe- montant fixe".
- Dissocier le joint de la vitre.

- À la repose, s'assurer de la présence des tampons mousse au niveau de la vitre fixe derrière le panneau (3) (fig.17).

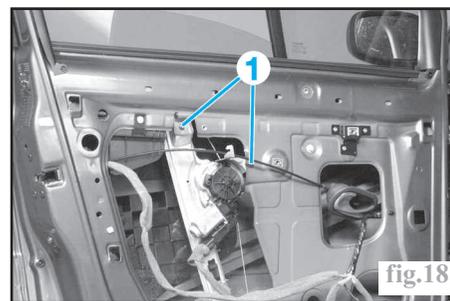


Mécanisme de lève-vitre

Dépose-repose

- Déposer la garniture de porte (voir opération concernée).
- Positionner la vitre pour avoir accès à l'agrafe de fixation (1) (fig.13).
- Dégager l'ergot (2) en tirant la vitre vers le haut.
- Bloquer la vitre en position haute.
- Débrancher le moteur de lève-vitre.
- Déposer les vis de fixation du moteur (1) et le déposer (fig.18).

- À la repose, si le véhicule en est équipé, procéder à la réinitialisation du lève-vitre à commande impulsio-nnelle (voir chapitre "Équipement électrique").



Serrure et poignée extérieure

Dépose-repose

Barillet

- Dégager l'obturateur par le dessous (fig.19).



- Déverrouiller la palette de retenue du barillet, à l'aide d'un crochet introduit dans l'orifice (fig.20).
- Déposer le barillet.



Poignée extérieure

- Ouvrir la trappe de la garniture de porte (voir opération concernée) et maintenir celle-ci ouverte (avec du ruban de masquage par exemple).
- Dégager l'obturateur par le dessous (fig.19).
- Déverrouiller la palette de retenue du barillet, à l'aide d'un crochet introduit dans l'orifice (fig.20).
- Avec fonction mains libres :
• débrancher le connecteur mâle du bouton d'ouverture dans le caisson de la porte,
• décliper le connecteur femelle du module de la poignée.
- Dégager la poignée en (1) et (2) (fig.21).
- Avec fonction mains libres, dégager la poignée en prenant soin de ne pas détériorer le connecteur.
- À la repose, vérifier la présence du joint (3) (fig.22).

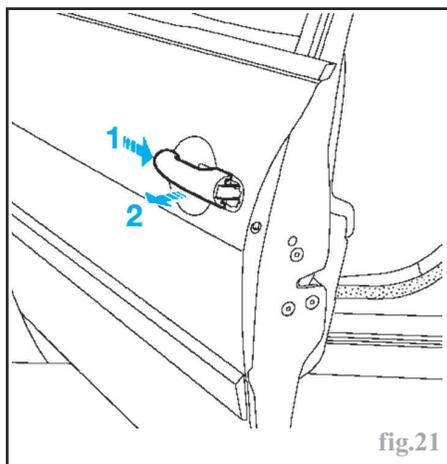


fig.21

Serrure

- Déposer :
 - la trappe de la garniture de porte (voir opération concernée),
 - la poignée extérieure (voir opération concernée),
 - le joint (3) (fig.22).

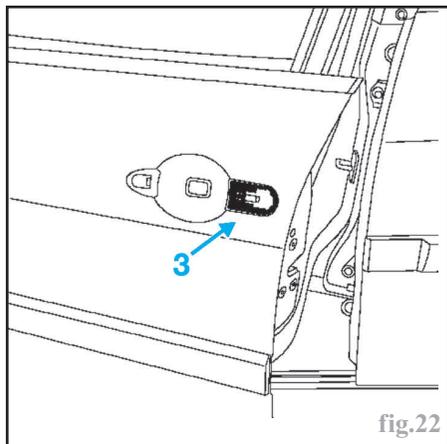


fig.22

- Dégager l'agrafe (1) (fig.23).

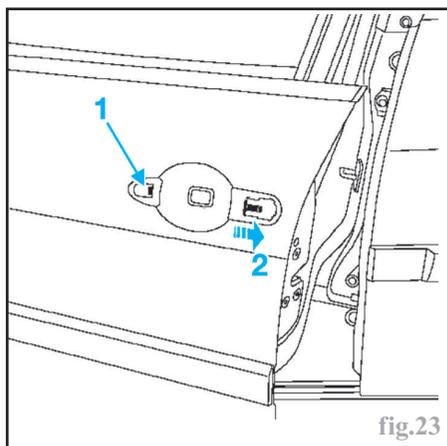


fig.23

- Dégager le module du panneau de porte en (2)
- Débrancher les différents connecteurs (selon niveau d'équipement du véhicule).
- Déposer les vis (3) (fig.24).
- Dégager l'ensemble serrure et module.

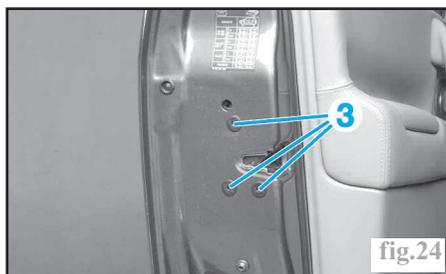


fig.24

Vitres / mécanismes de lève-vitre et d'ouverture de porte arrière

Vitre coulissante

Dépose-repose

- Ouvrir la trappe de la garniture de porte (voir opération concernée).
- Déposer le lécheur extérieur.
- Positionner la vitre pour avoir accès à l'agrafe de fixation (1) (fig.25).
- Dégager l'ergot (1) en tirant la vitre vers le haut.
- Déposer les vis de coulisseau (2) et le coulisseau en appuyant sur l'ergot (fig.26).

Nota : il n'est pas nécessaire de déposer le joint d'encadrement.

- Dégager la vitre par l'extérieur de la porte.

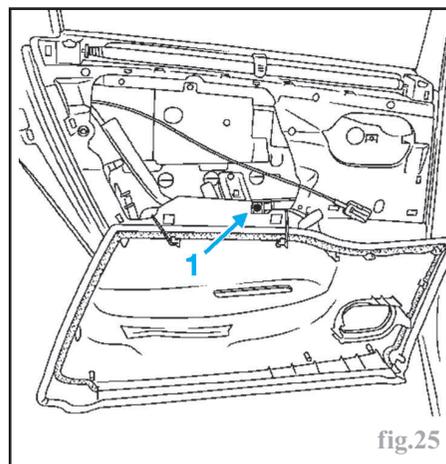


fig.25

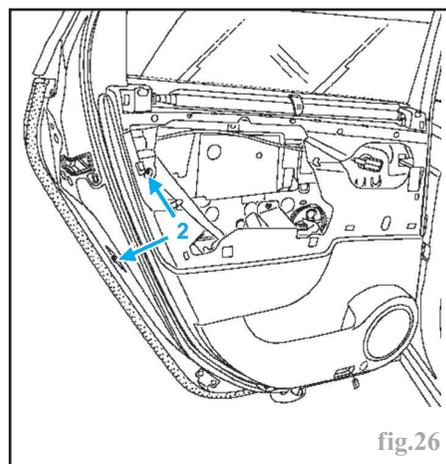


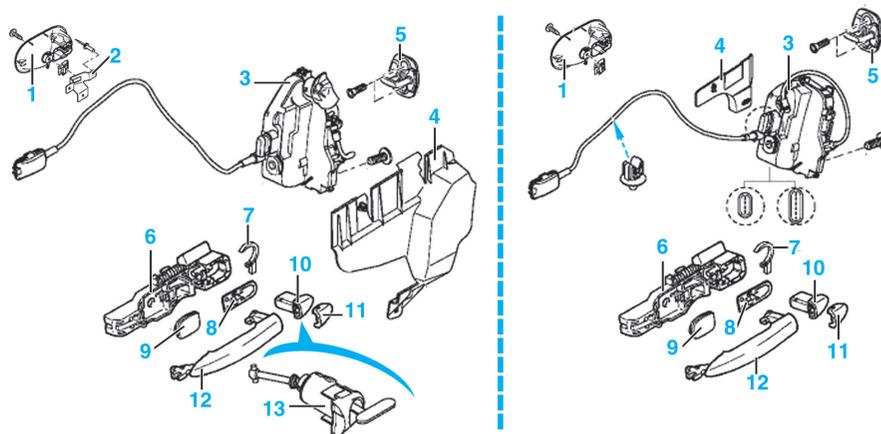
fig.26

Mécanisme de lève-vitre

Dépose-repose

- Déposer la garniture de porte (voir opération concernée).

Mécanisme d'ouverture des portes



- (A) Avant
- (B) Arrière.
- (1) Poignée intérieure
- (2) Pontet
- (3) Serrure
- (4) Renfort anti effraction
- (5) Gâche
- (6) Module de commande

- (7) Palette de retenue
- (8) Joint d'étanchéité
- (9) Capteur
- (10) Obturateur
- (11) Cache
- (12) Poignée extérieure
- (13) Barillet

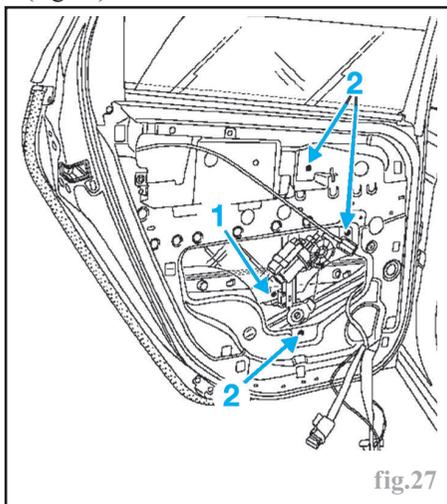
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Positionner la vitre pour avoir accès à l'agrafe de fixation (1) puis dégager l'ergot (1) en le poussant à l'aide d'un tournevis et en tirant la vitre vers le haut (fig.27).



- Bloquer la vitre en position haute.
- Débrancher le moteur de lève-vitre.
- Déposer les vis de fixation (2) et le moteur de lève-vitre.

Serrure et poignée extérieure

Dépose-repose

Poignée extérieure

- La méthode est identique à la porte avant.

Serrure

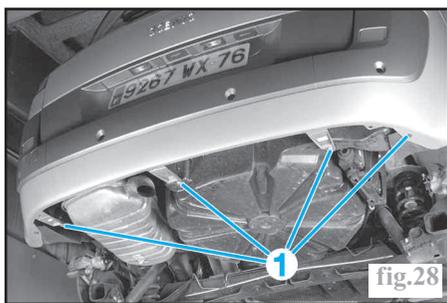
- Déposer :
 - la trappe de la garniture de porte (voir opération concernée),
 - la poignée extérieure (voir opération concernée),
 - les trois vis (3) (fig.24).
- Dégager l'ensemble serrure et module.

Arrière

Bouclier arrière

Dépose-repose

- Ouvrir le hayon.
- Déposer les 4 vis inférieures (1) (fig.28).

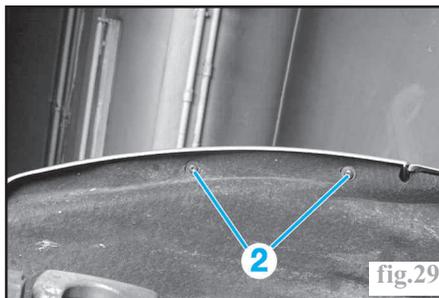


Vitres et mécanisme de lève-vitres des portes

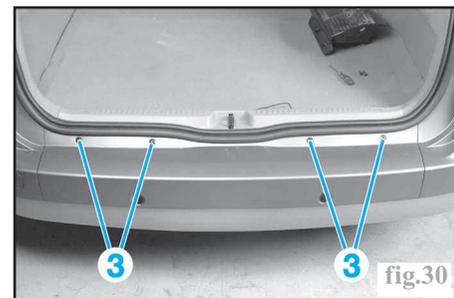
(A) Avant
(B) Arrière
(1) Vitre fixe
(2) Vitre mobile
(3) Joint de coulisse
(4) Lècheur extérieur
(5) Lècheur intérieur

(6) Mousses de calage
(7) Enjoliveur
(8) Mécanisme électrique
(9) Coulisse
(10) Mécanisme manuel
(11) Bague d'étanchéité
(12) Manivelle

- De chaque côté, déposer les 2 vis (2) (fig.29).



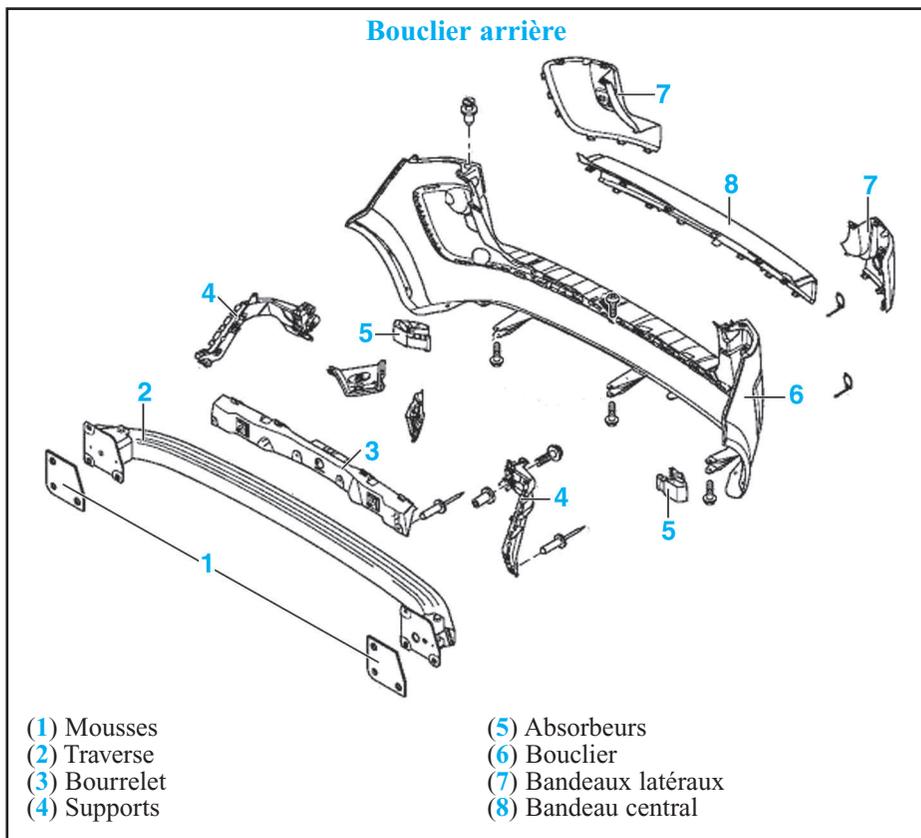
- Déclipper l'enjoliveur de butée de coffre.
- Déposer les butées réglables et les vis supérieures (3) du bouclier (fig.30).



- De chaque côté :
 - déposer les vis (4) et les feux arrière (fig.31),
 - débrancher les connecteurs,
 - déposer les rivets plastique (5) (fig.32).



fig.31



- (1) Mousses
- (2) Traverse
- (3) Bourrelet
- (4) Supports

- (5) Absorbeurs
- (6) Bouclier
- (7) Bandeaux latéraux
- (8) Bandeau central

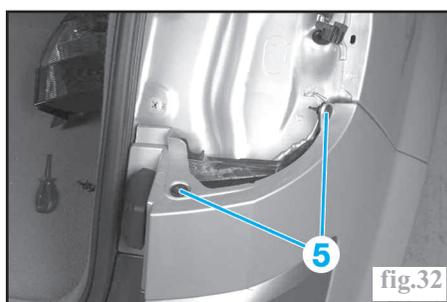


fig.32

- Débrancher le connecteur du faisceau des capteurs d'aide au stationnement (selon le niveau d'équipement).
- Déclipper les cotés du bouclier et le déposer vers l'arrière.

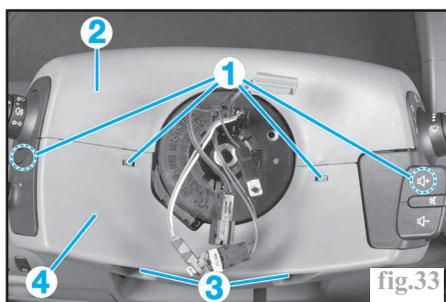


fig.33

- Déposer les deux vis (3) puis la coquille inférieure (4).
- Repérer la position de l'ensemble commande sous volant.
- Vérifier que le repère «0» du contacteur tournant soit bien positionné en face de l'index.
- Desserrer suffisamment la vis (5) puis tirer avec précaution l'ensemble commande sous volant (6) afin de le déposer (fig.34).

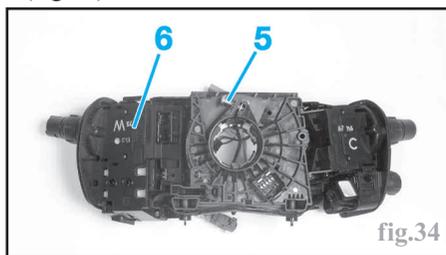


fig.34

- Débrancher :
 - les différents connecteurs (essuie-vitre, commande de radio et d'éclairage),
 - le connecteur du contacteur tournant.
- Dégrafer l'enjoliveur supérieur (7) (fig.35).

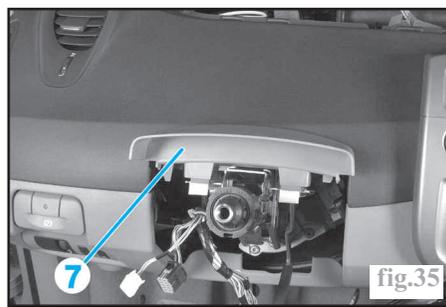


fig.35

Garnitures de levier de vitesses et façade centrale

- Dégrafer le soufflet (8) de pommeau de levier de vitesses (9) puis tirer sur ce dernier pour déposer l'ensemble soufflet / pommeau de levier de vitesses (fig.36).

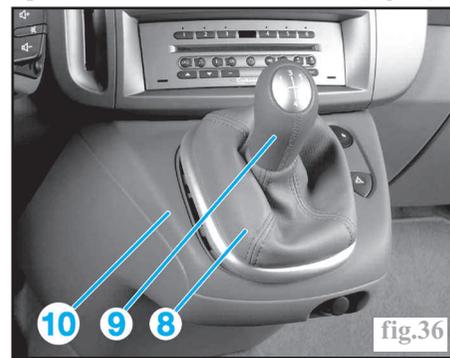


fig.36

- Dégrafer la garniture supérieure (10) de levier de vitesses et débrancher le connecteur.
- Déposer les trois vis (11) (fig.37).
- Déposer les agrafes (12) puis sortir la garniture inférieure (13) de levier de vitesses (fig.38).

Planche de bord

Dépose-repose

- Respecter la procédure de mise hors service des airbags (voir opération concernée).

Nota : • Avant de débrancher la batterie, il faut s'assurer que le volant n'aura pas besoin d'être tourné, car la colonne de direction est verrouillée électriquement. • Suivant l'intervention, il est impératif de verrouiller le calculateur d'airbag, à l'aide d'un outil de diagnostic approprié. Cette opération permet également de déverrouiller le verrou de la colonne de direction.

Volant, garnitures de colonne de direction et commande sous volant

- Déposer le module d'airbag conducteur (voir opération concernée).
- Déposer la vis de fixation du volant.

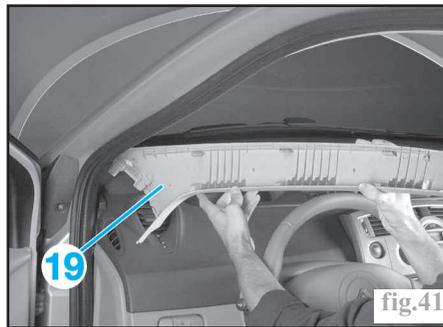
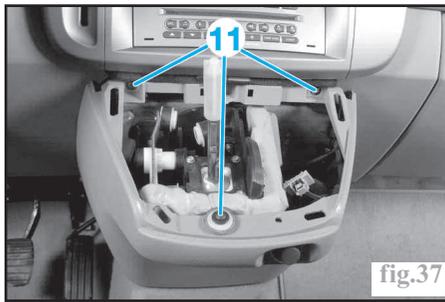
Nota : repérer la position du volant par rapport à la colonne, roue en ligne droite. - À l'aide d'un tournevis, appuyer sur les clips (1) et déposer la coquille supérieure (2) (fig.33).

GÉNÉRALITÉS

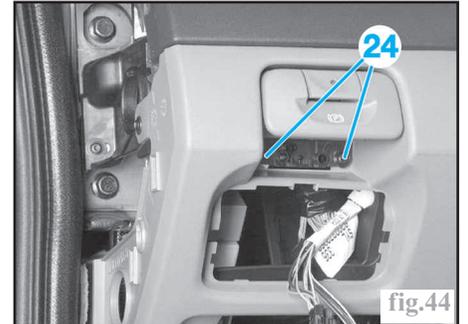
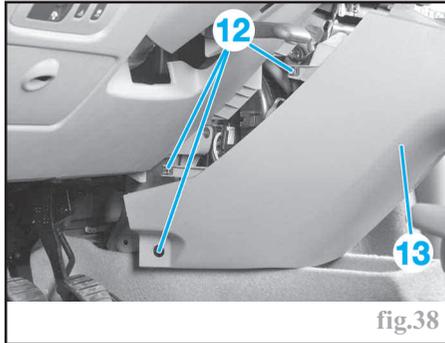
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



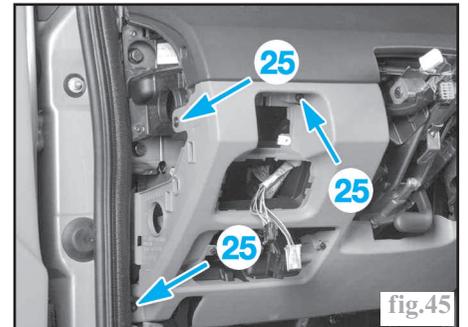
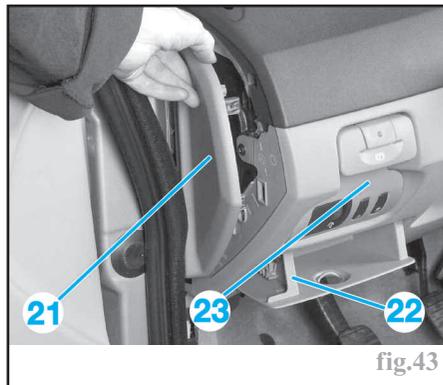
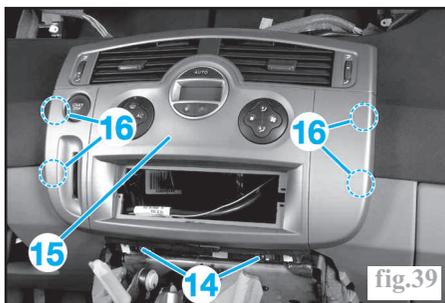
- Décliper, en exerçant une poussée de l'intérieur, la commande (23) de réglage en site des projecteurs, du rhéostat, de l'ESP et de la désactivation du radar de recul et débrancher les connecteurs.
- Pour les véhicules équipés du frein de stationnement automatique, déposer les vis (24), puis débrancher le connecteur (fig.44); dans le cas contraire, retirer le range-monnaie.



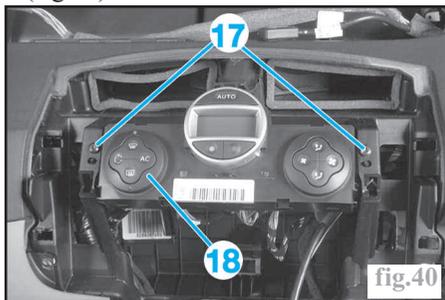
- Déposer les 5 vis (25) de la garniture inférieure gauche (fig.45).

Nota : selon l'équipement du véhicule, débrancher le haut parleur du système de navigation.

- Déposer l'autoradio à l'aide d'outils appropriés et débrancher les différents connecteurs.
- Déposer les deux vis (14) de la façade centrale (15), puis déposer avec précaution cette dernière (4 agrafes (16)) (fig.39) et débrancher les différents connecteurs.

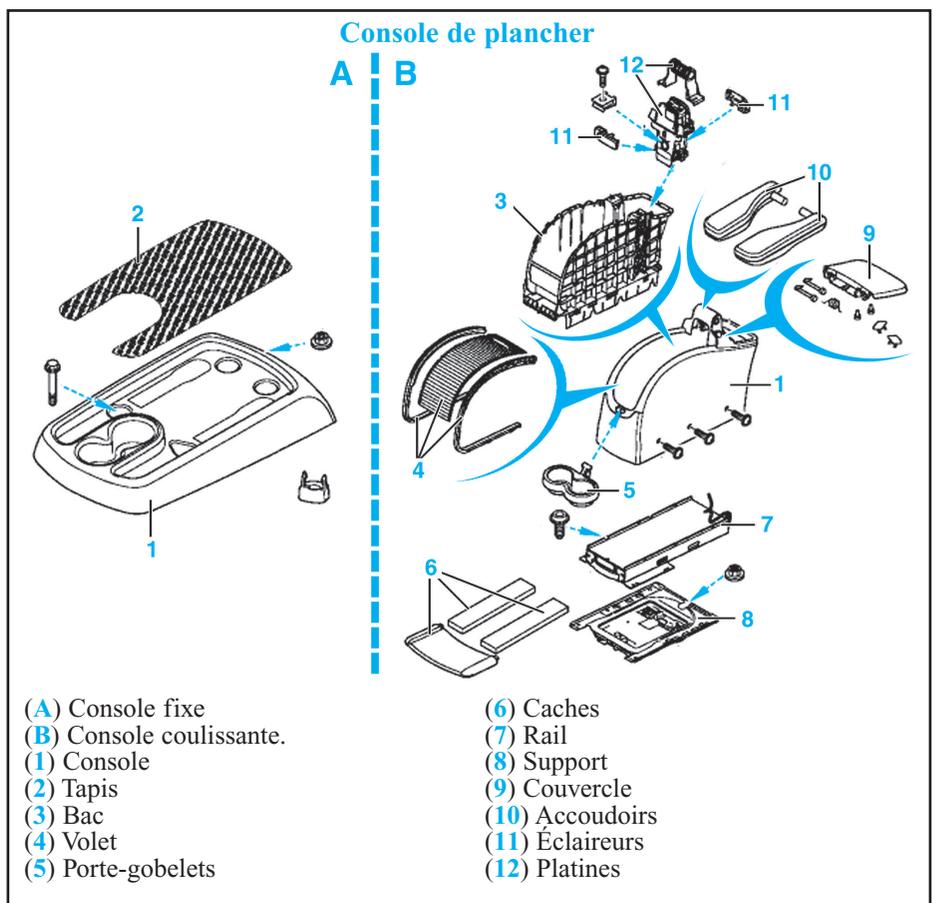


- Déposer les deux vis (17), débrancher les différents connecteurs et déposer la commande de climatisation (18) (fig.40).



Garnitures gauche

- Dégraffer la garniture de montant de pare-brise (19) (fig.41).
- Déposer la grille de tweeter et le tweeter.
- Dégraffer la garniture de pied avant (20) (fig.42).
- Dégraffer la joue latérale (21) et le vide-poches (22) (fig.43).

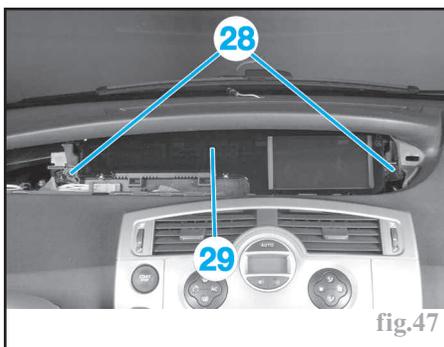


Combiné d'instruments

- Dégrafer l'entourage supérieur (26) et l'entourage inférieur (27) du combiné d'instruments (fig.46).



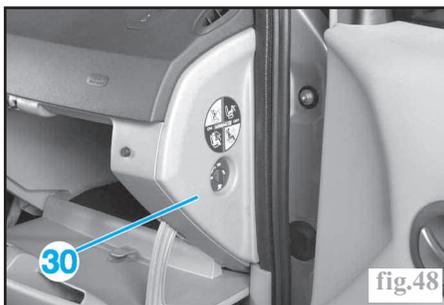
- Si le véhicule est équipé du système de navigation, débrancher le connecteur du clavier d'aide à la navigation.
- Déposer les deux vis (28) du combiné d'instruments (29) (fig.47).



- Débrancher le ou les différent(s) connecteur(s), en fonction de l'équipement du véhicule, du combiné d'instruments et déposer ce dernier.

Garniture droite et boîte à gants

- Dégrafer la garniture de montant de pare-brise (fig.41).
- Déposer la grille de tweeter et le tweeter.
- Dégrafer la joue latérale (30) (fig.48).



- Débrancher le contacteur d'inhibition (31) de l'airbag passager (fig.49).
- Dégrafer l'obturateur (32), puis déposer les vis (33) de la boîte à gants.
- Avant de sortir la boîte à gants, la tirer légèrement pour débrancher le tuyau de climatisation.

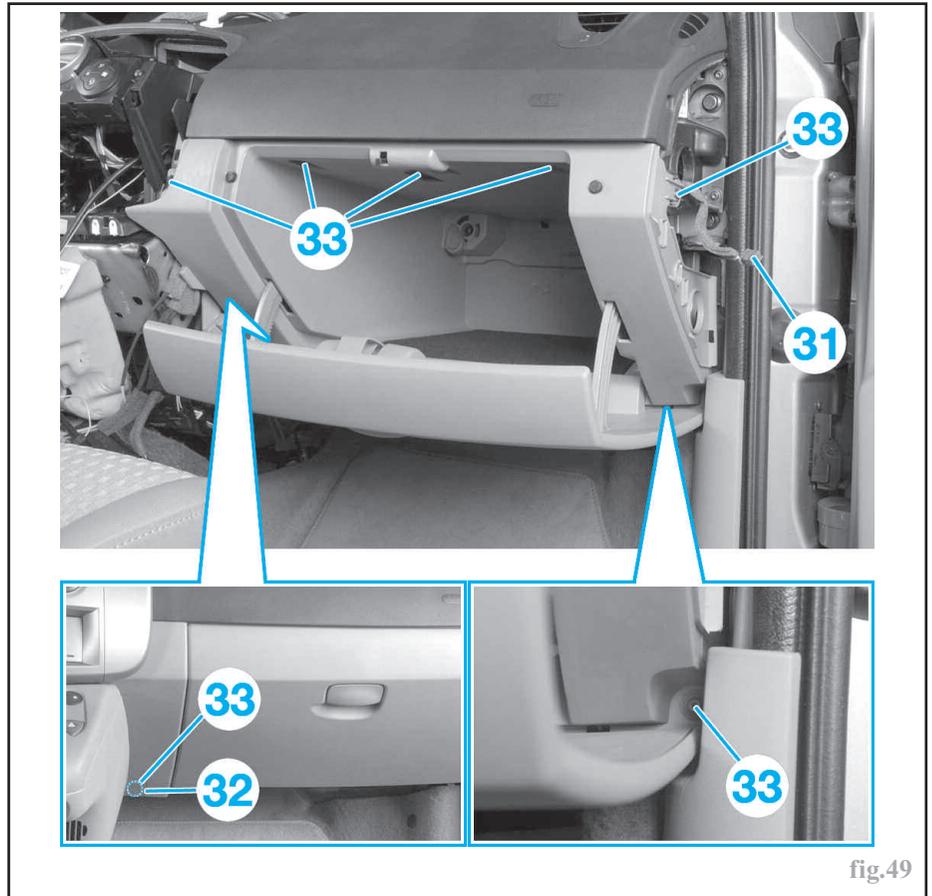
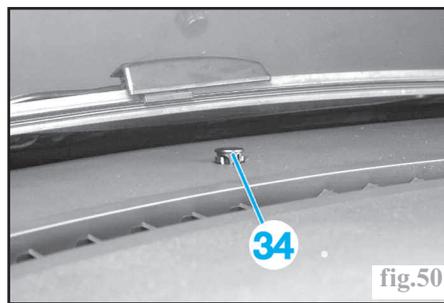
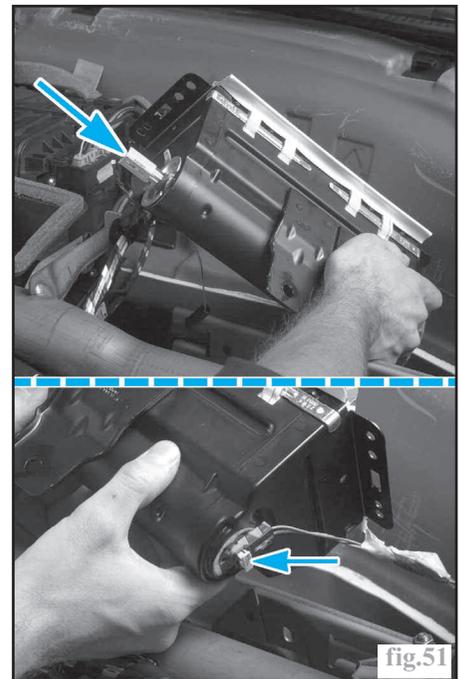


Planche de bord

- Décliper :
 - l'éclairer de boîte à gants et le débrancher,
 - le capteur d'enseleillement (34) (fig.50) et le débrancher.



- Débrancher les deux connecteurs de l'airbag passager ainsi que sa masse (fig.51).
- Déposer (fig.52) :
 - les deux vis (35) à gauche de la planche de bord (A),
 - les deux vis (36) à droite de la planche de bord (B),
 - la vis (37) situé à proximité de l'airbag passager, sur la traverse de planche de bord (C),
 - les trois vis (38) en partie centrale, derrière la façade centrale (D).
- Déposer la planche de bord, à l'aide d'un second opérateur.



- À la repose, respecter les points suivants :
 - vérifier le bon passage des différents faisceaux aux endroits adéquats et leur mise en place correcte dans les colliers de maintien,

- s'assurer du bon positionnement du contacteur tournant sous le volant, repère "0" en face de l'index,
- remplacer la vis de fixation du volant ainsi que les vis de fixation de l'airbag passager,
- s'assurer de l'enclenchement et du verrouillage correct de tous les connecteurs électriques,
- interroger la mémoire du calculateur d'airbag à l'aide d'un appareil de diagnostic approprié,

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- après avoir rebranché la batterie et suivant l'équipement du véhicule, procéder aux réinitialisations nécessaires (montre, autoradio, lève-vitres à commande impulsienne, toit ouvrant, direction assistée, climatisation réglée..., voir chapitre "Équipement électrique"),
- procéder à un essai routier pour contrôler l'absence de vibrations et le bon fonctionnement de l'équipement électrique.

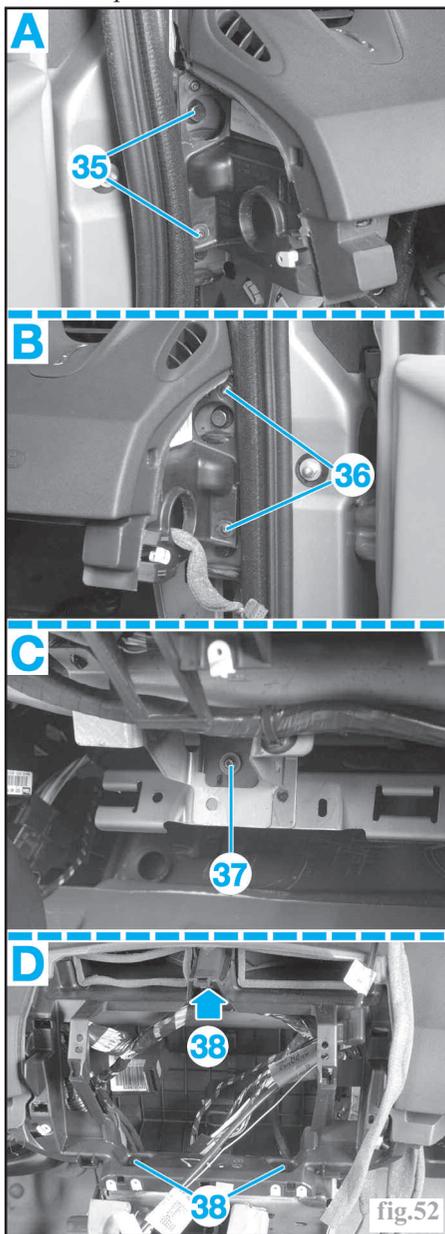
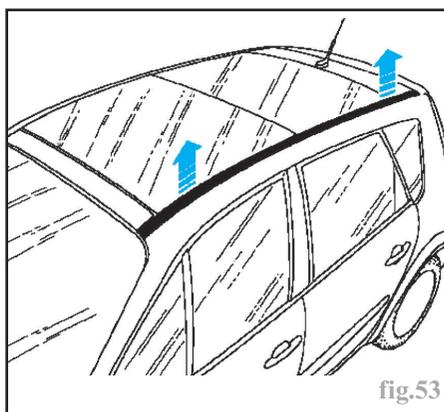
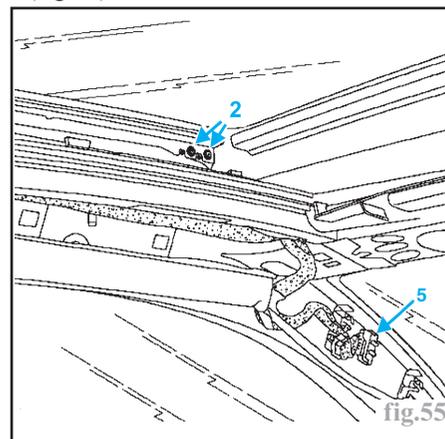


Planche de bord

(1) Planche de bord	(14) Garniture inférieure de visière
(2) Aérateurs latéraux	(15) Garniture inférieure
(3) Grilles de tweeter	(16) Vide-poches
(4) Agrafes	(17) Platine d'interrupteurs
(5) Obturateur ou capteur d'ensoleillement	(18) Façade centrale
(6) Caches	(19) Vide-poches ou autoradio
(7) Garnitures latérales	(20) Console centrale
(8) Clips	(21) Encadrement de levier de vitesses
(9) Interrupteur de désactivation des airbags passager	(22) Soufflet de levier de vitesses
(10) Vis	(23) Boîte à gants
(11) Combiné d'instruments	(24) Couvercle
(12) Vitre	(25) Axes
(13) Garniture supérieure de visière	(26) Ralentisseur d'ouverture
	(27) Airbag frontal passager



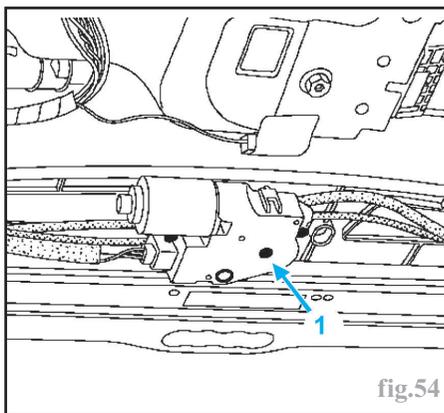
- Déposer les vis (2) du panneau mobile (fig.55).



- Glisser le panneau mobile vers l'arrière du véhicule pour extraire les patins guides (3) (fig.56).
- Décoller le joint (4) (fig.57).

Nota : ce joint est à remplacer après chaque dépose.

- Débrancher et déclipper le connecteur du toit ouvrant (5).
- Déposer les écrous (6) de la traverse (fig.58).



Toit ouvrant

Dépose

- Déposer :
- la garniture de pavillon,
 - les guides d'indexage.
- Écartier légèrement les tôles des guides d'indexage pour le passage du fil de découpe.
- Déclipper la baguette (fig.53).
- Actionner la vis (1) pour ouvrir partiellement le panneau mobile à l'aide d'une clé **6 pans de 4 mm** (cette action permet d'avoir accès aux fixations du panneau mobile) (fig.54).

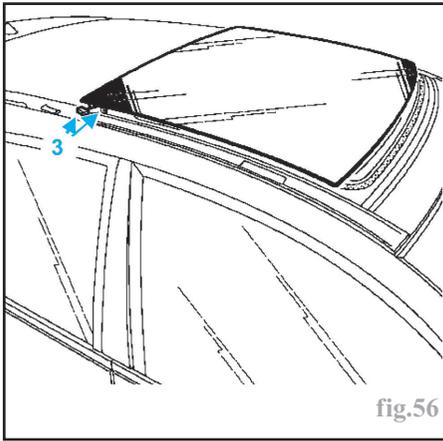


fig.56

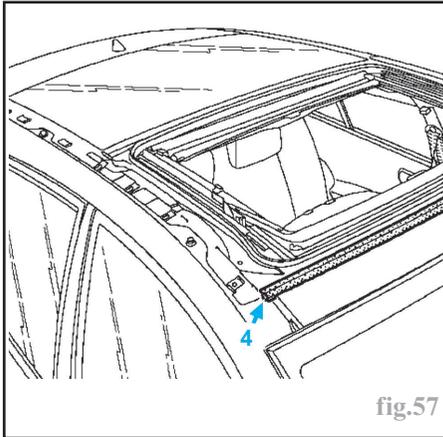


fig.57

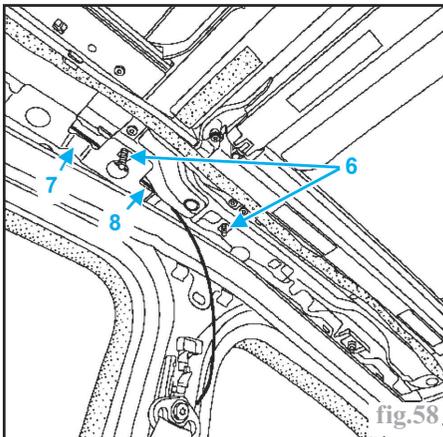


fig.58

- Procéder à la découpe du cordon de colle.
- Cette intervention nécessite deux opérateurs.
- Lors de la découpe du cordon de colle, passer manuellement le fil de découpe entre le toit ouvrant et la traverse.
- Passer le fil de (7) à (8).
- Passer le fil de (9) à (10) (fig.59).
- Remettre en place l'outil de découpe.
- Effectuer la même opération de l'autre côté de la traverse.
- Déposer le toit ouvrant.

Repose

Attention : laisser sécher le primaire d'adhérence pendant **15 min** avant la pose de la colle.

- Positionner :
 - les guides d'indexages neufs en diagonale sur le toit ouvrant,

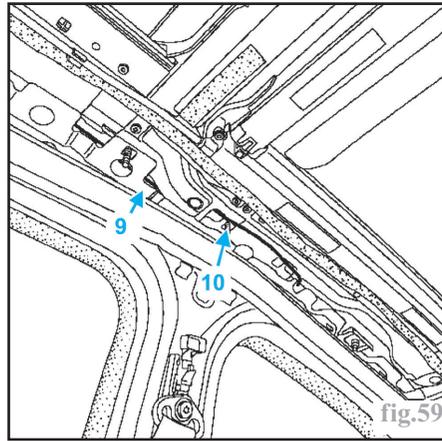


fig.59

- les cales de positionnement (à coller sur le véhicule).
- A l'aide du support spécifique (X1) :
 - support pare-brise : **PARV 200**,
 - jeux d'arceaux : **APARV 200 ESP**,
 - coller le toit ouvrant (cette intervention nécessite deux opérateurs).

Attention : utiliser impérativement de la colle à « **Haut Module** ».

Attention : il est impératif qu'un troisième opérateur soit à l'intérieur du véhicule pour centrer le toit ouvrant avec les guides d'indexage.

- Déposer les guides d'indexage.
- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Attention : • dans le cas de la dépose du joint (11), le remplacer impérativement.
 • Dégraisser à l'heptane la zone de collage, coller le joint neuf à l'aide de la colle référence : **77 11223 369**.

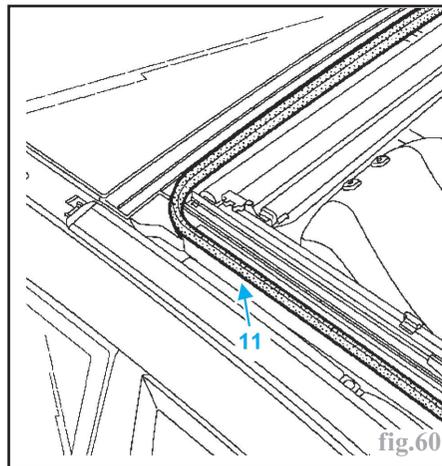


fig.60

- Remplacer si nécessaire les patins (3).
- Initialiser le moteur de toit ouvrant.

Pare-brise

Dépose

Attention : • Pour les véhicules équipés du détecteur de pluie, reposer impérativement un pare-brise de la même teinte. Cela peut avoir des impacts sur la fonctionnalité du détecteur de pluie.

- Laisser le détecteur de pluie en place sur l'ancien pare-brise pendant toute l'opération de remplacement.

Nota : lors d'une « dépose - repose » ou d'un remplacement, le joint d'étanchéité et les cales de positionnement doivent être remplacés systématiquement.

- Déposer :
 - les montants de pare-brise,
 - le rétroviseur intérieur,
 - la grille d'aévent.
- Déclipper le joint d'encadrement de pare-brise.
- Protéger l'entourage du pare-brise et la garniture de pavillon avec du ruban de masquage.
- Positionner le protecteur de planche de bord (**Car.1704**).
- Effectuer la découpe du cordon de colle.

Repose

- Positionner les trois cales inférieures (1).

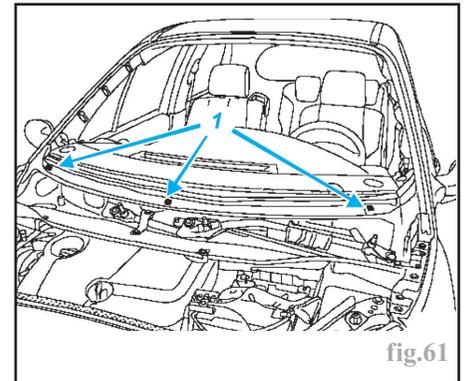


fig.61

- Chausser le joint d'encadrement neuf sur le pare-brise.
- Coller le pare-brise.

Attention : utiliser impérativement de la colle à haut module pour le collage des vitres : monopac + 2 (**référence : 77 11 218 570**) et cartouche additionnelle (**référence : 77 11 218 571**).

- Respecter la taille du cordon de colle (fig.62).

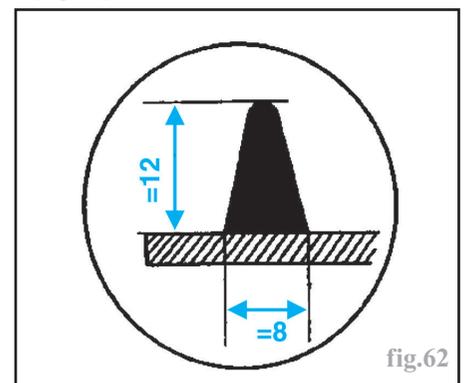


fig.62

- Respecter les jeux et affleurements :
 - « pare-brise - pavillon »,
 - « pare-brise - montant de baie ».

Particularités de la dépose - repose du détecteur de pluie

Attention : la manipulation du détecteur de pluie doit s'effectuer dans une propreté totale, toute poussière ou résidu de chiffon peut entraîner un dysfonctionnement du détecteur.

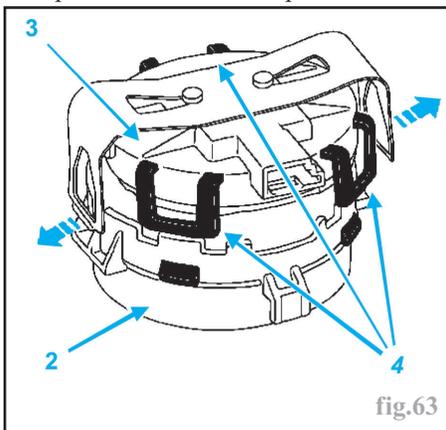
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Encarter les deux fixations du détecteur (flèches). (fig.63).
- Déposer le détecteur du pare-brise.



Nota : lors d'un remplacement de pare-brise, remplacer impérativement la partie (2) du détecteur de pluie.

Nota : Le détecteur de pluie est composé de deux parties :

- l'embase collante (2),
- le boîtier circuit imprimé (3).

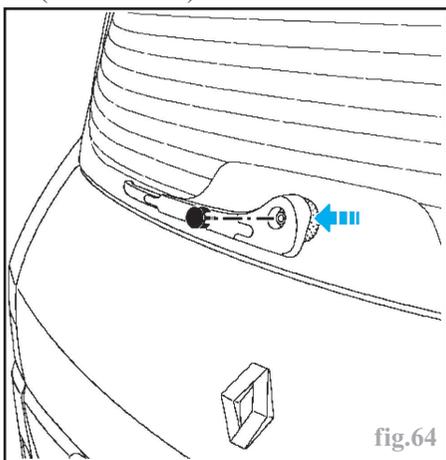
- Déposer les trois clips (4).
- Séparer les deux parties.
- Assembler l'embase collante (neuve) avec le boîtier.
- Clipper l'ensemble sur l'anneau du pare-brise.
- Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Vitre de lunette arrière

Dépose

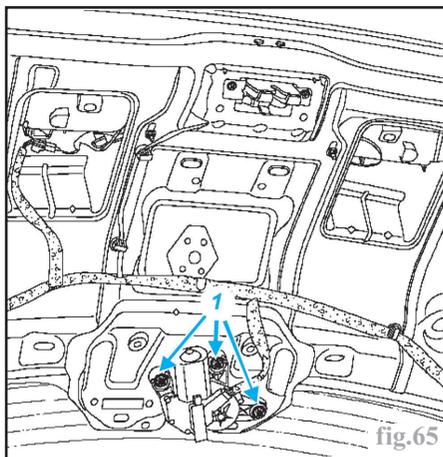
Nota : Méthode pour la dépose de la lunette arrière non ouvrante.

- Déposer la garniture de hayon.
- Déposer l'enjoliveur de hayon.
- Déposer :
 - le cache de l'écrou du bras d'essuie-vitre (fig.64),
 - l'écrou,
 - le bras d'essuie-vitre à l'aide de l'outil (Ele. 1294-01).

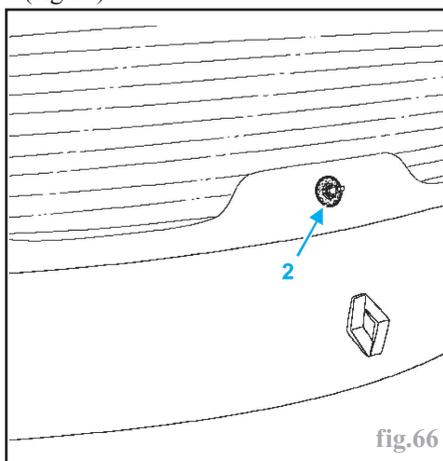


- Débrancher :
 - le connecteur,
 - les deux cosses d'alimentation du dégivrage de la lunette arrière.

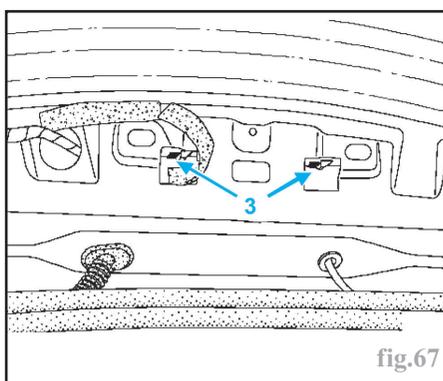
- Déposer :
 - les vis du moteur (1) (fig.65),
 - le moteur.



- Déposer le joint d'étanchéité (2) (fig.66).



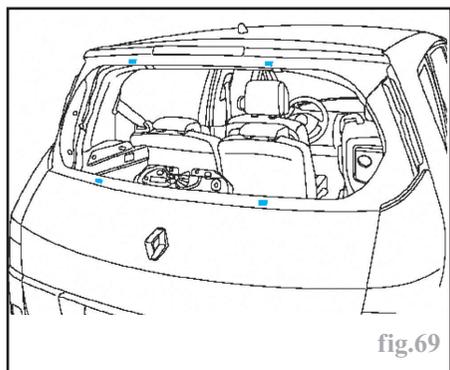
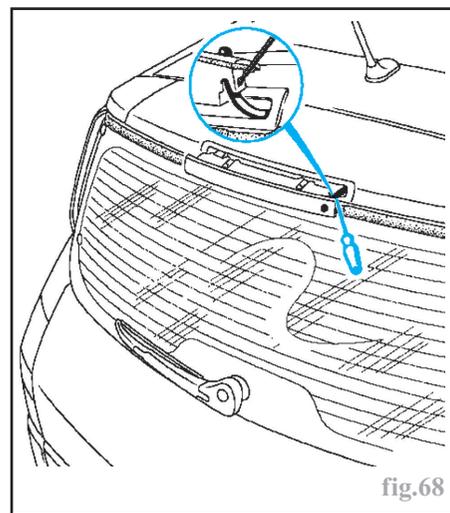
- Déclipper le feu de l'intérieur à l'aide d'un tournevis plat au niveau des deux clips métalliques (3) (fig.67).



- Déposer le feu par l'extérieur.
- Déclipper le gicleur (deux clips) à l'aide d'un tournevis plat (fig.68).
- Débrancher le connecteur.
- Procéder à la découpe du cordon de colle.

Repose

- Remplacer systématiquement les cales d'épaisseur (fig.69).
- Respecter la taille du cordon de colle.
- Coller la lunette, cette opération nécessite deux opérateurs.



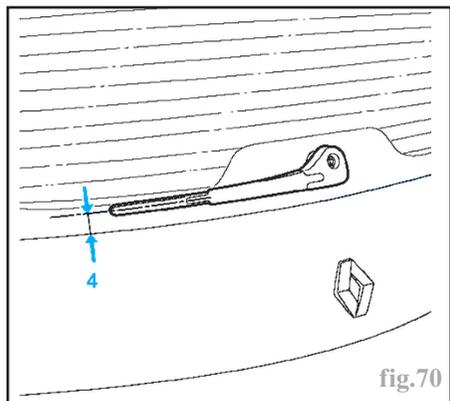
- Respecter les jeux et affleurements :
 - « lunette arrière - pavillon »,
 - « lunette arrière - custode ».

Particularités de la repose du moteur d'essuie-vitre

Attention : • Remplacer le joint d'étanchéité après chaque dépose du moteur.

- Avant de reposer le bras d'essuie-vitre, vérifier que le moteur soit positionné à l'arrêt fixe.

- Nettoyer les cannelures de l'axe du moteur
- Positionner le bras d'essuie-vitre en position repos avec un écrou neuf à la cote (4) de 42 mm par rapport au bord de la lunette arrière (fig.70).



- Serrer aux couples :
 - l'écrou du bras d'essuie-vitre (12 N.m),
 - l'écrou de fixation du moteur (8 N.m).

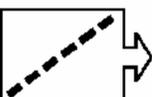
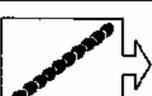
ÉLÉMENTS SOUDÉS

Légendes des vignettes

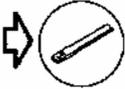
Important : pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses de câblage électrique du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de souder le plus près possible de la ligne de soudure.

Symboliques :

	Représente généralement un bord de tôle visible. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).
	Représente généralement un bord de tôle caché. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).
	Représente un cordon de colle ou de mastic. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (extruder par exemple).
	Représente en général une coupe en bord à bord ou simplement un cordon de chaînette.

Vignettes :

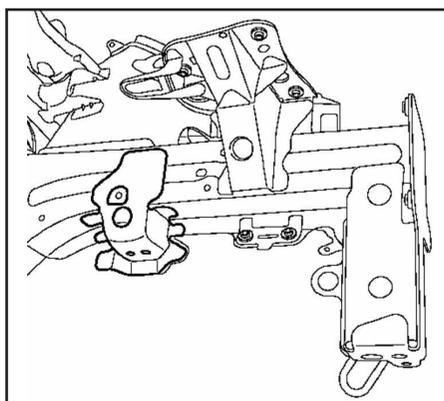
	Découper au burin. Ecarter au burin. Burin plat.
	Découper à la scie. Scie alternative pneumatique.
	Dégraffer les points de soudure. Foret à dépointer. Vitesse de rotation 800 à 1 000 tr/min.
	Meuler le cordon ou les points de soudure (disques à meuler). Découper (disques à tronçonner). Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation 20 000 tr/min.
	Fraiser le cordon ou les points de soudure. Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation 20 000 tr/min.
	Percer $\leq \varnothing 8 \text{ mm}$. Foret tôle. Vitesse de rotation 800 à 1 000 tr/min.
	Percer $\geq \varnothing 8 \text{ mm}$. Foret conique. Vitesse de rotation 800 à 1 000 tr/min.
	Désertir. Pince à désertir Car. 1657.
	Disquer le cordon ou les points de soudure. Surfacer le cordon ou les points de soudure. Meule verticale pneumatique.

	Nettoyer les faces d'accostage avant soudure. Meule droite pneumatique. Vitesse de rotation 2 500 tr/min.
	Déboutonner les points de soudure. Tenaille.
	Décoller les zones de mastic ou bandes adhésives. Pistolet thermique.
	Protéger les faces d'accostage avant soudure. Aérosol à base d'aluminium.
	Effectuer un cordon sur les faces d'accostage. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic colle mono ou bi-composants de calage ou de structure.
	Appliquer un mastic électrosoudable (conducteur de courant) entre les deux tôles à souder par point. Pistolet sous pression. Mastic colle monocomposant.
	Extruder un cordon de mastic. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic monocomposant de calage ou d'étanchéité.
	Planer un élément. Sertir un panneau de porte extérieur. Marteau et tas.
	Braser, débraser la soudure. Poste Oxyacétylénique.
	Souder par points de résistance électrique. Pointeuse pneumatique.
	Souder par points de chaînette ou en cordon sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Souder par bouchonnage sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Etamer la zone surfacée. Pistolet thermique. Spatule + bague 33 % d'étain + suif.
	Pulvériser un mastic. Pistolet sous pression. Mastic antigravillon et anticorrosion bi-composants.
	Pulvériser les corps creux de cire. Pistolet sous pression.
	Sigle de sécurité. Respecter les consignes indiquées.

Partie avant

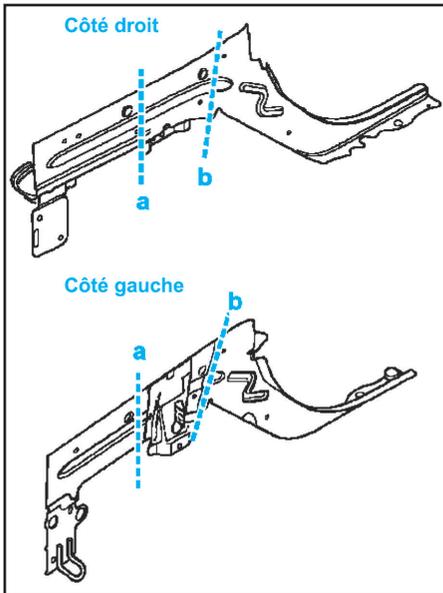
Remplacement du boîtier de fixation avant de berceau avant

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire à la traverse de choc avant.
- Cette opération est à réaliser sur un marbre de contrôle.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - boîtier de fixation avant de berceau avant**1,2**
 - longeron avant**1,7/2,5**



Remplacement de la fermeture de longeron avant partie avant

- Cette opération est à réaliser sur un marbre de contrôle.
- Cette pièce peut être remplacée partiellement de deux façons suivant les coupes (a) ou (b).
- 1) suivant coupe (a) :
 - opération complémentaire au redressage du support de traverse radiateur,
 - opération complémentaire au remplacement du support de traverse radiateur,
 - opération complémentaire au remplacement partiel du longeron avant.
- 2) suivant coupe (b) :
 - opération complémentaire au remplacement partiel du longeron avant,

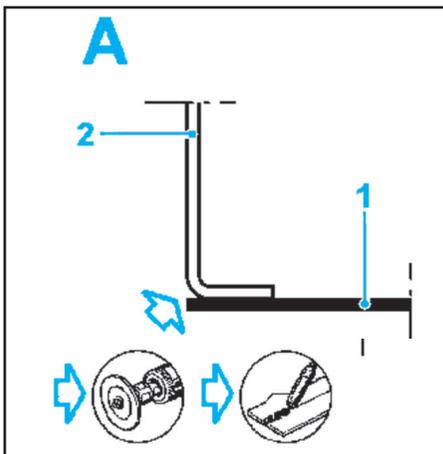
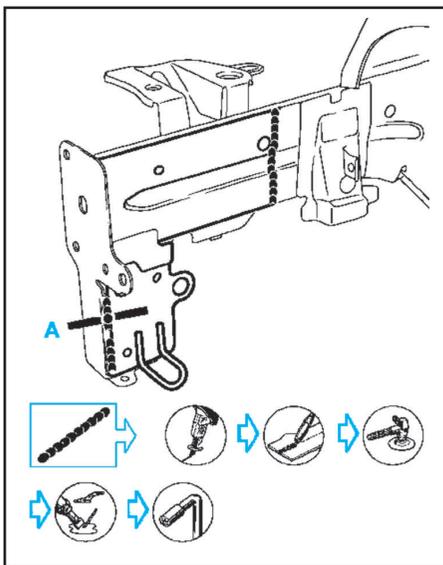


Pièces concernées (épaisseur en mm) :

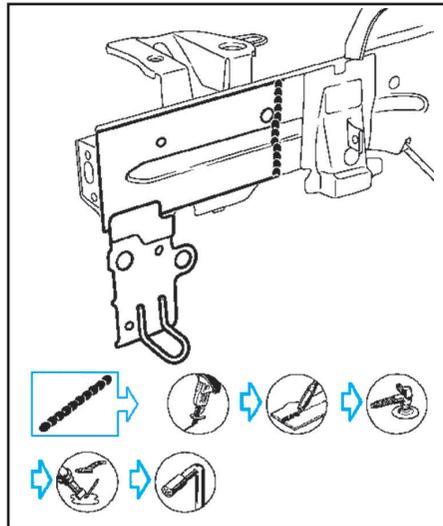
- 1 Fermeture de longeron avant.....1,7/3
- 2 Support de traverse radiateur.....1,8

Coupe a

- Complément au redressage du support de traverse radiateur.

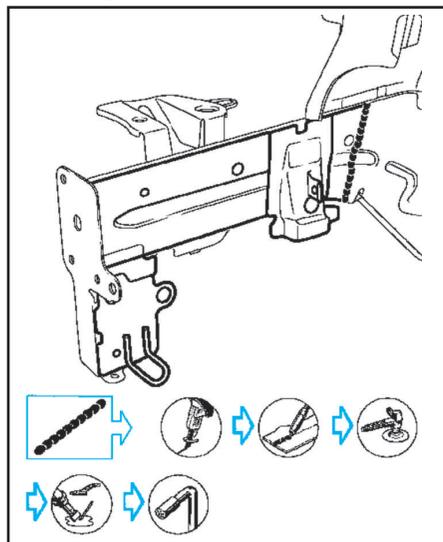


- Complémentaire au remplacement support de traverse radiateur.



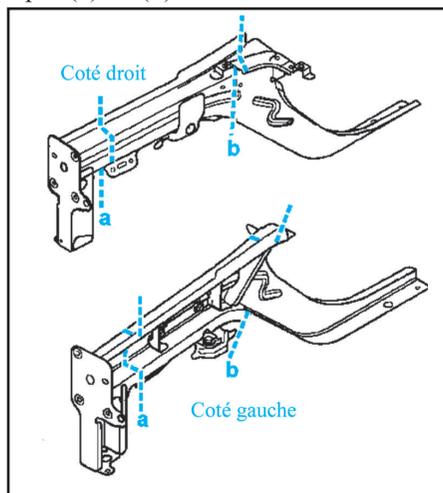
Coupe b

Nota : la coupe s'effectue sur la ligne de rabotage.



Remplacement du longeron avant

- Cette opération est à réaliser sur un marbre de contrôle.
 - Cette pièce peut être remplacée partiellement de deux façons suivant les coupes (a) ou (b).

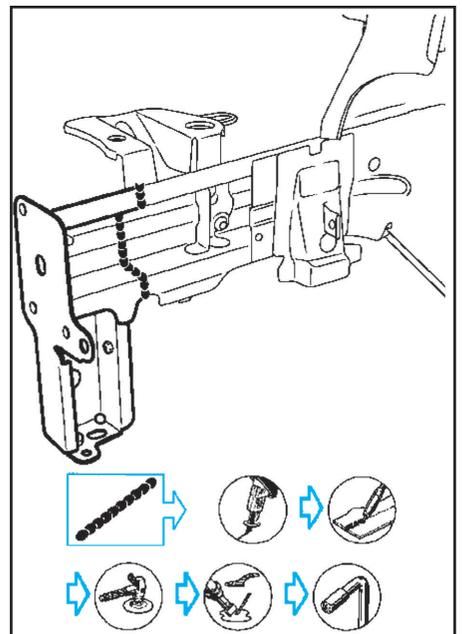
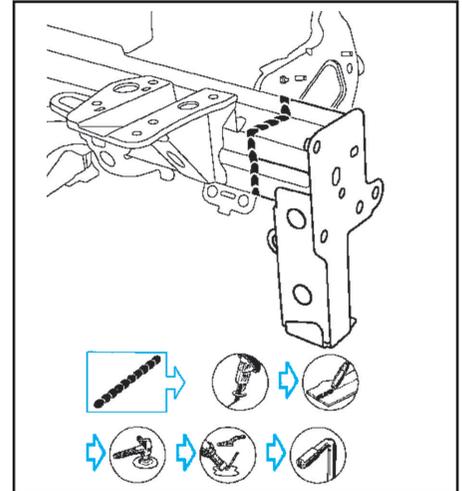


Pièces concernées (épaisseur en mm) :

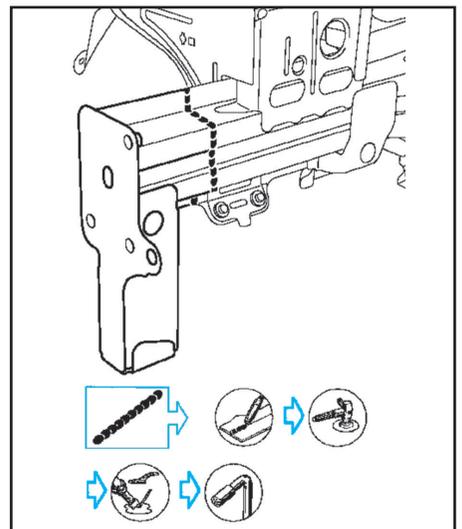
- longeron avant.....1,7/2,5
- cloison de chauffage.....0,7
- fermeture de longeron avant.....1,7/2,5

Partiel suivant coupe a

Coté gauche



Coté droit



GÉNÉRALITÉS

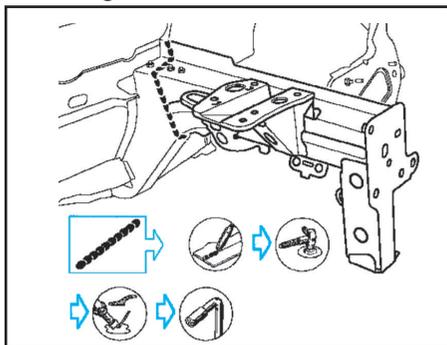
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

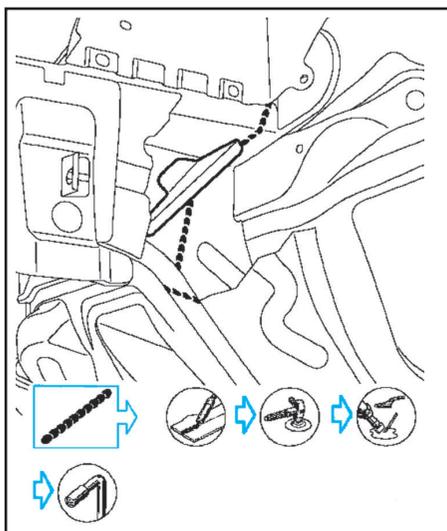
CARROSSERIE

Partiel suivant coupe **b**

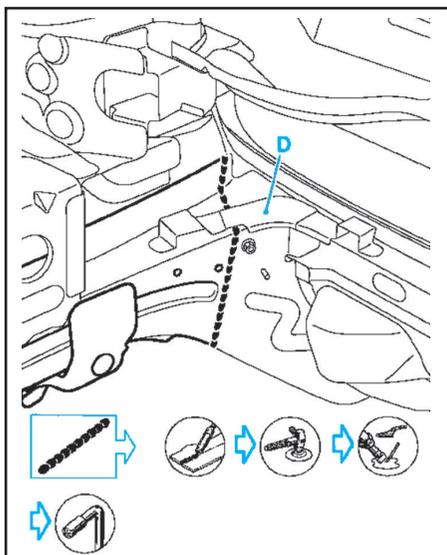
Nota : la coupe s'effectue sur la ligne de rabotage.



Vue de l'intérieur



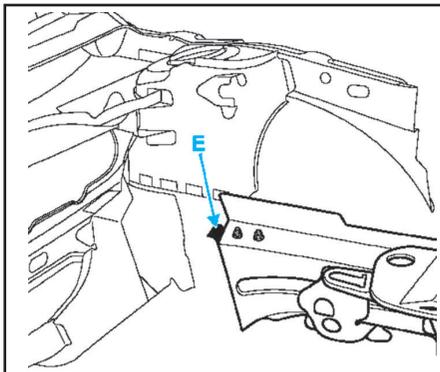
Particularité du coté droit



Nota : pour effectuer la coupe, dégraffer l'équerre de liaison et la remplacer par une pièce neuve.

Préparation de la pièce

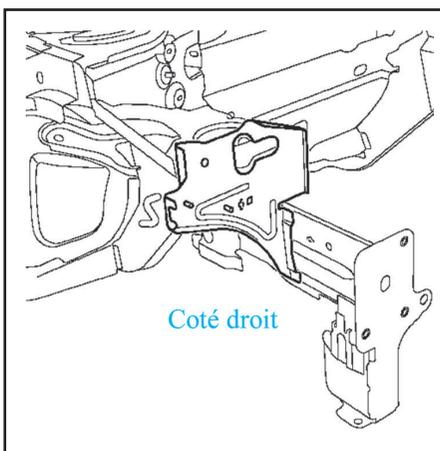
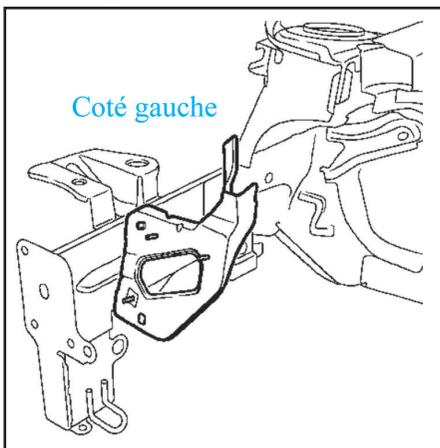
Nota : lors de la découpe, faire attention à préserver le renfort arrière **E**.



Remplacement de la traverse extrême latérale

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement partiel du côté d'avant pour une collision latérale avant.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - traverse latérale extrême avant.....1,2
 - côté d'avant.....1
 - longeron avant.....1,7/2,5
 - fermeture de longeron avant.....1,7/2,5

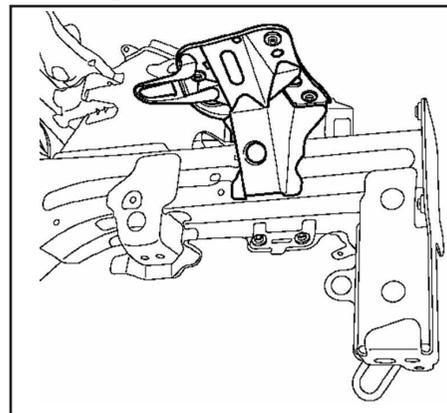
Pièce en position



Remplacement du bac à batterie

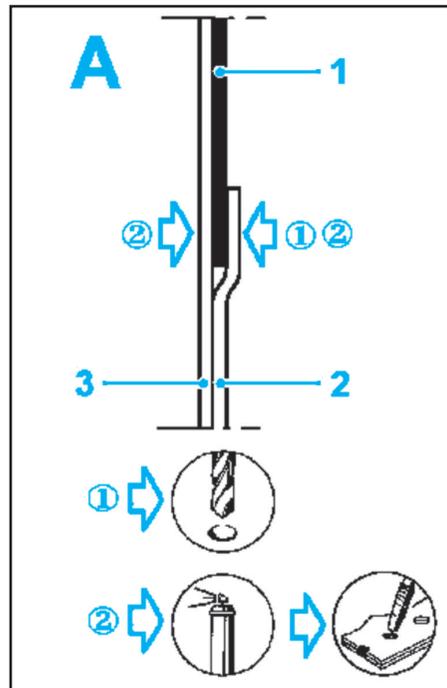
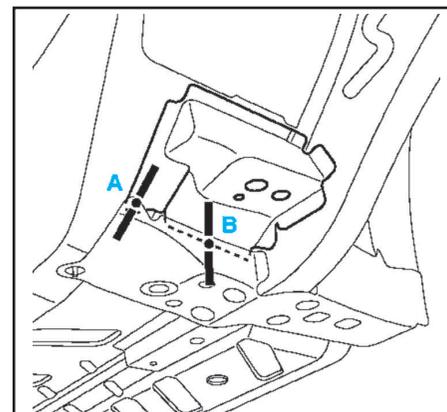
- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du longeron avant partie avant pour une collision avant.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - support de bac à batterie.....1,5/2
 - longeron avant.....1,7/2,5
 - fermeture de longeron avant....1,7/2,5

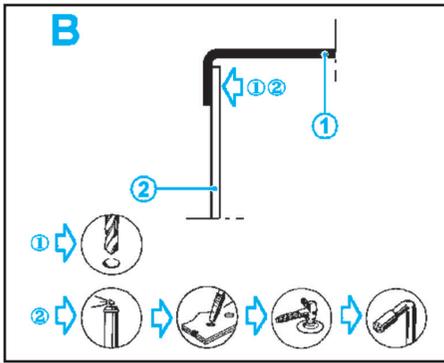
Pièce en position



Remplacement du boîtier arrière de berceau avant

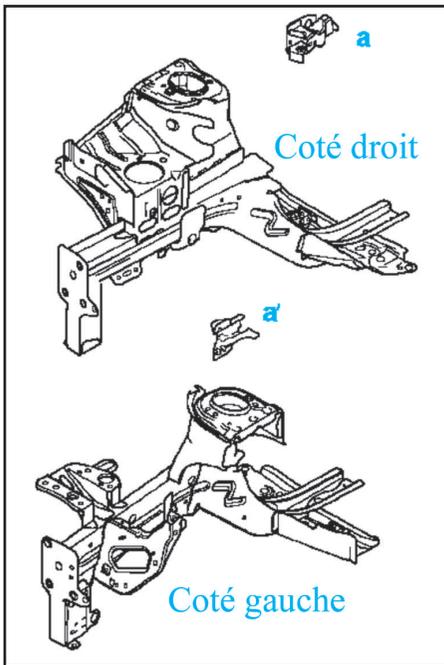
- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du demi bloc ou liée à un incident sur l'écrou soudé de fixation de berceau.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Boîtier arrière de berceau avant.....2
 - traverse latérale avant de planche central.....1,2
 - Plancher central partie latérale...0,7/1,2





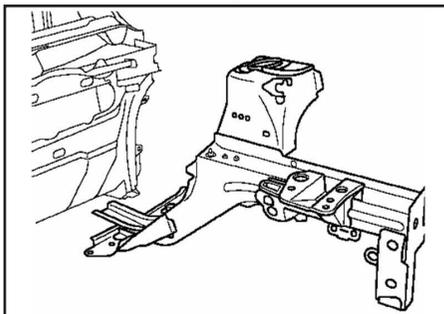
Remplacement du demi bloc avant

- Cette pièce peut être remplacée de deux façons :
- complète : opération complémentaire au remplacement du côté d'auvent pour une collision latérale,
- partielle : suivant les coupes (a) : opération complémentaire au remplacement partiel du côté d'auvent pour une collision avant.

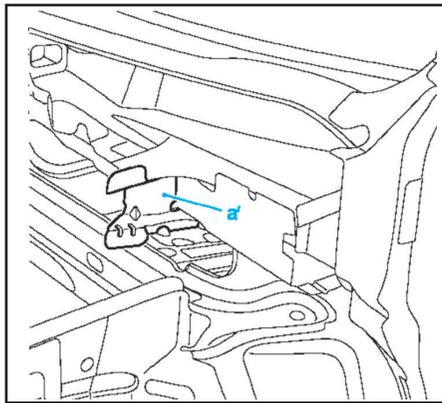


- Pièces concernés (épaisseur en mm) :
- Longeron avant1,7/2,5
- Fermeture de longeron avant partie avant1,7/3
- Tablier1
- Côté d'auvent1
- Cloison de chauffage1

Remplacement complet



Nota : pour l'opération gauche, commander en supplément l'équerre de liaison (a).

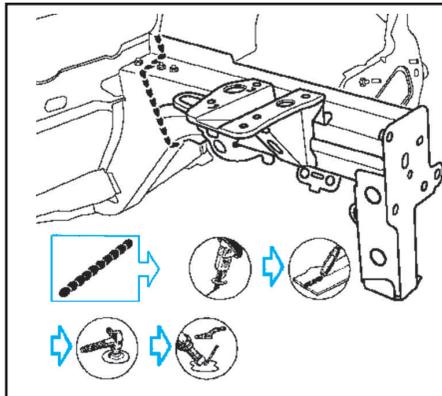


Remplacement partiel du longeron

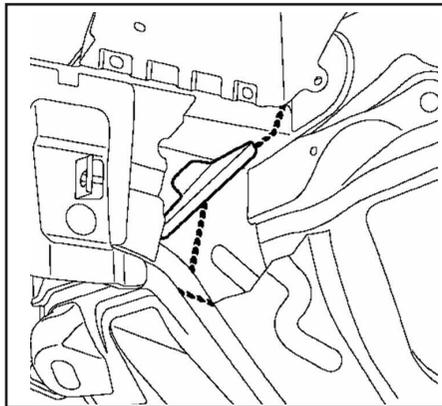
Nota : le remplacement partiel du demi bloc est identique au remplacement du longeron avant partie avant suivant coupe (b) et au remplacement de la fermeture de longeron avant partie avant suivant coupe (b).

Opération sur le longeron

Nota : la coupe s'effectue au niveau de la ligne de rabotage.

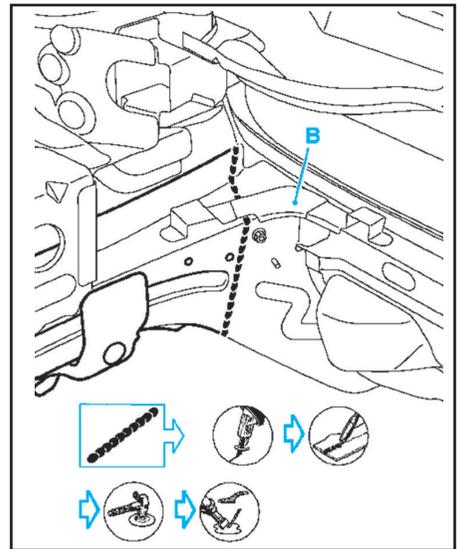


Vue du côté intérieur gauche



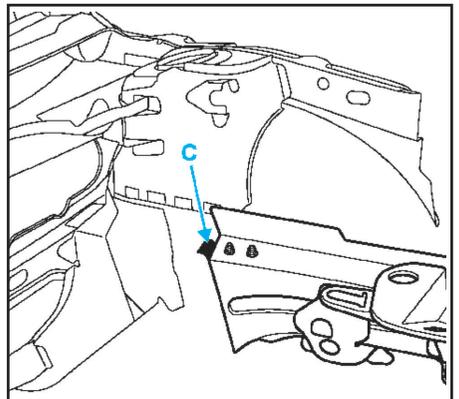
Particularité du côté droit

Nota : pour effectuer la coupe, dégrafer l'équerre de liaison (B) et la remplacer.



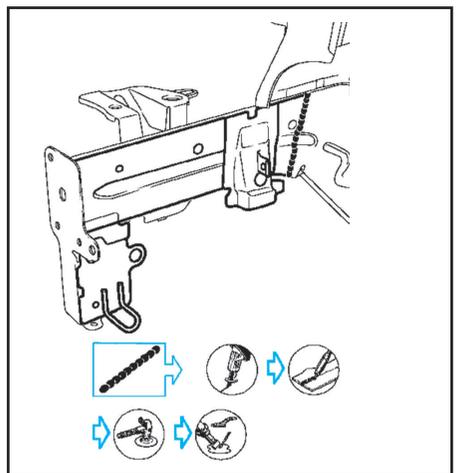
Préparation de la pièce

Nota : lors de la découpe, faire attention à préserver le renfort intérieur arrière (C).



Remplacement partiel de la tôle de fermeture de longeron

Nota : la coupe s'effectue au niveau de la ligne de rabotage.



Remplacement du côté d'auvent

- Cette pièce peut être remplacée de trois façons :
- complète : complémentaire au remplacement du renfort de pied avant pour une collision latérale,
- partielle : suivant coupe a complémentaire au remplacement partiel du renfort de côté d'auvent pour un choc avant,

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

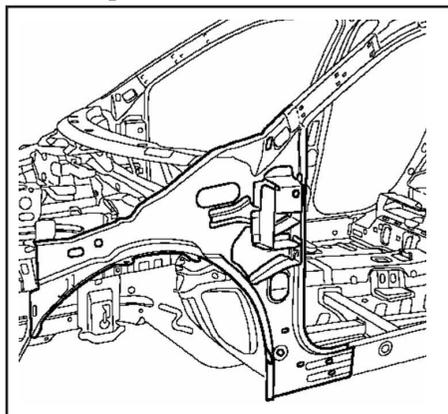
CARROSSERIE

- partielle : suivant coupe **b** complémentaire au remplacement complet du renfort de côté d'auvent pour un choc avant.

Attention : seuls les coupes (**b**, **b'**) et (**d**, **d'**) peuvent être décalées suivant les déformations dues au choc.

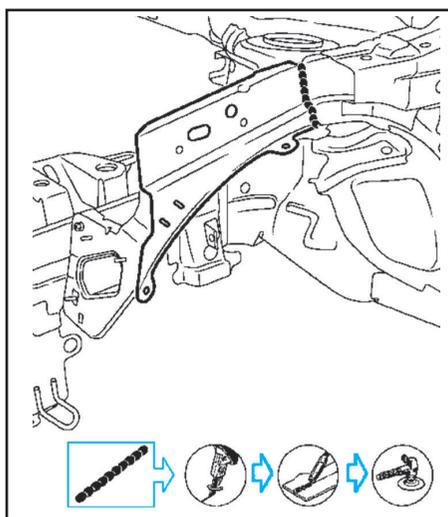
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Côté d'auvent1
 - Boîtier fixation planche de bord....1,7
 - Entretoise supérieure fixation traverse planche de bord.....2,5
 - Entretoise inférieure fixation traverse planche de bord.....2,5
 - Renfort boîtier fixation planche de bord2
 - Équerre fixation poste de conduite..1,5
 - Cage plaquette.....1,2

Pièce en position



Partiel suivant coupe (a)

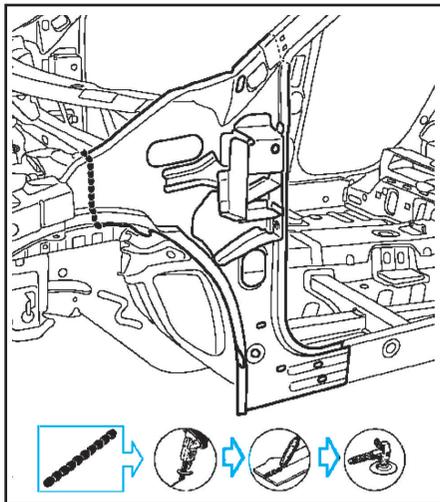
Nota : le remplacement partiel suivant la coupe **a** est lié au remplacement partiel du renfort du côté d'auvent.



Partiel suivant coupe (b)

Nota : • le remplacement partiel suivant la coupe **b** du côté d'auvent est complémentaire au remplacement du renfort de pied avant.

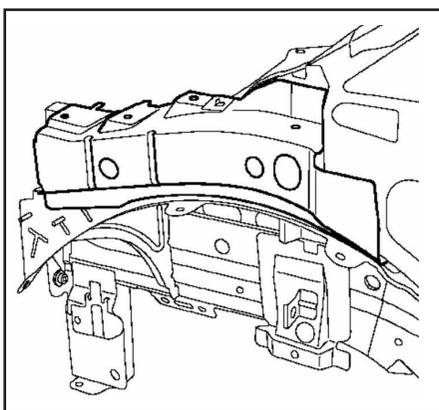
- Lors d'un choc très localisé, un remplacement partiel de la partie arrière peut être réalisé, cela évite d'opérer sur la partie avant du véhicule.



Remplacement du renfort supérieur de côté d'auvent

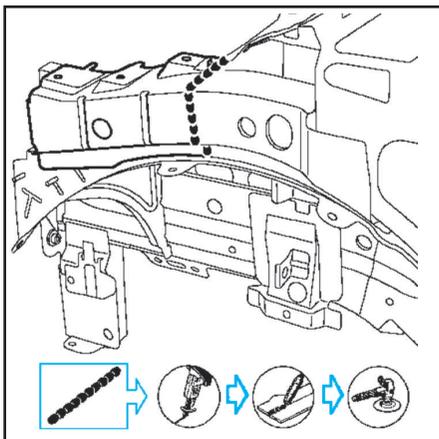
- Cette pièce peut être remplacée de deux façons :
 - complète : opération de base pour une collision avant,
 - partielle : suivant la coupe (**a**), opération de base liée au remplacement partiel du côté d'auvent pour une collision avant.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - renfort de côté d'auvent0,9/1,5
 - côté d'auvent1
 - pied avant0,7

Pièce en position



Détail de la coupe (a)

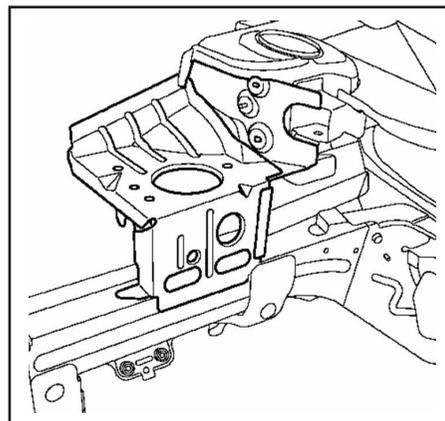
Nota : cette coupe peut être choisie pour une coupe partielle avant ou arrière.



Remplacement du support moteur

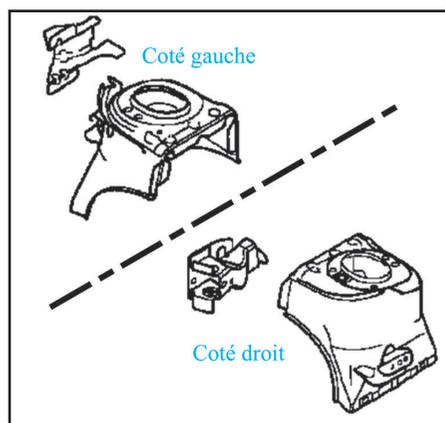
- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du côté d'auvent et du renfort d'auvent pour une collision avant, associée au remplacement partiel du longeron avant et du passage de roue pour un choc latéral droit uniquement.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Support moteur partie arrière1,5
 - Renfort arrière support moteur2
 - Support moteur partie centrale2

Pièce en position

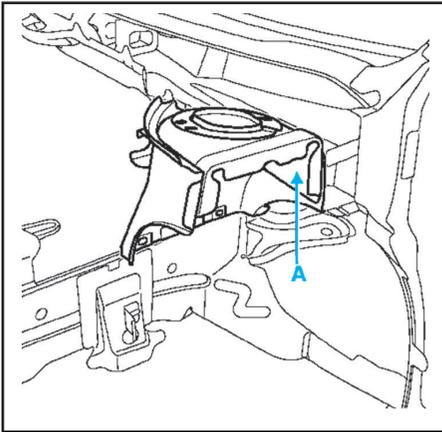


Remplacement du passage de roue avant

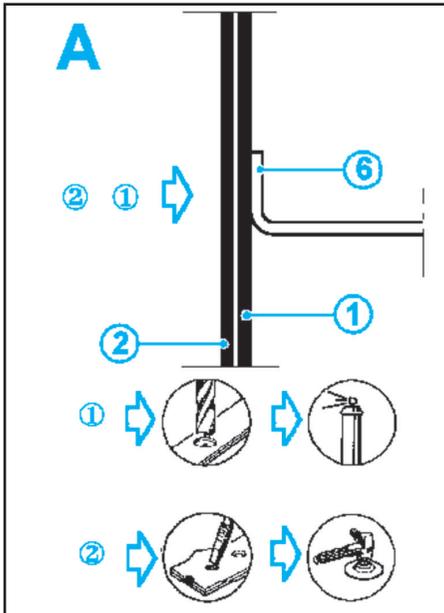
- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du renfort et du côté d'auvent associée au remplacement du support moteur, uniquement pour le côté droit ou au remplacement partiel du longeron avant pour un choc avant.
- Pour cette opération, l'utilisation du banc de redressage est indispensable.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - 1 Réhausse coupelle avant1,1
 - 2 Coupelle amortisseur avant.....2
 - 3 Renfort liaison support moteur réhausse2
 - 4 Renfort coupelle avant2
 - 5 Support fixation filtre air.....1,2
 - 6 Traverse supérieure de tablier.....1



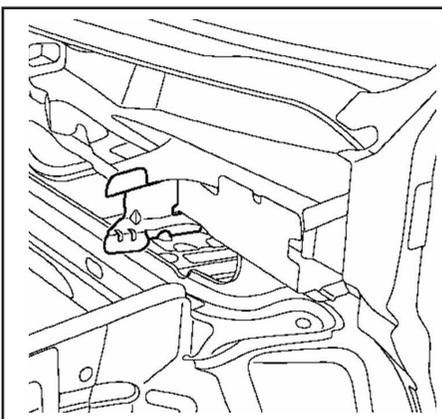
Pièce en position



Nota : ne pas prendre en compte la cloison de chauffage dans l'opération de soudage.



Nota : le dégrafage de l'équerre latérale gauche de traverse inférieure de baie de pare-brise n'est pas nécessaire lors du remplacement passage de roue avant.



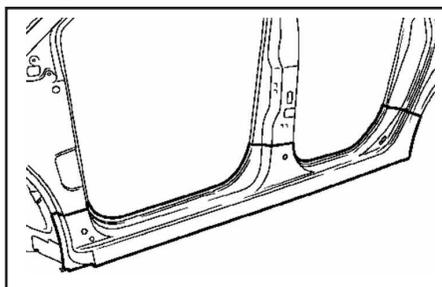
Partie latérale

Remplacement du bas de caisse

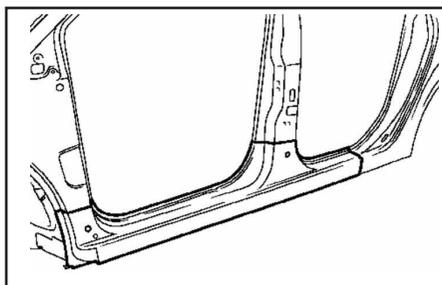
- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

- Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant quatre possibilités :
 - remplacement complet,
 - remplacement partiel avant,
 - remplacement partiel arrière,
 - remplacement partiel sous porte avant.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Bas de caisse0,9
 - Support appui de cric1,8
 - Doublure inférieure de pied milieu.....0,7
 - Renfort de choc pied milieu partie inférieure1,8
 - Fermeture arrière de bas de caisse1
 - Renfort arrière de bas de caisse1,4
 - Plancher arrière partie avant0,9
 - Raidisseur de plancher central1,8
 - Plancher central partie latérale2
 - Renfort de pied avant1,2/1,5
 - Doublure inférieure de pied milieu.....0,7
 - Doublure de pied avant1

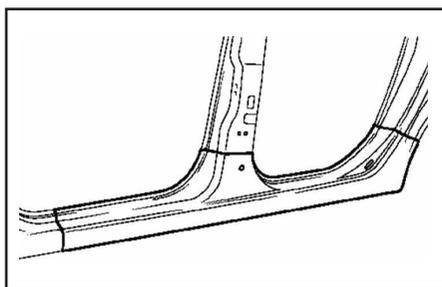
Complet



Partiel avant

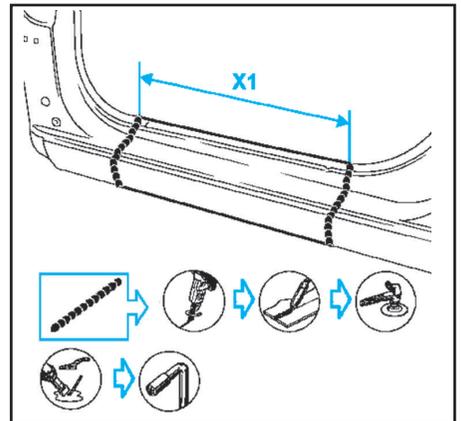


Partiel arrière



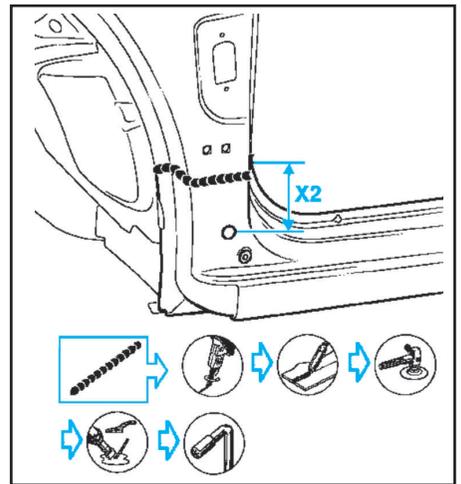
Partiel sous porte

Nota : il est possible lors d'un choc très localisé d'effectuer un remplacement partiel dans la zone (X1).



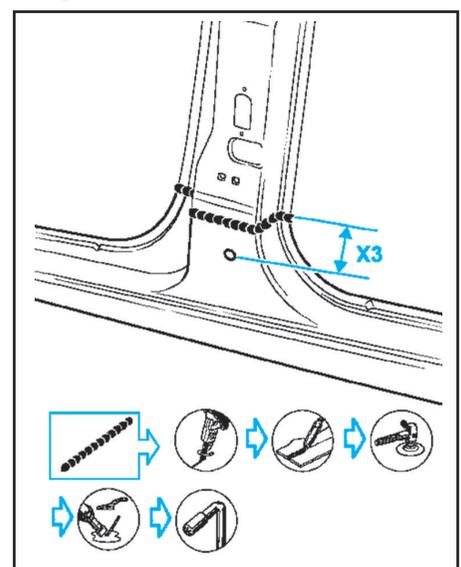
Particularité de la coupe (a)

Nota : effectuer la coupe à la cote (X2) (75 mm).



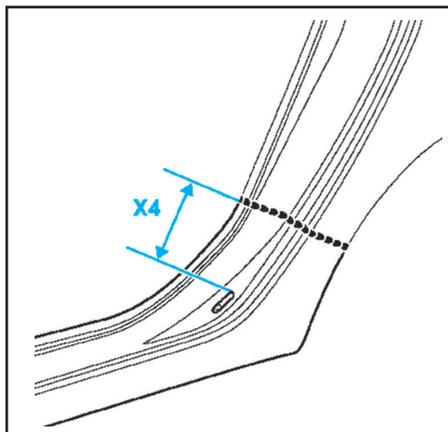
Particularité de la coupe (c)

Nota : • effectuer la coupe à la cote (X3) (60 mm).
• Lors de la découpe, préserver le renfort de pied milieu et la doublure.



Particularité de la coupe (e)

Nota : respecter la zone de coupe (X4) (150 mm). Au-delà de cette limite, le recouvrement de la pièce de rechange n'est plus assuré.



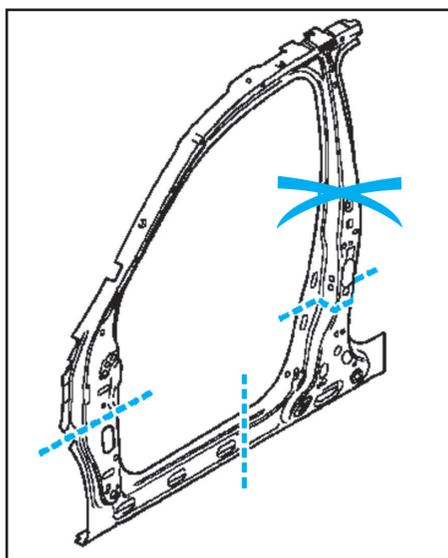
Remplacement du renfort de bas de caisse

- Le remplacement complet de cette pièce est complémentaire au remplacement du bas de caisse complet.

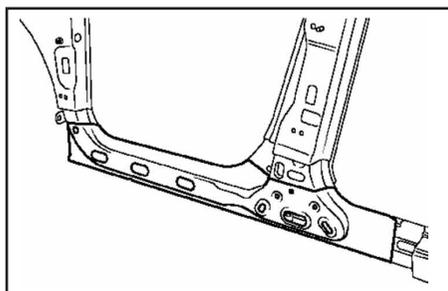
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
- 1 Renfort de bas de caisse1,2/1
 - 2 Raidisseur de renfort de pied milieu partie inférieure1,8
 - 3 Doublure inférieure de pied milieu0,7
 - 4 Doublure de pied avant1
 - 5 Plancher central partie latérale2
 - 6 Fermeture arrière de bas de caisse ..1

Possibilité de coupe

Nota : pour le remplacement du renfort de bas de caisse, le magasin de pièces de rechange fournit uniquement des renforts de côté de caisse partie avant.

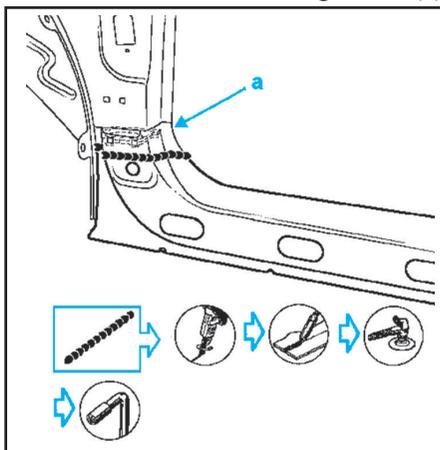


Pièces en position



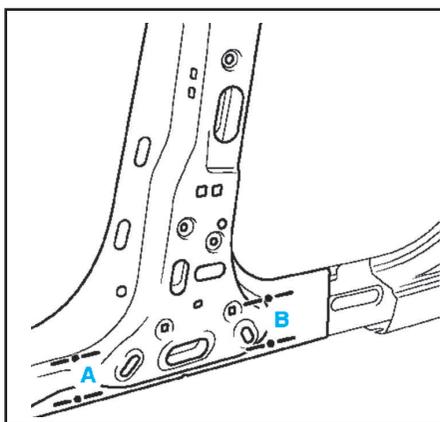
Particularité de la coupe sur le renfort de bas de caisse partie avant

Nota : la position de cette soudure ne doit pas être décalée, elle est déterminée en fonction de celle de l'insert gonflant (a).

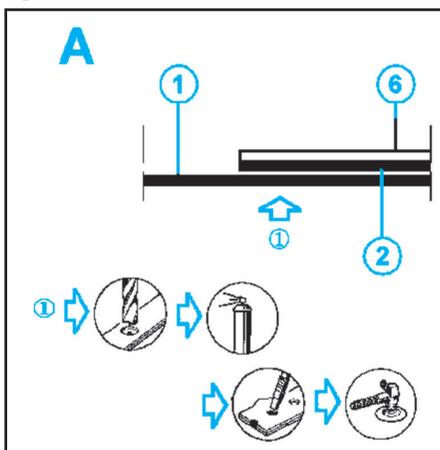


Particularité du remplacement du renfort de bas de caisse

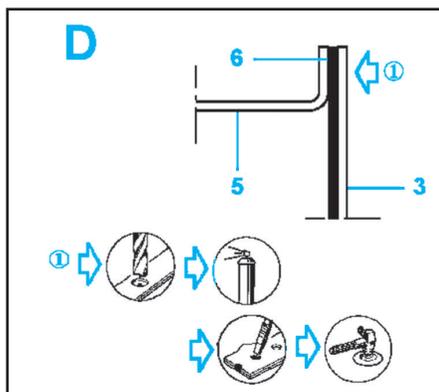
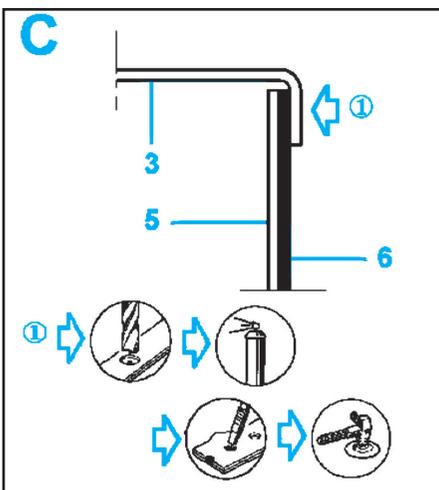
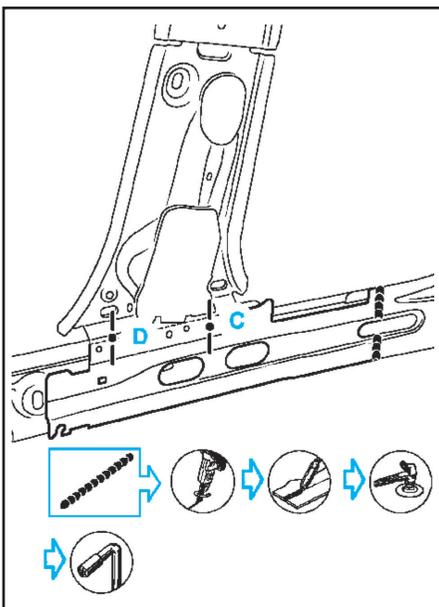
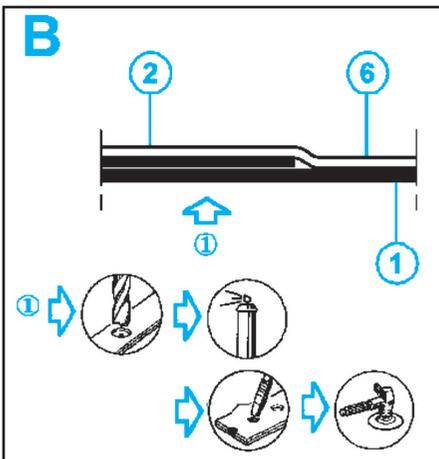
Nota : pour effectuer cette opération, commander la fermeture arrière de bas de caisse.



Nota : percer les trois tôles de part en part.



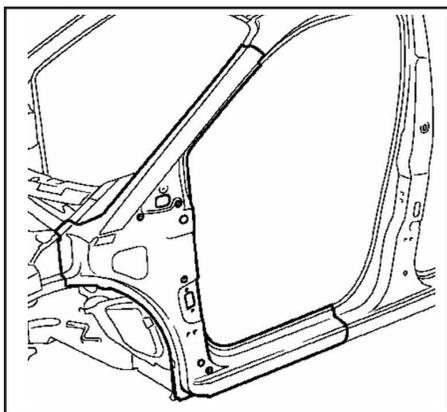
Nota : le plancher central partie latérale n'est pas concerné par la soudure de la fermeture arrière de bas de caisse et de la doublure inférieure de pied milieu.



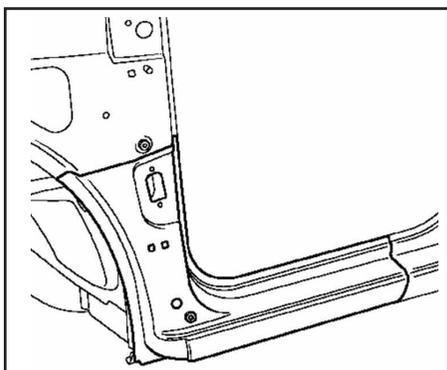
Remplacement du pied avant

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour un choc latéral.
- Dégraffer partiellement le renfort supérieur de côté d'auvent.
- Le pied avant est prélevé dans la partie avant de côté de caisse.
- La coupe **a** évite de remplacer l'insert gonflant.
- La coupe **b** évite de dégraffer le renfort supérieur de côté d'auvent.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Pied avant0,7
 - Pavillon0,8
 - Raidisseur de plancher central1,8
 - Doublure de montant de baie de pare-brise.....1,2
 - Traverse avant de pavillon1
 - Appui de cric.....1,8
 - Renfort supérieur de côté d'auvent1,2
 - Renfort de pied avant1,2/1,5
 - Doublure de pied avant1
 - Plancher central partie latérale2

Complet

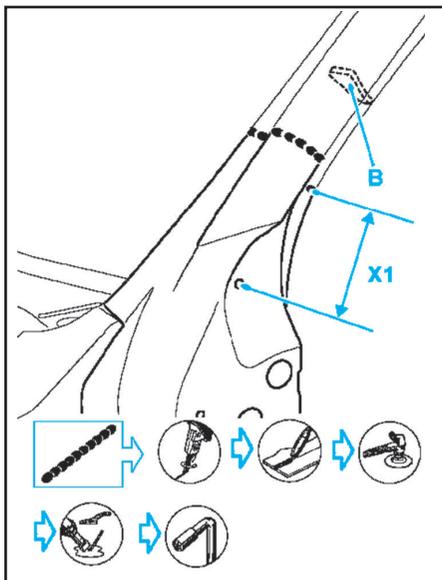


Partiel



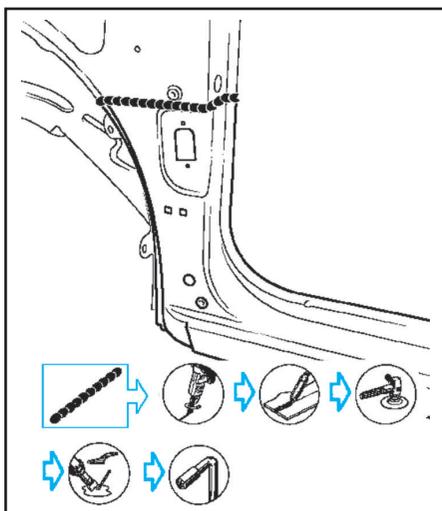
Particularité de la coupe (a)

Nota : ne pas effectuer la coupe au-dessus de cette limite pour éviter de polluer l'insert gonflant (**B**) (**X1** = 220 mm).

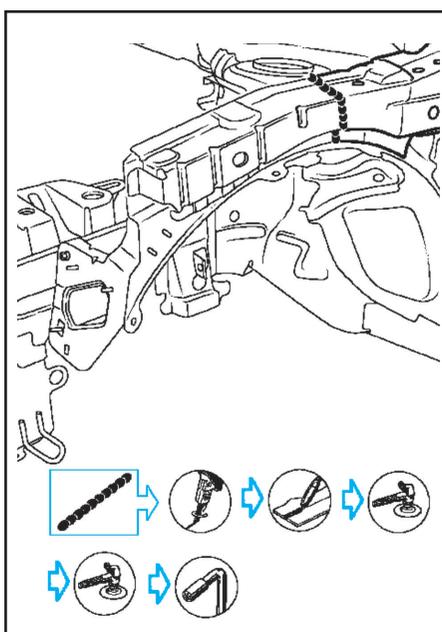


Particularité de la coupe (b)

Nota : la position de cette soudure ne doit pas être décalée, elle est déterminée en fonction de celle du renfort de bas de caisse.



Particularité de la coupe du renfort supérieur du côté d'auvent pour le remplacement du côté de caisse



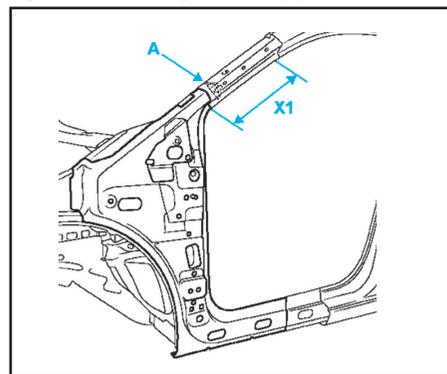
Remplacement du renfort de pied avant

- Cette pièce peut être remplacée de deux façons :
 - complète, complémentaire au remplacement du pied avant pour une collision latérale avant,
 - partielle, complémentaire au remplacement partiel du pied avant pour une collision latérale avant.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Renfort de pied avant1,2/1,5
 - Appui de cric1,8
 - Renfort supérieur de côté d'auvent1,2
 - Renfort arrière de bas de caisse1,4
 - Doublure de montant de baie de pare-brise1,2
 - Raidisseur de plancher central1,8
 - Traverse avant de pavillon1
 - Traverse central de pavillon1
 - Renfort supérieur de côté d'auvent1,2
 - Doublure de pied avant1
 - Côté de caisse partie avant0,7
 - Renfort de choc pied milieu partie inférieur.....1,8
 - Doublure inférieure de pied milieu0,7
 - Doublure supérieure de pied milieu.....1,5
 - Pavillon0,8
 - Plancher central partie latérale2

Complet

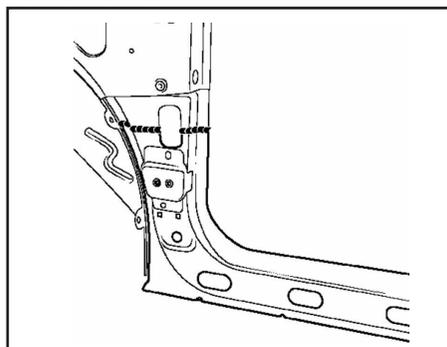
Nota : • la position de cette soudure ne doit pas être décalée, elle est déterminée en fonction de celle de l'insert gonflant (**A**).

• En cas de choc important, il est possible de couper le renfort de pied avant dans la zone (**X1**) mais cela nécessite de remplacer l'insert gonflant (**A**).



Détail de la coupe (a)

Nota : cette coupe est possible en cas de choc localisé.

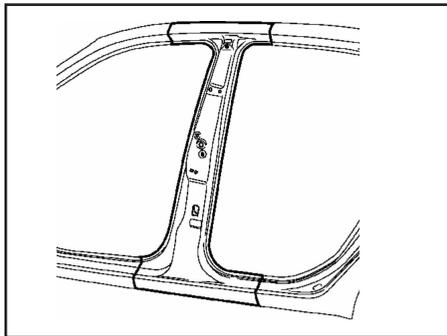


Remplacement du pied du milieu

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour un choc latéral.
- Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant deux possibilités :
 - complète, suivant les coupes (a), (b), (d) et (e), opérations complémentaires au remplacement du pavillon pour une collision latérale,
 - partielle, les coupes (c), (d) et (e), opération de base pour une collision latérale.
- Le pied milieu est prélevé dans la partie avant de côté de caisse.
- Pour effectuer cette opération, commander en supplément l'insert gonflant de pied milieu.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Pied milieu0,7
 - Renfort de pied milieu1,2/1,5
 - Doublure inférieure de pied milieu0,7
 - Doublure supérieure de pied milieu1,5
 - Fermeture arrière de bas de caisse1
 - Plancher central partie latérale2
 - Pavillon0,8
 - Traverse central de pavillon1
 - Raidisseur de plancher central1,8
 - Appui de cric avant1,8

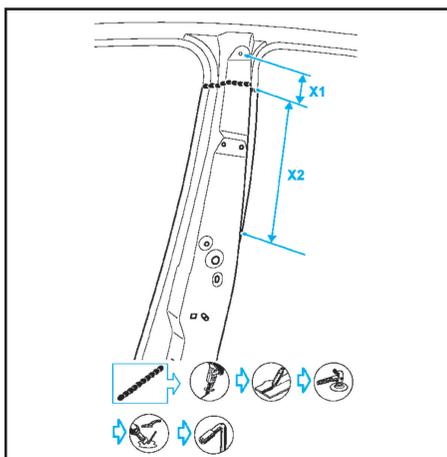
Complet

Nota : les coupes (a), (b), (d) et (e) peuvent être décalées de 100 mm.



Détail de la coupe (c)

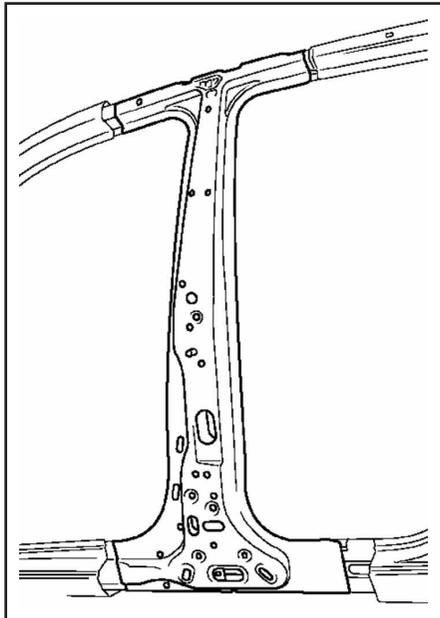
- Nota** : • la découpe doit s'effectuer dans la zone (X2) (300 mm).
 • (X1) (70 mm).
- Lors de la découpe, préserver le renfort de pied milieu et la doublure.



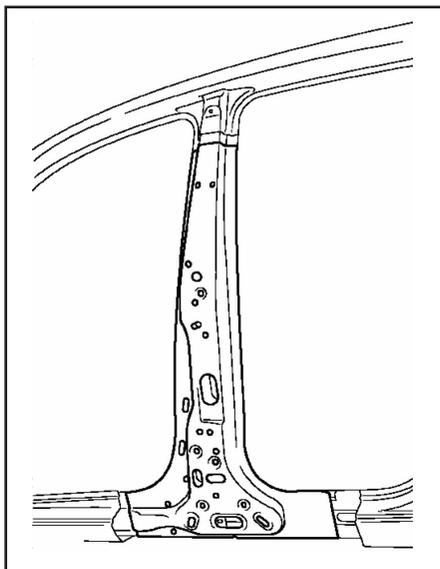
Remplacement du renfort de pied milieu

- Cette pièce peut être remplacée de deux façons :
 - complète, complémentaire au remplacement du pied milieu et du pavillon,
 - partielle, partie inférieure complémentaire au remplacement partiel du pied milieu.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - 1 Renfort de pied milieu1,2/1,5
 - 2 Raidisseur de renfort de pied milieu ..2
 - 3 Raidisseur de renfort de pied milieu partie inférieure1,8
 - 4 Côté de caisse0,7
 - 5 Fermeture arrière de bas de caisse ..1
 - 6 Plancher central partie latérale.....0,7/1,2
 - 7 Doublure inférieure de pied milieu0,7
 - 8 Doublure supérieure de pied milieu1,5
 - 9 Traverse central de pavillon1
 - 10 Pavillon0,8

Complet

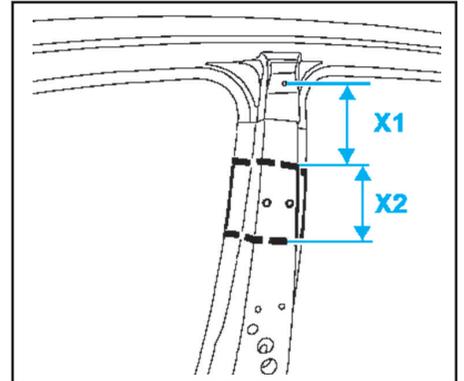


Partiel inférieur

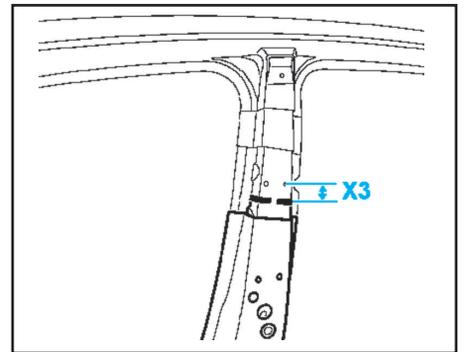


Particularité du remplacement du renfort de pied milieu avec le raidisseur de renfort de pied milieu partiel

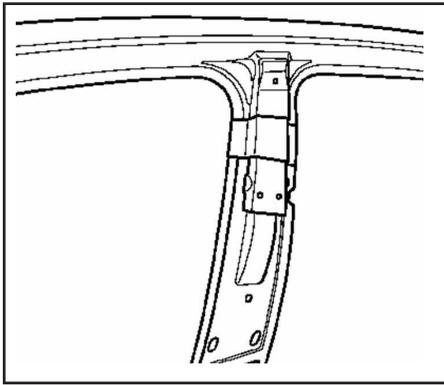
- Préparation sur véhicule :
 - effectuer une épargne en respectant les cotes ci-dessous (X1 = 140 mm et X2 = 132,5 mm).



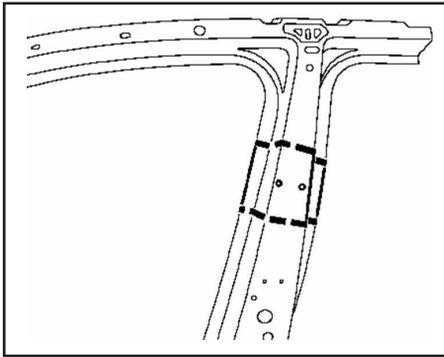
- Nota** : le morceau de renfort de pied milieu doit être conservé pour être soudé en fin d'opération.
- Lors de la découpe, préserver le raidisseur de renfort de pied milieu interne situé à proximité immédiate de la pièce à découper.
 - Effectuer la coupe à la cote (X3) = 39 mm.



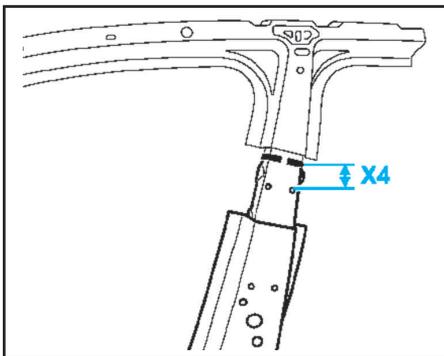
Nota : le véhicule doit être préparé de cette façon.



- Préparation de la pièce neuve :



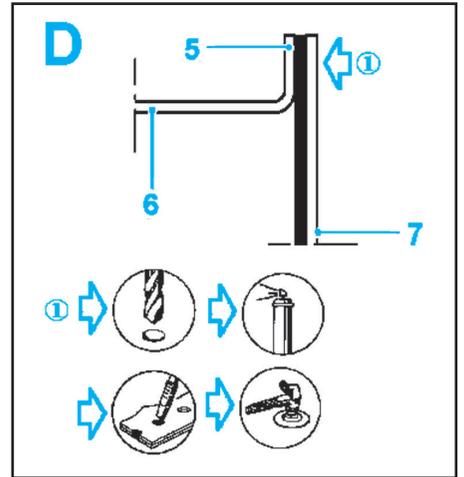
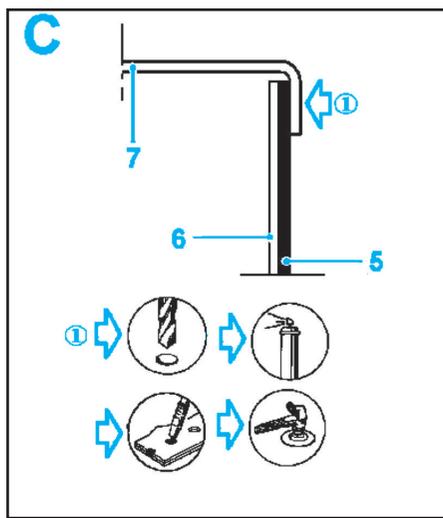
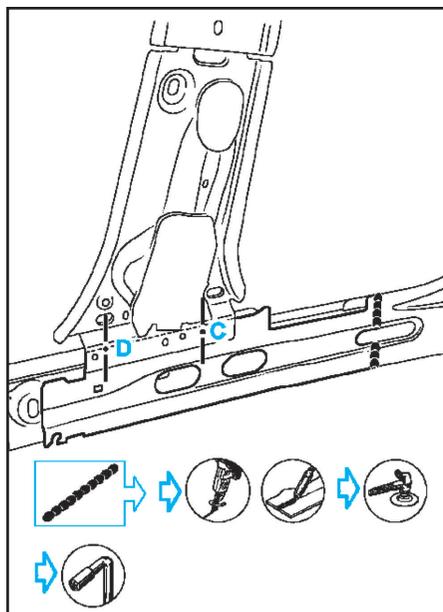
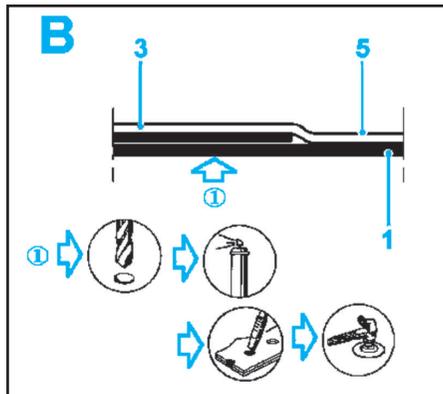
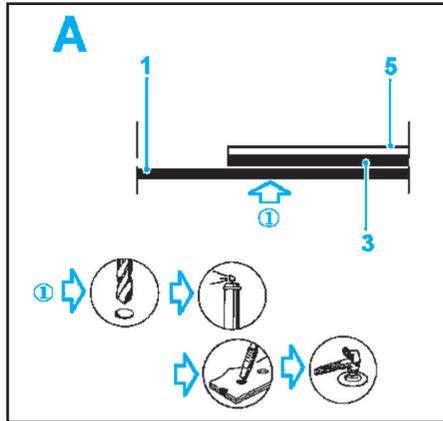
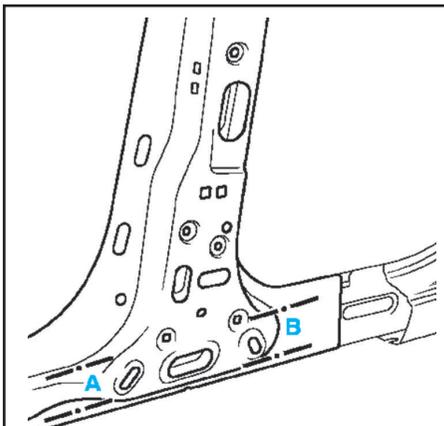
- effectuer la même opération que sur le véhicule et avec les mêmes cotes.
- Effectuer la coupe à la cote (X4) = 47 mm.



- Aligner la pièce de rechange au véhicule et effectuer un cordon de soudure.
- Ressouder le morceau de renfort de pied milieu.

Particularité du remplacement du renfort de pied milieu complet ou partiel en partie inférieure

Nota : percer les trois tôles de part en part.



Nota : le plancher central partie latérale n'est pas concerné par la soudure de la fermeture arrière de bas de caisse et de la doublure inférieure de pied milieu.

Partie arrière

Remplacement du panneau d'aile arrière

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale arrière.

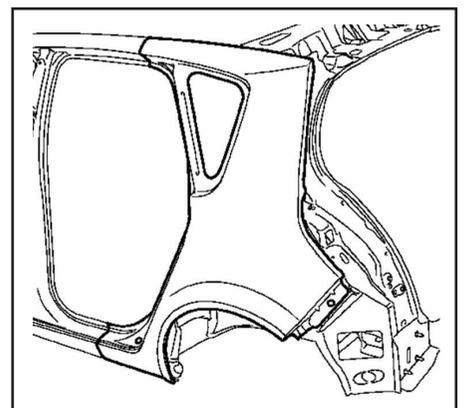
Nota : • les coupes (a) évitent la dépose du pavillon.

• La coupe (b) évite de refaire la protection anti-gravillon du bas de caisse et permet de préserver l'insert gonflant inférieur.

- Pièces concernées (épaisseur en mm) :

- 1 Panneau d'aile arrière.....0,9
- 2 Renfort supérieur de custode1
- 3 Renfort de custode0,9
- 4 Pavillon0,8
- 5 Traverse arrière de pavillon1
- 6 Doublure de brancard arrière.....0,9
- 7 Appui de cric1,8
- 8 Support de feux arrière1
- 9 Gouttière de panneau d'aile arrière..1
- 10 Allonge de passage de roue arrière1
- 11 Fermeture arrière de bas de caisse..1
- 12 Doublure de custode0,7

Complet



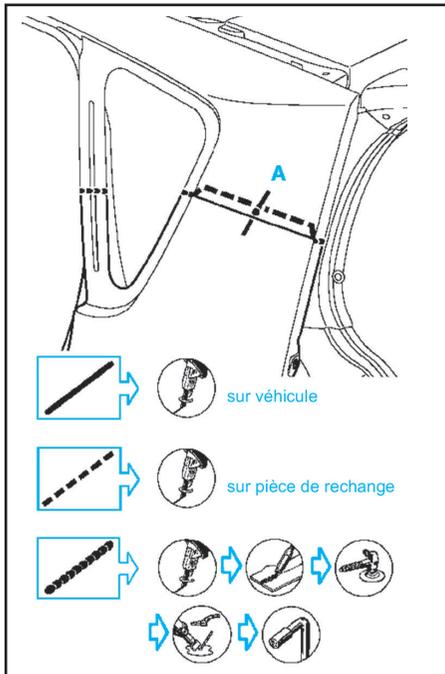
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

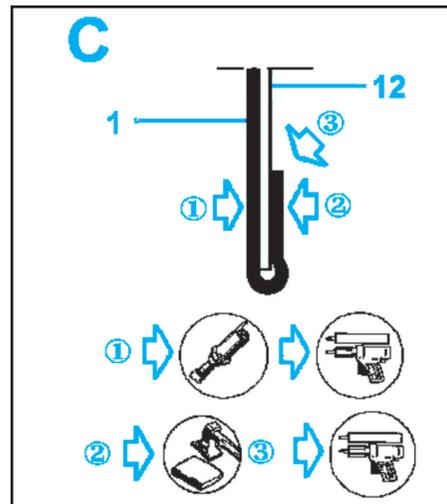
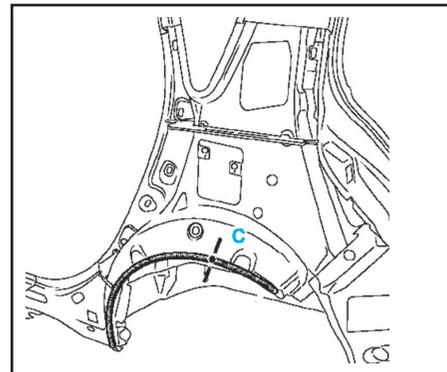
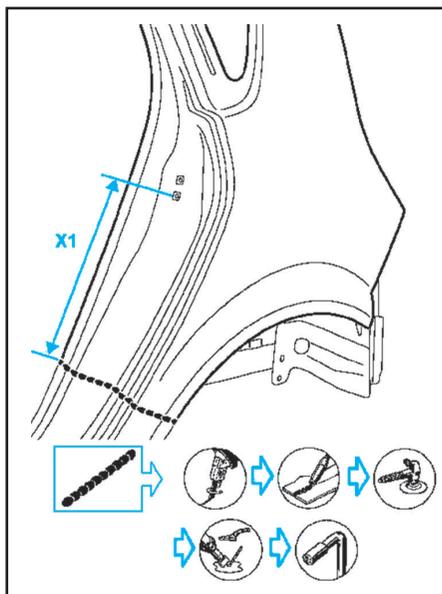
CARROSSERIE

Particularité de la coupe (a)



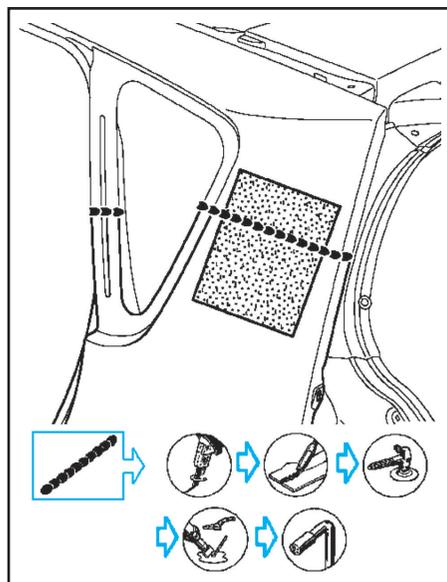
Particularité de la coupe (b)

Nota : ne pas effectuer la coupe en dessous de cette limite pour éviter de polluer l'insert gonflant (X1 = 350 mm).



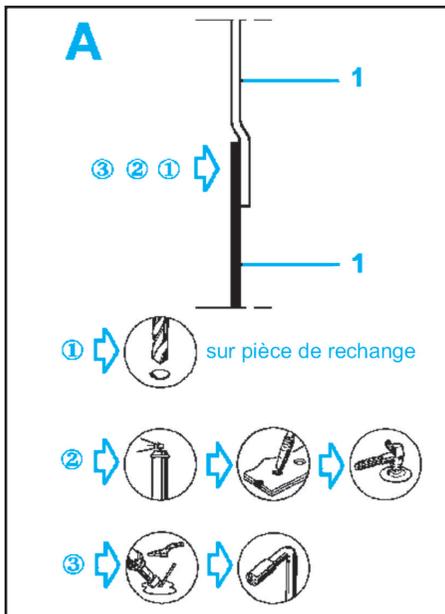
Version longue

Nota : après le remplacement de l'aile, coller une plaque insonorisante (référence 77 01 423 556).

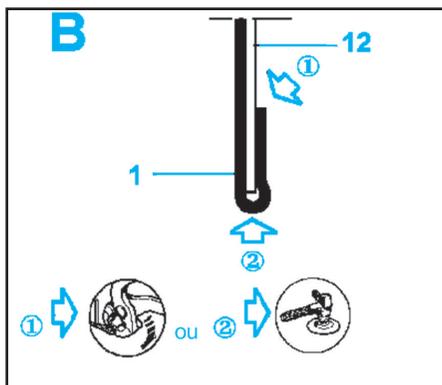
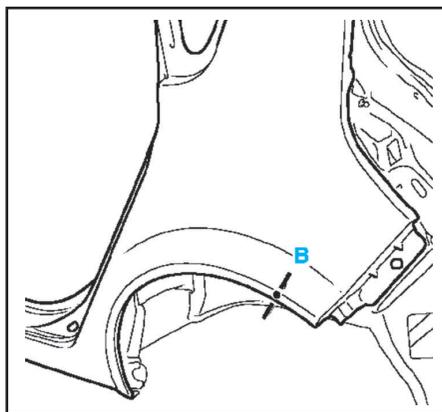


Remplacement du support de feu arrière

- Le remplacement de cette pièce complète est une opération complémentaire au remplacement du pavillon et du panneau d'aile arrière pour une collision arrière.
- Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant trois possibilités :
 - remplacement complet,
 - remplacement partie inférieure complémentaire au panneau d'aile partiel,
 - remplacement partiel partie inférieure.

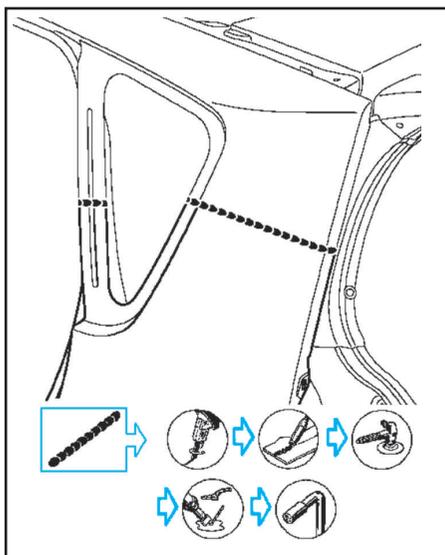


Particularité du changement du panneau d'aile arrière



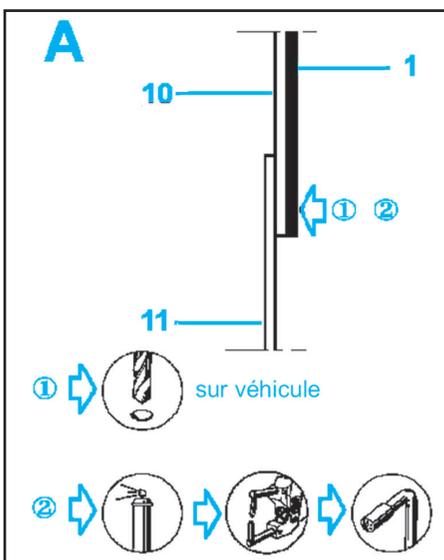
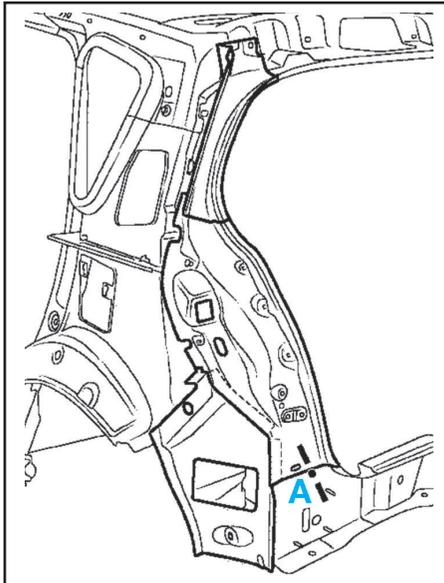
Nota : • utiliser une colle type M.J.Pro (référence 77 11 172 376) pour assurer l'aspect et l'étanchéité après sertissage du panneau d'aile arrière.
 • Utiliser une colle de structure (référence 77 11 219 885) sur la zone de sertissage.

- Il est possible de réaliser une soudure en bord à bord.

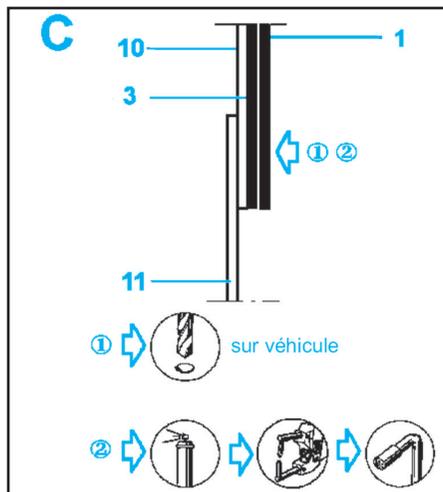
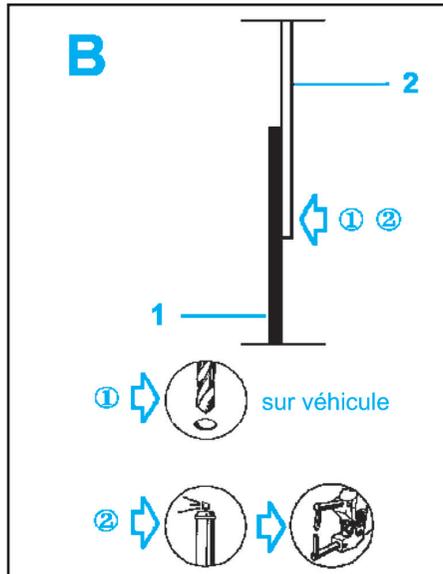
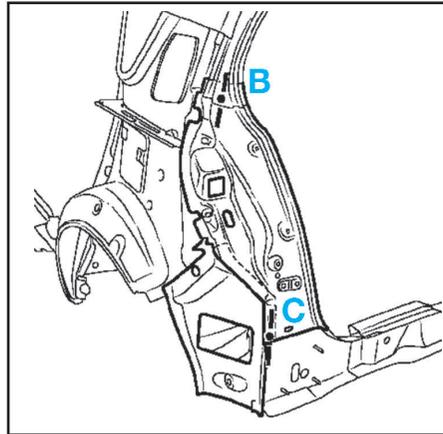


- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
- 1 Support de feux arrière0,7
- 2 Gouttière de panneau d'aile arrière1/0,9
- 3 Allonge de passage de roue arrière0,7
- 4 Passage de roue arrière intérieur ..0,7
- 5 Pavillon0,8
- 6 Traverse arrière de pavillon1
- 7 Doublure de custode0,7
- 8 Panneau d'aile arrière0,7
- 9 Traverse inférieure extrême arrière partie latérale0,7
- 10 Doublure de support de feux0,7
- 11 Doublure latérale de jupe arrière..1,5
- 12 Renfort de custode0,9

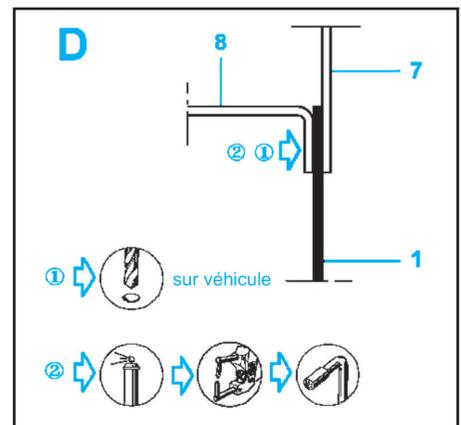
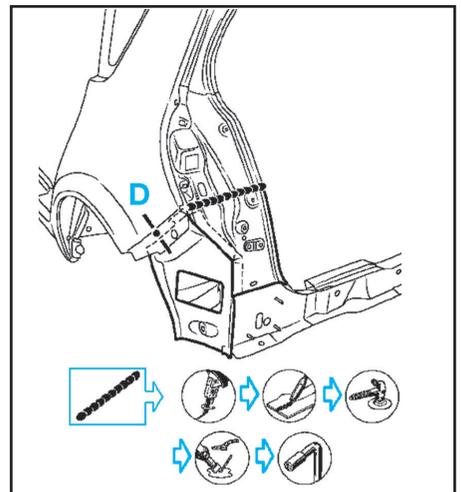
Complet



Partie inférieure



Partie inférieure (partiel)



Remplacement du passage de roue arrière extérieur

- Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant deux possibilités :
- remplacement complet complémentaire au remplacement du pavillon, du panneau d'aile arrière complet ou du passage de roue arrière partie avant et arrière,
- remplacement partie inférieure complémentaire au remplacement partiel du panneau d'aile.

Nota : le passage de roue arrière extérieur est prélevé dans la doublure de custode.

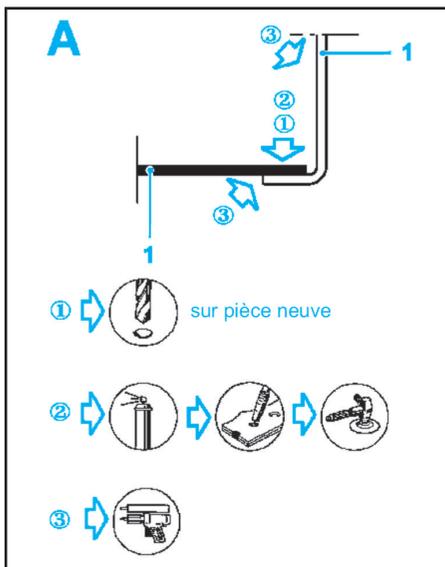
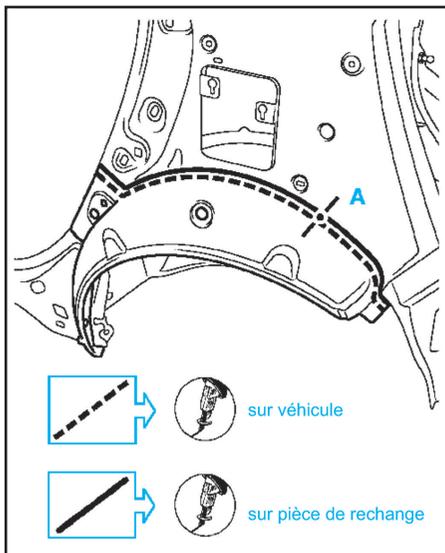
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
- 1 Passage de roue arrière extérieur ..0,7
- 2 Gouttière de panneau d'aile arrière partie inférieure0,9
- 3 Allonge de passage de roue arrière0,7
- 4 Panneau d'aile arrière0,7
- 5 Support de feux arrière1
- 6 Fermeture de passage de roue arrière partie avant1
- 7 Fermeture de passage de roue arrière partie arrière0,7
- 8 Passage de roue arrière intérieur ..0,7
- 9 Appui de cric1,8
- 10 Renfort arrière de bas de caisse ..1,4
- 11 Fermeture arrière de bas de caisse ..1
- Espacement entre les points **60 mm**.
- Réaliser un cordon de mastic dans l'angle pour assurer l'étanchéité.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

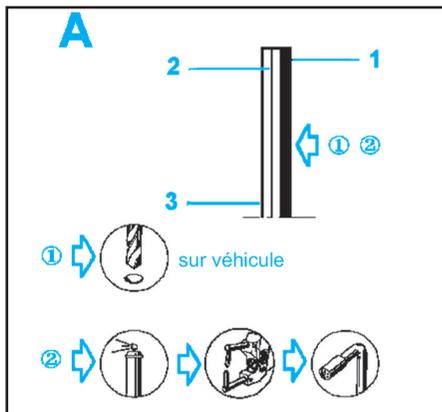
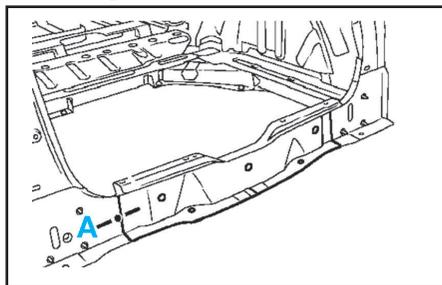


- Utiliser du mastic **M.J. Pro** (référence : 77 11 172 676).

Remplacement de la jupe arrière

- Le remplacement de cette pièce est associé au remplacement de la doublure du support de feux arrière.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - 1 Doublure de jupe arrière0,7
 - 2 Jupe arrière0,7
 - 3 Doublure latérale de jupe arrière ..1,5
 - 4 Doublure de support de feux0,7
 - 5 Support de feux.....1
 - 6 Renfort de fixation de traverse de choc arrière2
 - 7 Traverse inférieure extrême arrière partie latérale0,7

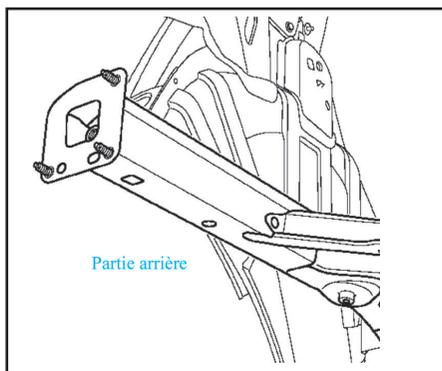
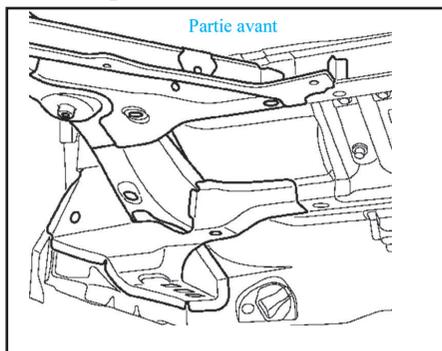
Pièce en position



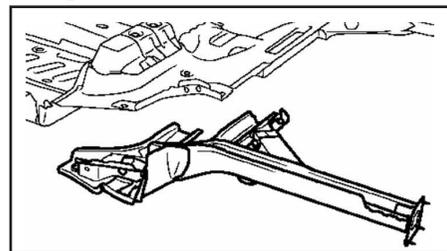
Remplacement du longeron arrière

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement partiel du plancher arrière partie avant pour une collision arrière.
- L'utilisation du banc de réparation est indispensable.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - Longeron arrière2/1,6
 - Traverse avant de plancher arrière partie centrale1,2
 - Traverse central de plancher arrière1
 - Plancher arrière partie avant0,7
 - Passage de roue arrière intérieur0,7
 - Doublure de custode0,7

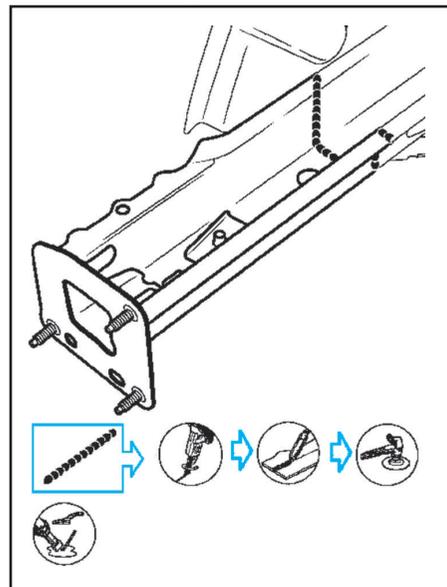
Pièce en position



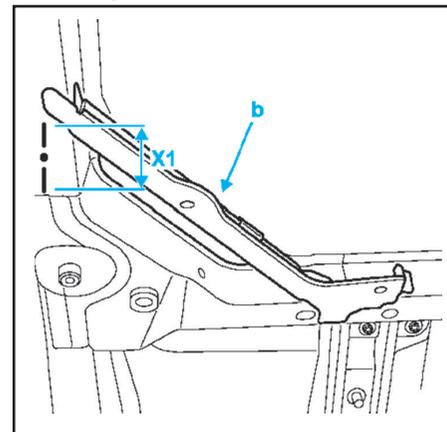
Complet



Détail de la coupe (a)



- Nota :**
- si le choc ne permet pas de couper le longeron à l'endroit indiqué ci-dessus, il est possible de prélever l'équerre de liaison b de la pièce de rechange et de la souder dans la zone (X1) sur le longeron indiqué ci-dessous.
 - La méthode de coupe reste identique à la coupe précédente.
 - Sur le côté gauche, le raboutage se situe en (B), en conséquence, couper sur le raboutage.

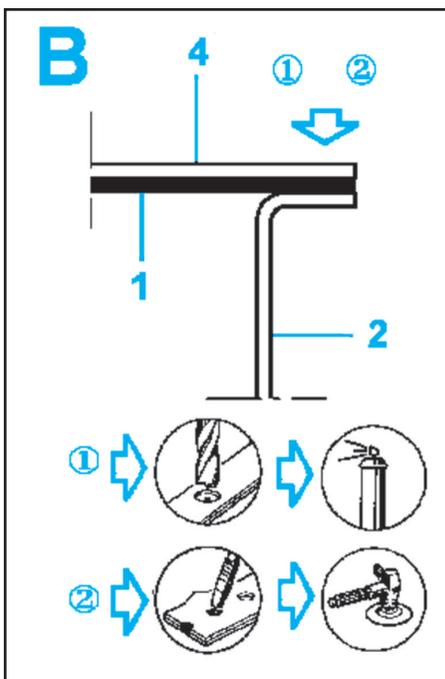
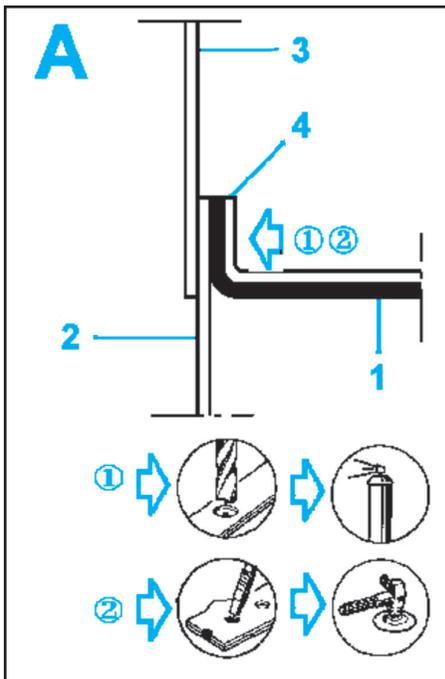
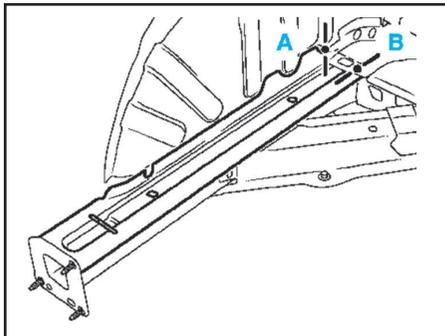


Remplacement de la toile de fermeture du longeron arrière

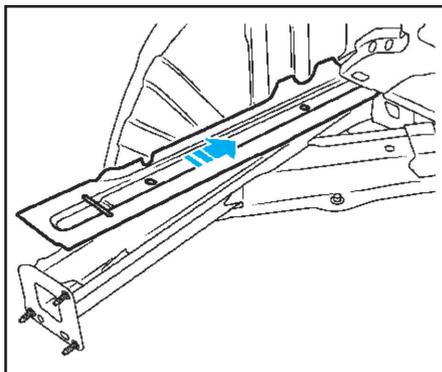
- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement de la jupe arrière et au remplacement du longeron arrière pour une collision arrière.
- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
 - 1 Fermeture de longeron arrière0,7
 - 2 Longeron arrière1,6

- 3 Passage de roue arrière intérieur ...0,7
- 4 Renfort latéral fixation de siège....1,7

Pièce en position



Mise en place de la fermeture de longeron



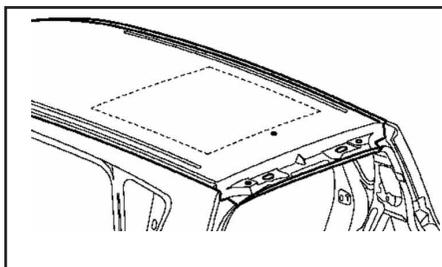
Nota : cette pièce peut également être remplacée pour un redressage du longeron arrière et dans ce cas l'utilisation du banc de réparation est indispensable.

Partie supérieure

Remplacement du pavillon

- Pièces concernées (épaisseur en mm) :
- Pavillon0,7
- Côté de caisse0,7
- Traverse avant de pavillon1
- Traverse arrière de pavillon1
- Traverse centrale de pavillon1
- Renfort supérieur de custode1
- Renfort de pied avant1,2/1,5
- Doublure de brancard arrière0,9
- Doublure de custode0,7
- Doublure de pied avant1

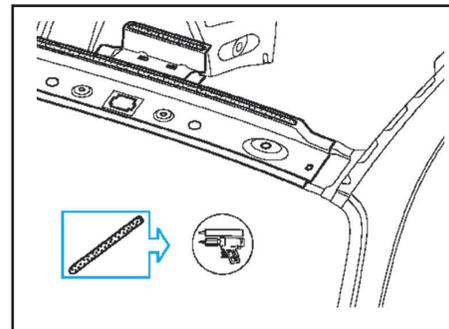
Pièce en position



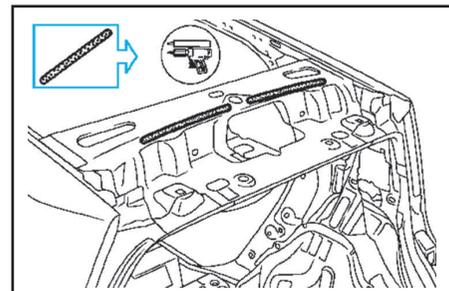
Nota : • lors du remplacement du pavillon, le carton raidisseur de pavillon est à remplacer impérativement.
• Pour la pose sur le pavillon, le carton raidisseur de pavillon doit être centré entre les côtés de caisse, la traverse arrière de pavillon et la traverse centrale de pavillon.

Zone d'encollage du pavillon

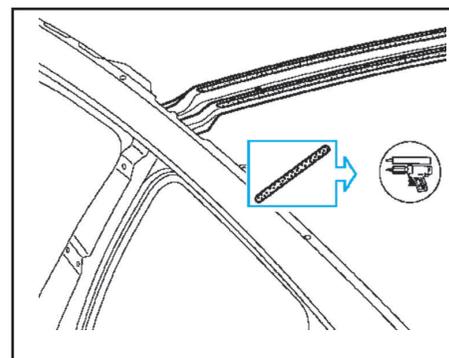
Traverse avant



Traverse arrière



Traverse centrale



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE DE LA CARROSSERIE

Généralités

- Avant d'entreprendre la réparation de la carrosserie d'une voiture, même paraissant légèrement accidentée, effectuer une série de contrôles :

Contrôle visuel

- Ce contrôle consiste à examiner le soubassement du véhicule aux abords des fixations mécaniques et dans les zones fusibles ou vulnérables de façon à détecter la présence de plis de déformation.

Contrôle à la pige

- Le contrôle visuel peut être complété par un contrôle à la pige qui permettra, par comparaisons symétriques, de mesurer certaines déformations.

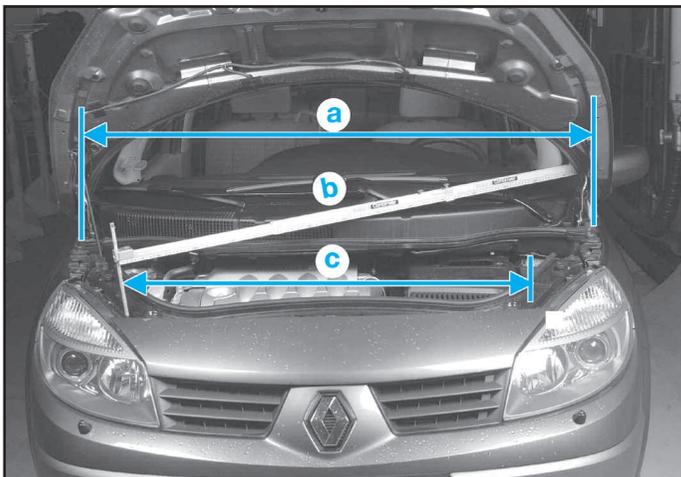
- C'est le seul contrôle qui permet de déterminer si le choc subi par le véhicule a ou n'a pas affecté le comportement routier de celui-ci.

Attention : • il ne faut pas négliger, dans les cas limites, le contrôle des éléments de train roulant qui pourraient également avoir subi des déformations.

• Par principe, aucun élément soudé constitutif de la coque ne doit être remplacé sans s'être assuré que le soubassement n'a pas été affecté par le choc.

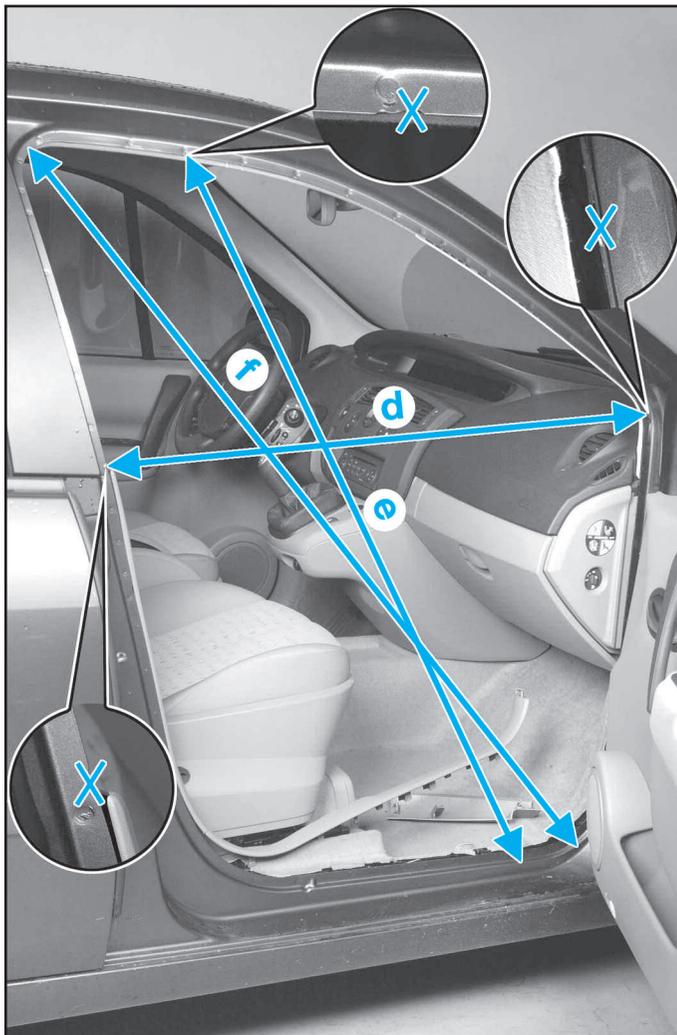
Contrôle à la pige

Compartiment moteur



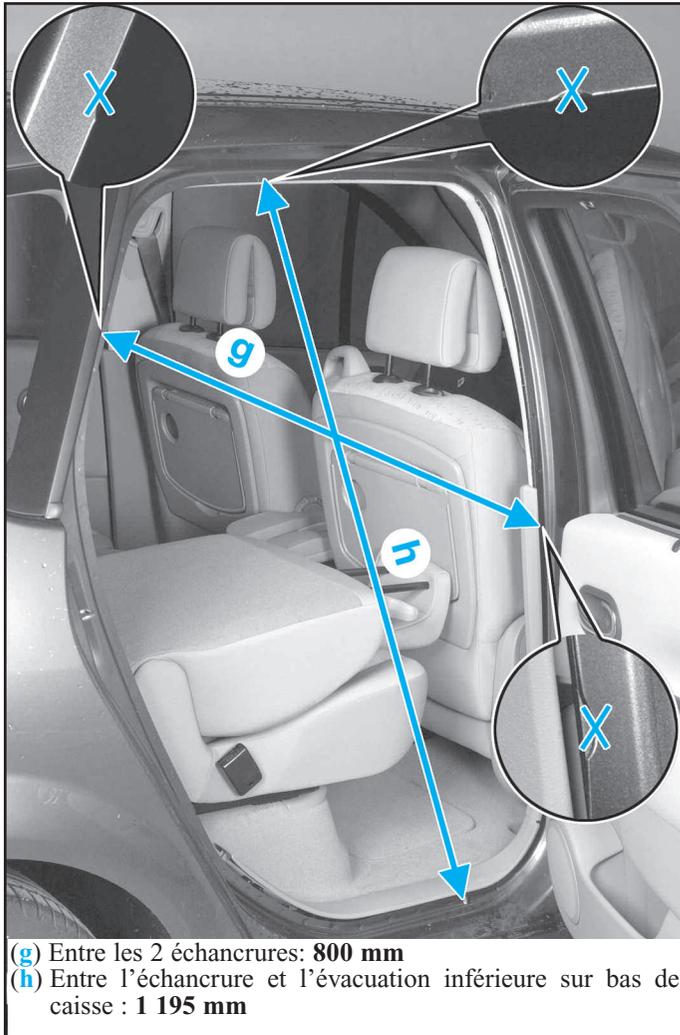
- (b) Entre la vis avant d'optique et la vis arrière d'aile : **1 421 mm** (contrôle symétrique)
 (a) Entre les deux vis arrière d'aile : **1 540 mm**
 (c) Entre les vis avant d'optique : **1 056 mm**

Porte avant

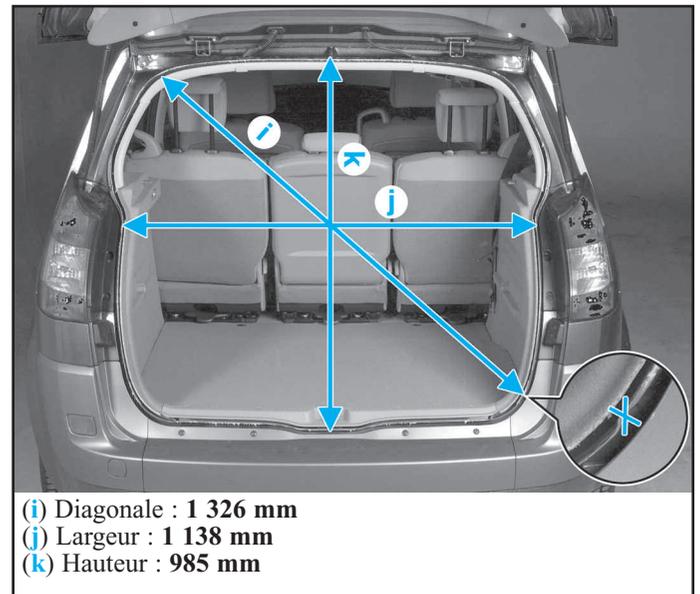


- (d) Entre les 2 échancrures : **935 mm**
 (e) Entre l'échancrure et l'évacuation inférieure sur bas de caisse : **1 290 mm**
 (f) Diagonale : **1 591 mm**

Porte arrière



Hayon

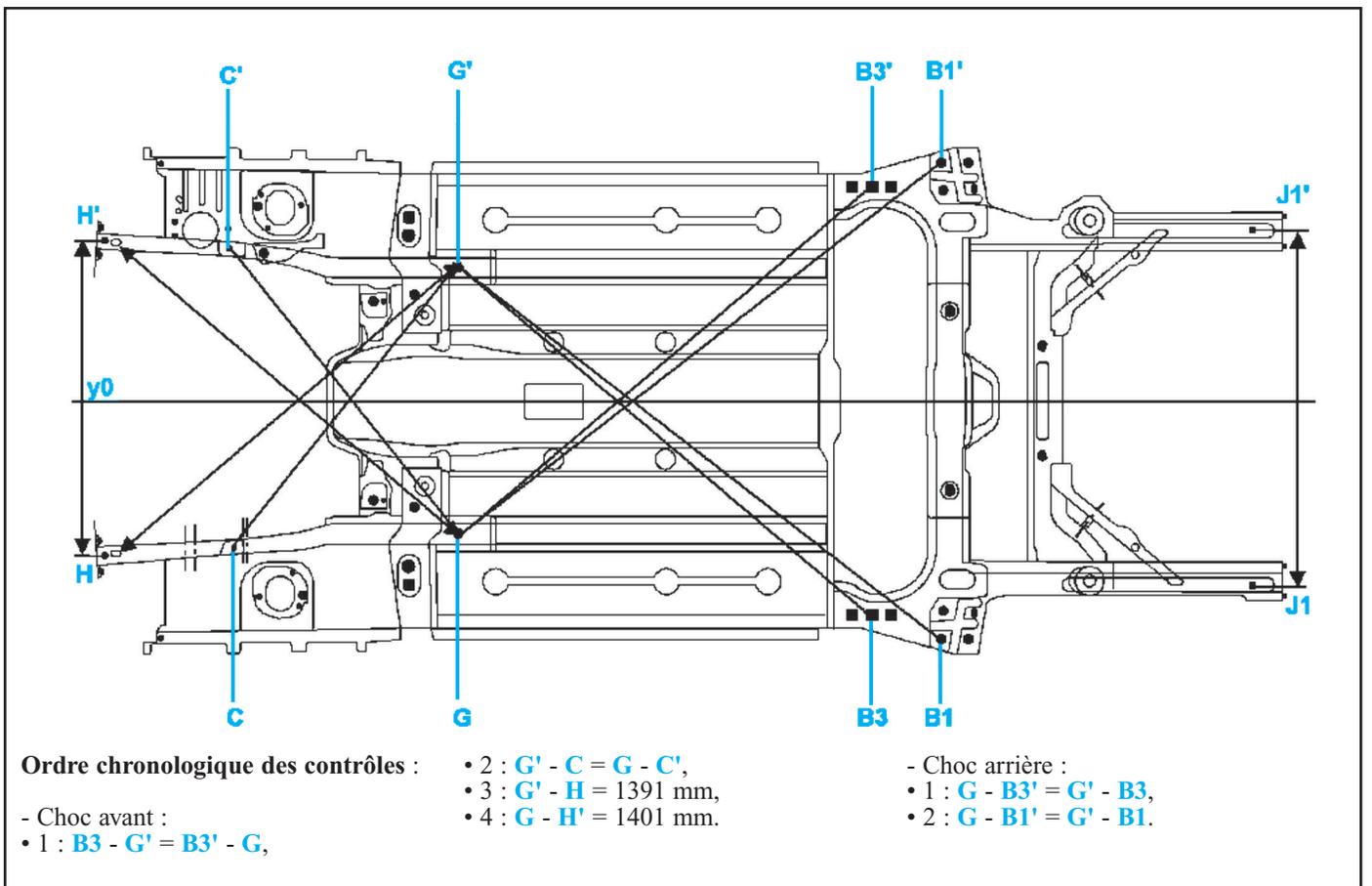


Dessous de caisse

Attention : les points extrêmes avant et arrière ne sont pas symétriques, pour les contrôler, mesurer l'entraxe de ces derniers:

- H, H' = 968 mm,
- J1, J1' = 1102 mm.

Nota : • les trous sous caisse sont munis d'obturateurs plastique pour l'étanchéité des corps creux.
 • Lors du pigeage, déposer certains de ces obturateurs.
 • Dans le cas d'une détérioration de l'un d'eux, remplacer impérativement l'obturateur par un neuf pour assurer la garantie anticorrosion du véhicule.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

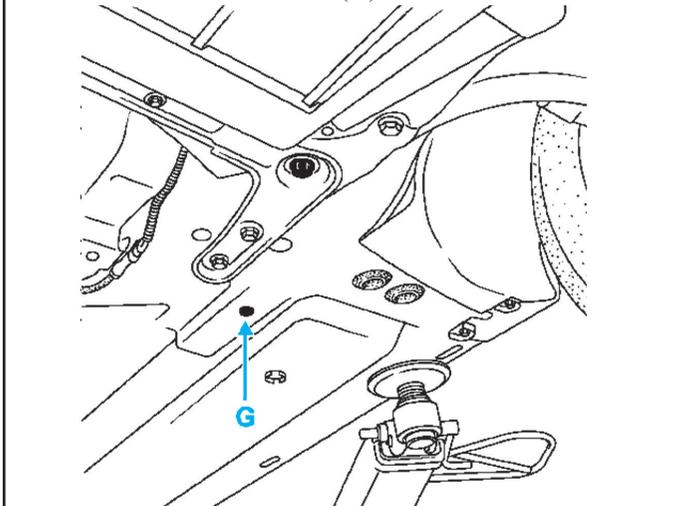
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Points de pigeage

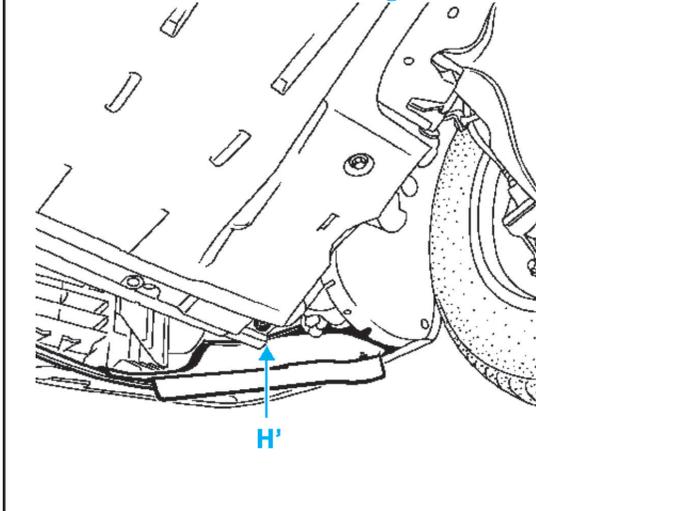
Point G

Référence de départ pour le contrôle des points (B3) et (H)



Point H

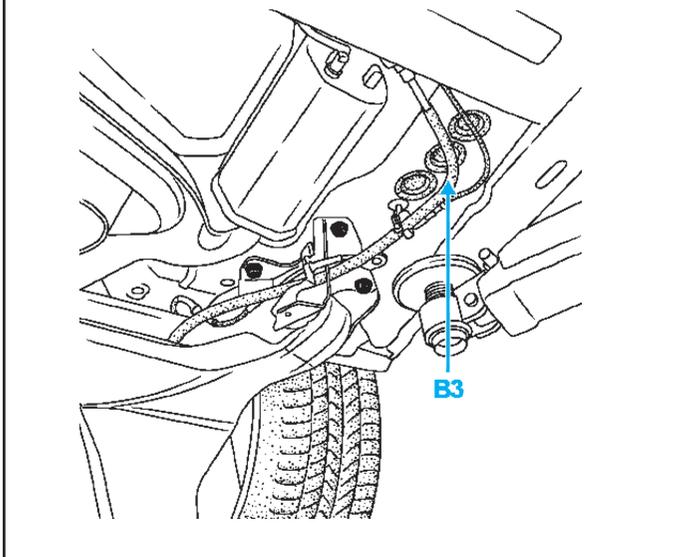
Pilote avant de longeron avant



Nota : la dépose partielle de la protection plastique est nécessaire pour l'accès au point (H).

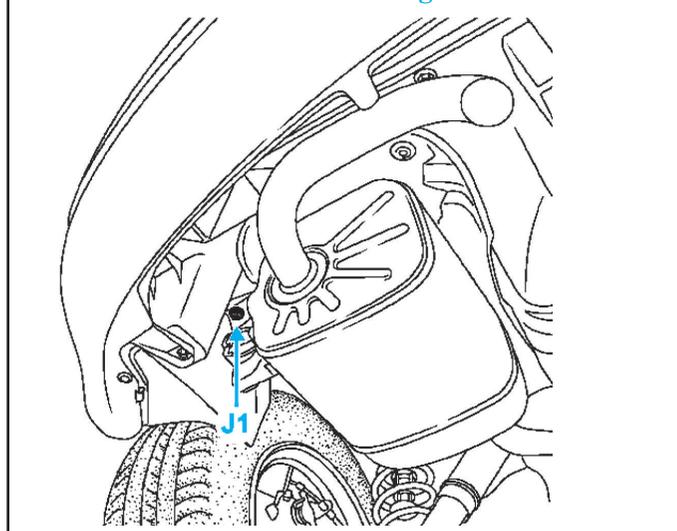
Point B3

Pilote sous caisse



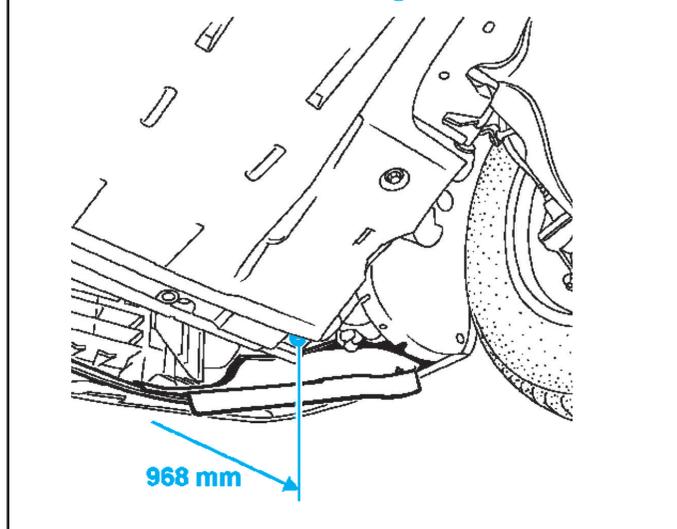
Point J1

Extrémité arrière de longeron arrière

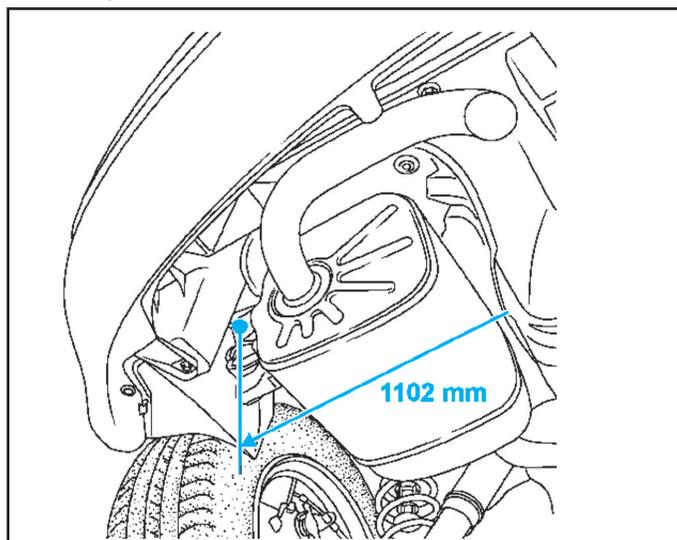


Points H, H'

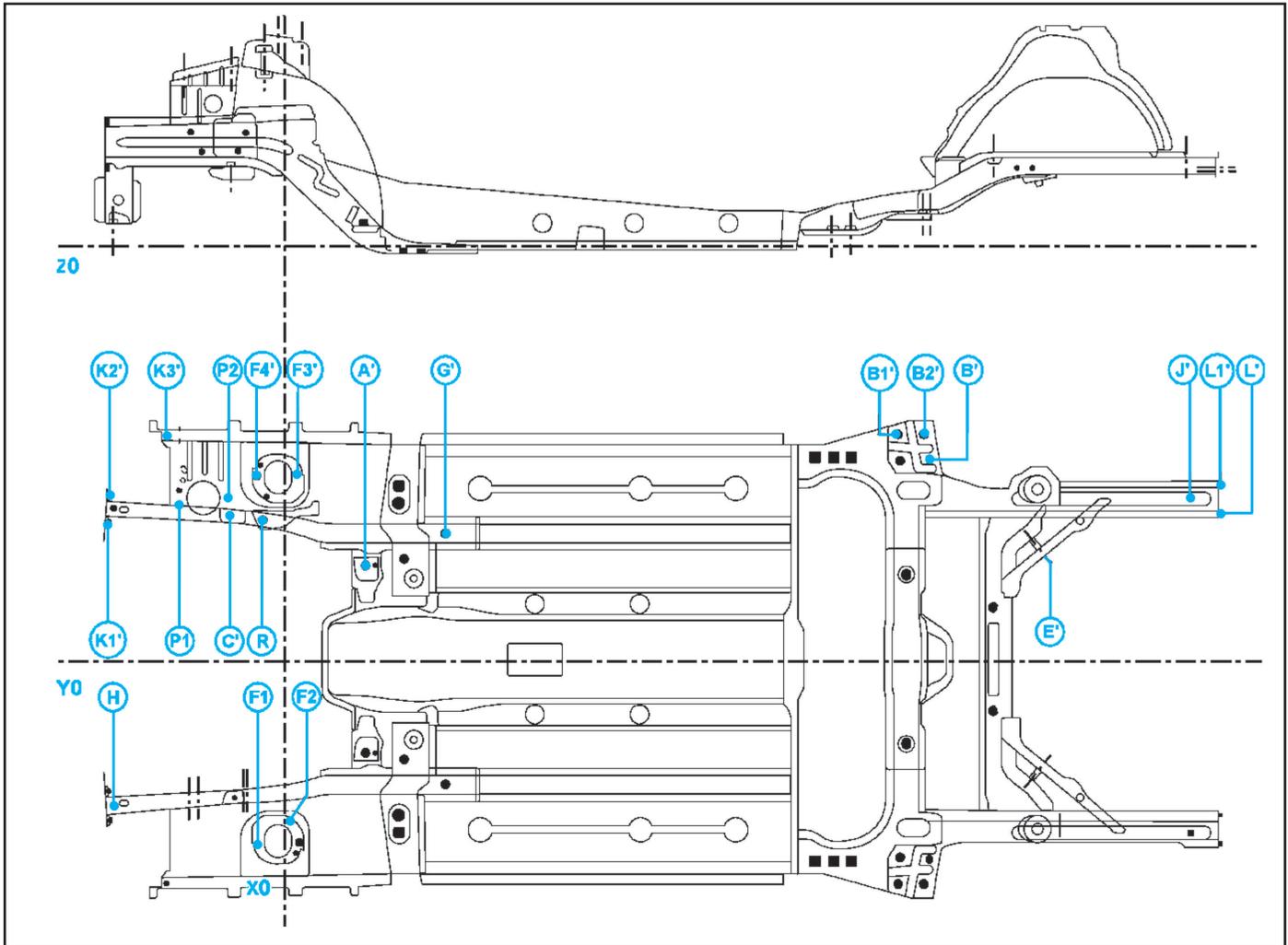
Pilote avant de longeron avant



Points J1, J1'



Côtes de soubassement



Scénic

A et B = référentiel de mise en assiette

	DESIGNATION	COTE X	COTE Y	COTE Z	DIAMETRE	PENTE %
A	Fixation arrière du berceau avant Sans Méca	301	305	77,8	Ø 24,5 ; M12	0
	Fixation arrière du berceau avant avec Méca	301	305	6,5	M12	0
B	Pilote de train arrière Sans Méca	2208,2	- 650,8	116	Ø 20,5 ; M10	0
B1	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2100	- 635	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2100	- 635	111	M10	0
B2	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2191	- 732,2	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2191	- 732,2	111	M10	0
C	Fixation avant du berceau avant	- 141,5	- 478	252	M12	0
C'	Fixation avant du berceau avant	141,4	477,9	261	M12	0
E	Fixation supérieure d'amortisseur arrière	2494	- 398	262,5	Ø 10,7 ; M10	90°
F1	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 53,7	- 602,1	700,3	M8	-
F1'	Appui supérieur d'amortisseur avant	84,1	601,9	683,3	M8	
F2	Appui supérieur d'amortisseur avant	52,2	- 529,9	685,2	M8	-
F2	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 22,6	530,1	694,4	M8	
F3	Appui supérieur d'amortisseur avant	74,8	- 631,8	685,1	M8	-
F3'	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 44	632,2	699,7	M8	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

F4	Pilote fixation d'amortisseur avant	82,9	- 597,6	683,5,4	17,2 × 17,2	
F4'	Pilote fixation d'amortisseur avant	- 52,5	597,9	700,1	17,2 × 17,2	
G	Pilote arrière de longeron avant	547	- 408,6	- 9,8	Ø 20,5	0
H	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	- 476	84,5	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	- 476	80,7	M12	0
H'	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	492	84	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	492	80,2	M12	0
J	Pilote arrière de longeron arrière	3065	- 563,5	235	20 × 20	0
J'	Pilote arrière de longeron arrière	3065	- 523,5	235	20 × 20	0
K1	Traverse extrême avant	- 552,9	- 439,3	410,9	M10	90°
K1'	Traverse extrême avant	- 552,2	447,6	409	M10	90°
K2	Traverse extrême avant	- 546,2	- 535,1	276	M10	90°
K2'	Traverse extrême avant	- 546,3	- 533,6	276	M10	90°
K3	Fixation complémentaire support façade	- 321	- 725	643,5	M6	9,64°
L	Traverse extrême arrière	3156,8	- 515	315	M8	90°
L'	Traverse extrême arrière	3156,8	572,2	315	M8	90°
L1	Traverse extrême arrière	3156,8	- 612,5	217,5	M8	90°
L1'	Traverse extrême arrière	3156,8	474,7	217,5	M8	90°
P1	Fixation moteur	- 309,2	507	528,9	M10	0
P2	Fixation moteur	- 149,2	529	531,9	M10	0
R	Fixation moteur complémentaire (tirant)	- 35,6	452,6	587	Ø 14,5 ; M12	0

Scénic long

	DESIGNATION	COTE X	COTE Y	COTE Z	DIAMETRE	PENTE %
A	Fixation arrière du berceau avant Sans Méca	301	305	77,8	Ø 24,5 ; M12	0
	Fixation arrière du berceau avant avec Méca	301	305	6,5	M12	0
B	Pilote de train arrière Sans Méca	2258,2	- 650,8	116	Ø 20,5 ; M10	0
B1	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2150	- 635	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2150	- 635	111	M10	0
B2	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2241	- 732,2	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2241	- 732,2	111	M10	0
C	Fixation avant du berceau avant	- 141,5	- 478	252	M12	0
C'	Fixation avant du berceau avant	141,4	477,9	261	M12	0
E	Fixation supérieure d'amortisseur arrière	2544	- 398	262,5	Ø 10,7 ; M10	90°
F1	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 53,7	- 602,1	687,3	M8	-
F1'	Appui supérieur d'amortisseur avant	84,1	601,8	670,4	M8	
F2	Appui supérieur d'amortisseur avant	52,2	- 529,9	672,4	M8	-
F2	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 22,6	530,1	681,4	M8	
F3	Appui supérieur d'amortisseur avant	74,8	- 631,8	672,2	M8	-
F3'	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 44	632,1	686,8	M8	
F4	Pilote fixation d'amortisseur avant	82,9	- 598,2	670,4	17,2 × 17,2	
F4'	Pilote fixation d'amortisseur avant	- 52,5	597,9	687,2	17,2 × 17,2	

A et B = référentiel de mise en assiette

	DESIGNATION	COTE X	COTE Y	COTE Z	DIAMETRE	PENTE %
G	Pilote arrière de longeron avant	547	- 408,6	- 9,8	∅ 20,5	0
H	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	- 476	84,5	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	- 476	80,7	M12	0
H'	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	492	84	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	492	80,2	M12	0
J	Pilote arrière de longeron arrière sans mécanique	3292	- 559	235	M10	0
	Pilote arrière de longeron arrière avec mécanique	3292	- 559	224	M10	0
J'	Pilote arrière de longeron arrière sans mécanique	3292	- 528	235	M10	0
	Pilote arrière de longeron arrière avec mécanique	3292	- 528	224	M10	0
K1	Traverse extrême avant	- 552,9	- 439,3	410,9	M10	90°
K1'	Traverse extrême avant	- 552,2	447,6	409	M10	90°
K2	Traverse extrême avant	- 546,2	- 535,1	276	M10	90°
K2'	Traverse extrême avant	- 546,3	- 533,6	276	M10	90°
K3	Fixation complémentaire support façade	- 312,9	- 737	643,5	M6	9,64°
L	Traverse extrême arrière	3393,5	- 515	315	M8	90°
L'	Traverse extrême arrière	3393,5	572,2	315	M8	90°
L1	Traverse extrême arrière	3393,5	- 612,5	217,5	M8	90°
L1'	Traverse extrême arrière	3393,5	474,7	217,5	M8	90°
P1	Fixation moteur	- 309,2	507	528,9	M10	0
P2	Fixation moteur	- 149,2	529	531,9	M10	0
R	Fixation moteur complémentaire (tirant)	- 35,6	452,6	587	∅ 14,5 ; M12	0

Contrôle de la caisse au marbre

Mise au marbre

Nota : pour toutes opérations de vérinage, ancrer le véhicule sur le banc de réparation. Ce véhicule n'ayant pas de feuillure de bas de caisse, utiliser un kit d'ancrage spécifique.

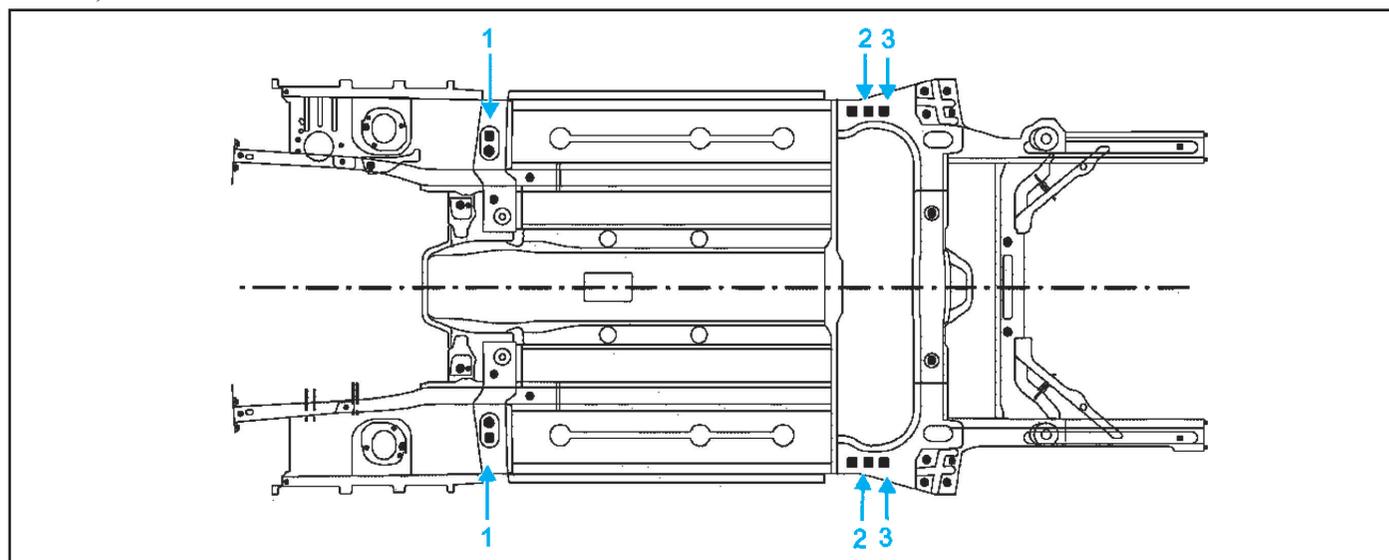
- Déposer :

- les quatre obturateurs des traverses latérales de plancher avant,

- les deux obturateurs des boîtiers de train arrière,
- les agrafes de maintien des câbles de frein à main,
- les agrafes de maintien des capteurs d'antiblocage de roue.

Attention : lors de la mise en place des éléments de fixation, ne pas écraser les bords tombés des traverses de plancher latéral (1) et des boîtiers de train arrière (2) et (3).

- Après l'opération effectuer une protection corps creux et reposer les obturateurs, les remplacer s'ils sont détériorés.
- Pour la mise en place du kit d'ancrage, se reporter à la fiche fournisseur.



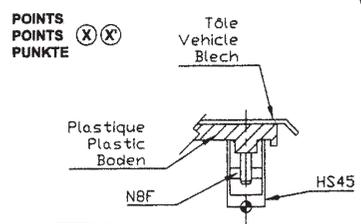
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

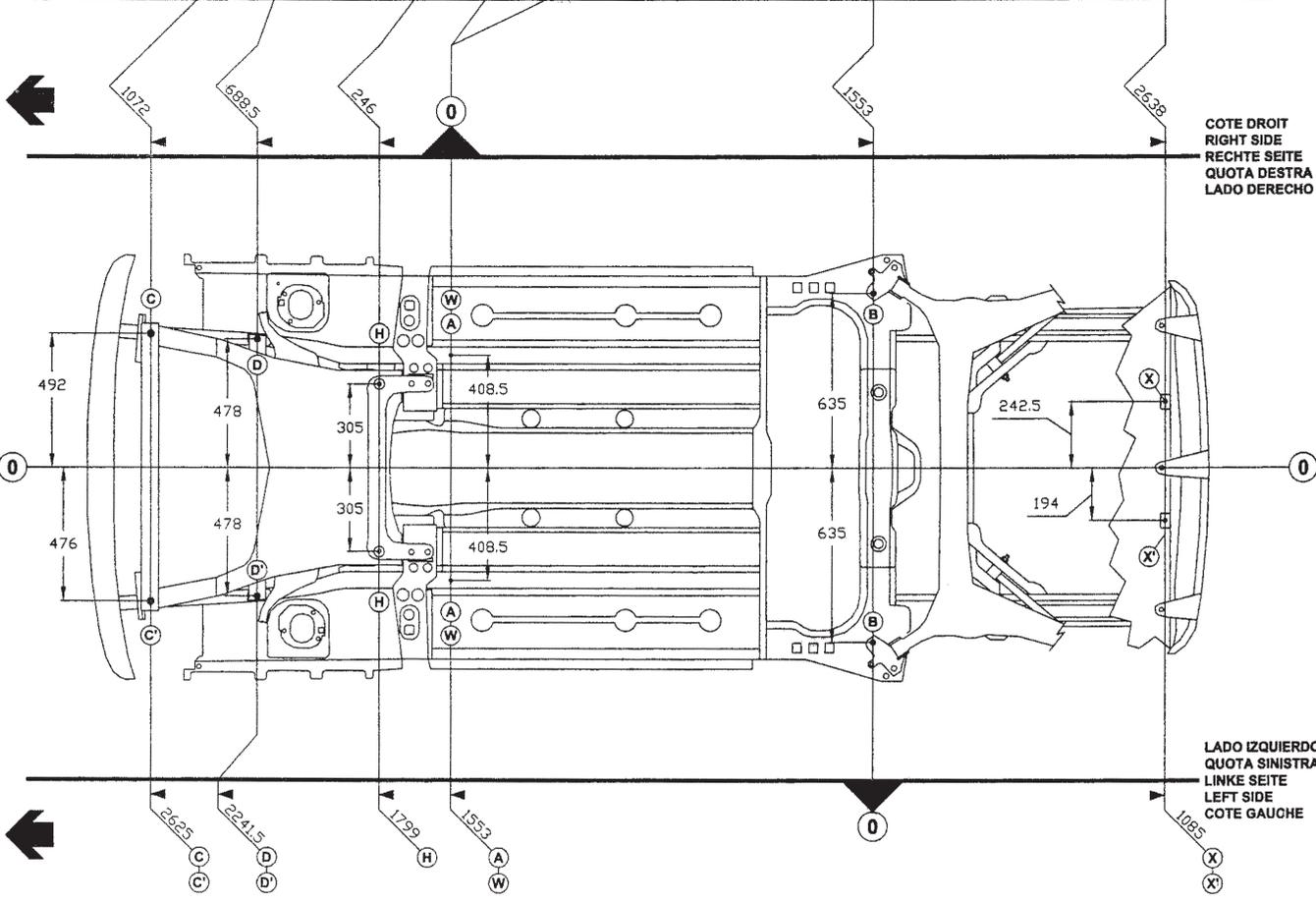
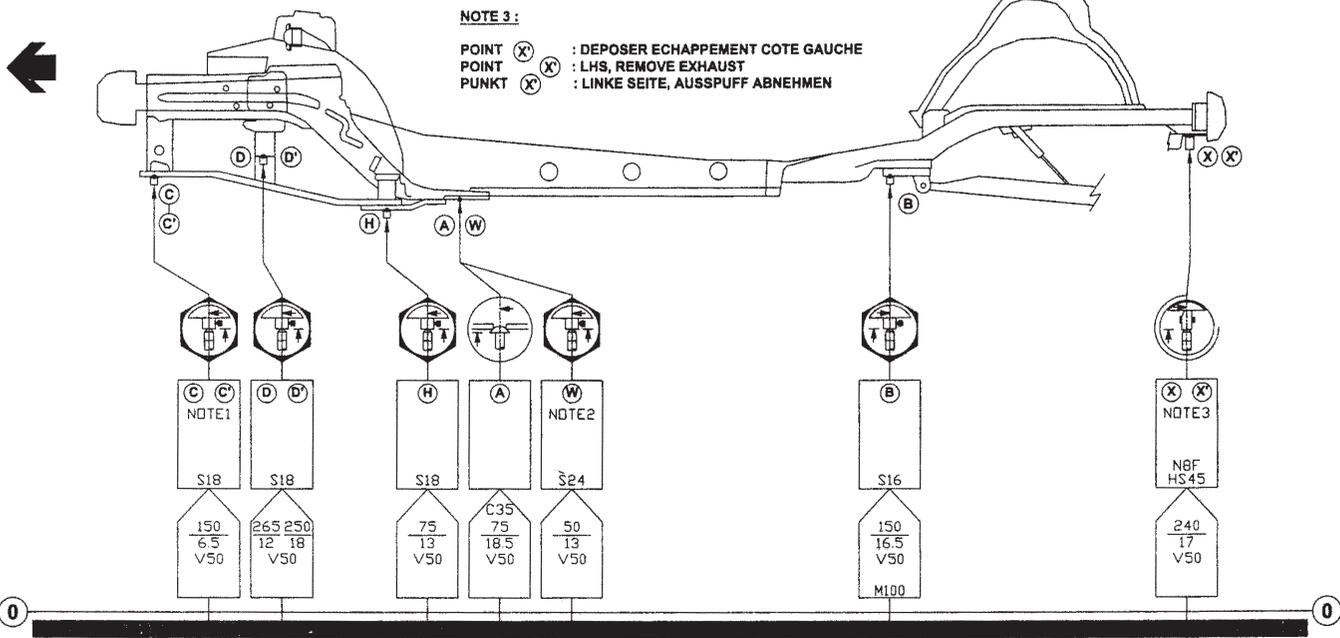
BLACKHAWK **P188** **RENAULT MEGANE SCENIC II** 06.2003>
REF.1546A



NOTE 1:
 POINT **(C)** : DEPOSER PLASTIQUE
 POINT **(C)** : REMOVE COVER
 PUNKT **(C)** : PLASTIK ABNEHMEN

NOTE 2:
 POINT **(W)** : AVEC ANCRAGE AEK186.4
 POINT **(W)** : WITH CLAMPING AEK 186.4
 PUNKT **(W)** : MIT VERANKERUNG AEK 186.4

NOTE 3:
 POINT **(X)** : DEPOSER ECHAPPEMENT COTE GAUCHE
 POINT **(X)** : LHS, REMOVE EXHAUST
 PUNKT **(X)** : LINKE SEITE, AUSSPUFF ABNEHMEN



REF. 1546A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2003. All rights reserved.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

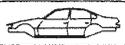
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **P100m2**

RENAULT
MEGANE SCENIC II

06.2003>

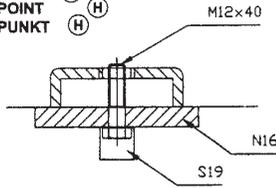


REF.1546B

NOTE 1:

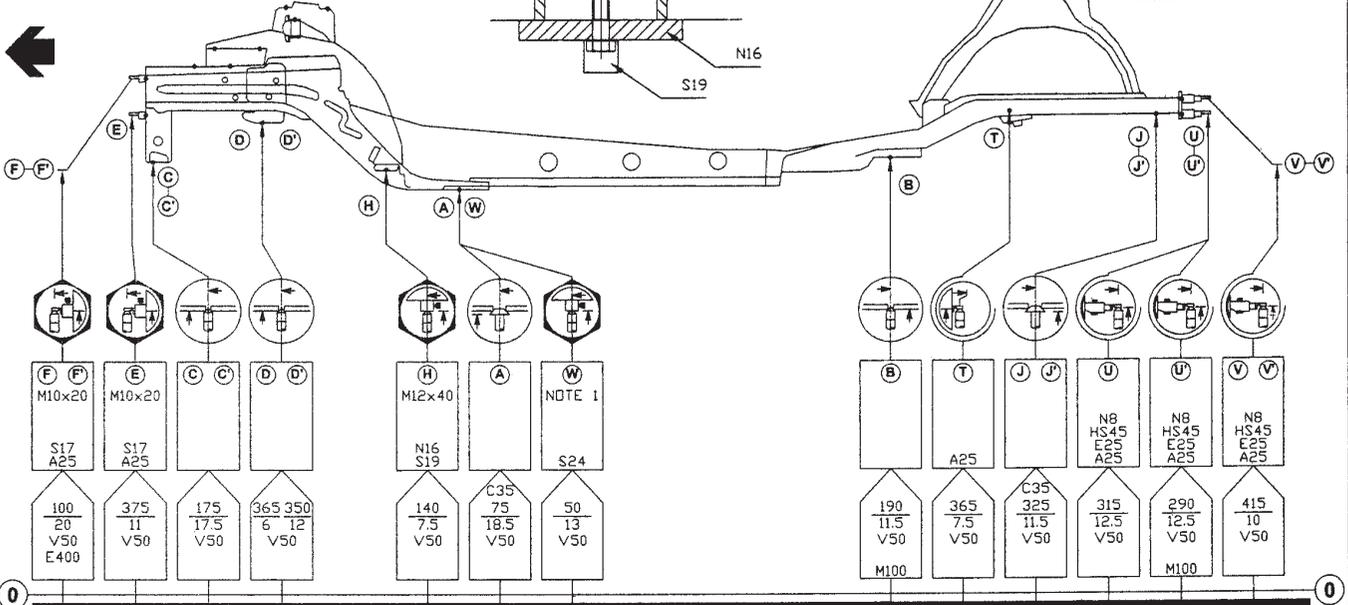
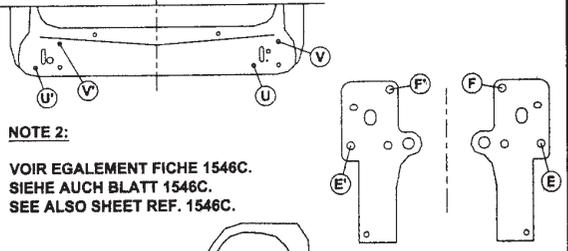
POINT (W) : AVEC ANCRAGE AEK186.4
 POINT (W) : WITH CLAMPING AEK 186.4
 PUNKT (W) : MIT VERANKERUNG AEK 186.4

POINT (H)
 POINT (H)
 PUNKT (H)



NOTE 2:

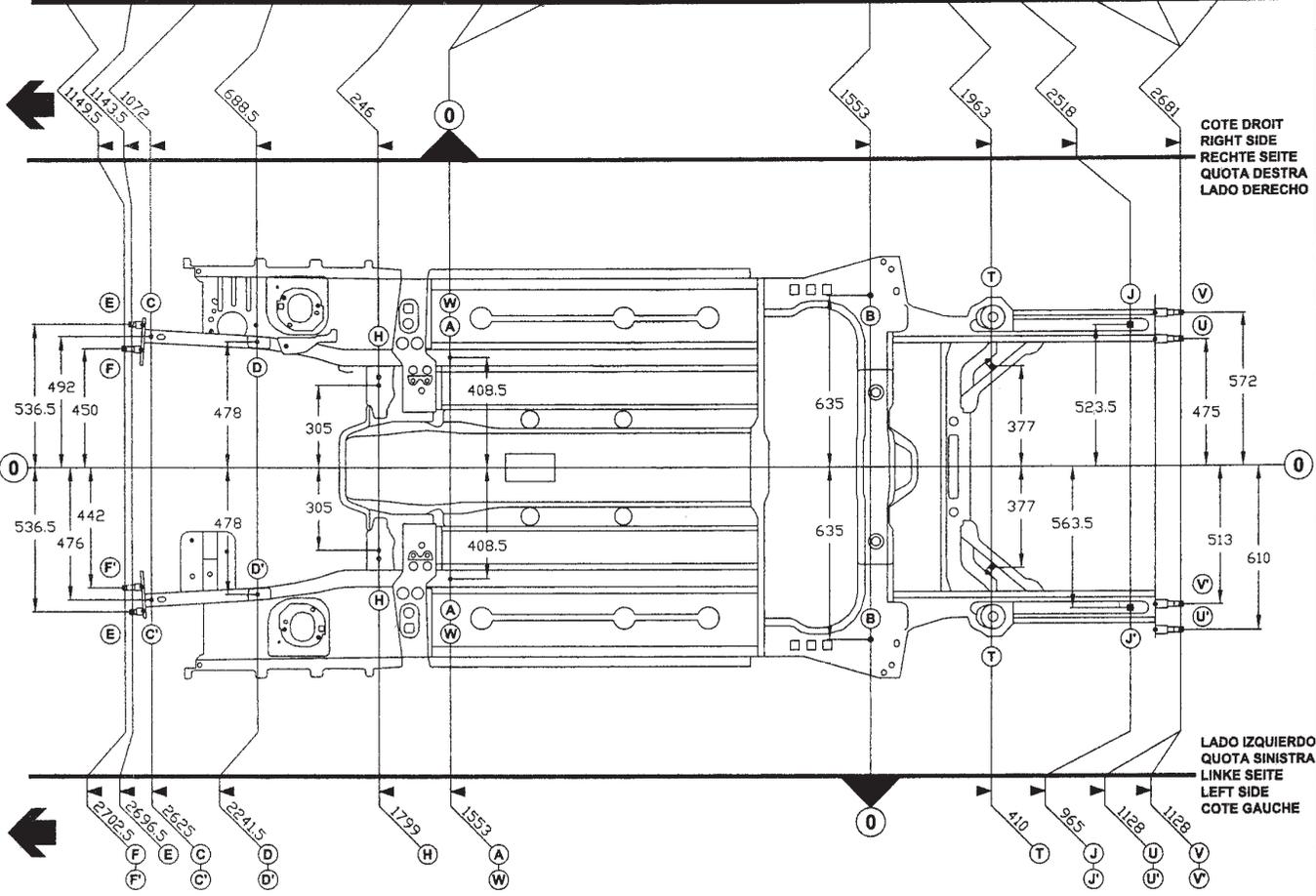
VOIR EGALEMENT FICHE 1546C.
 SIEHE AUCH BLATT 1546C.
 SEE ALSO SHEET REF. 1546C.



F	F	E	C	D	D'
M10x20	M10x20				
S17	S17				
A25	A25				
100	375	175	365	350	
20	11	17.5	6	12	
V50	V50	V50	V50	V50	

H	A	W
M12x40		NOTE 1
N16		S24
S19		
140	C35	50
7.5	75	13
V50	18.5	V50

B	T	J	J'	U	U'	V	V'
	A25			N8	N8	N8	
				HS45	HS45	HS45	
				E25	E25	E25	
				A25	A25	A25	
190	365	C35		315	290	415	
11.5	7.5	325		12.5	12.5	10	
V50	V50	V50		V50	V50	V50	
M100				M100			



COTE DROIT
 RIGHT SIDE
 RECHTE SEITE
 QUOTA DESTRA
 LADO DERECHO

LADO IZQUIERDO
 QUOTA SINISTRA
 LINKE SEITE
 LEFT SIDE
 COTE GAUCHE

REF. 1546B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2003. All rights reserved.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

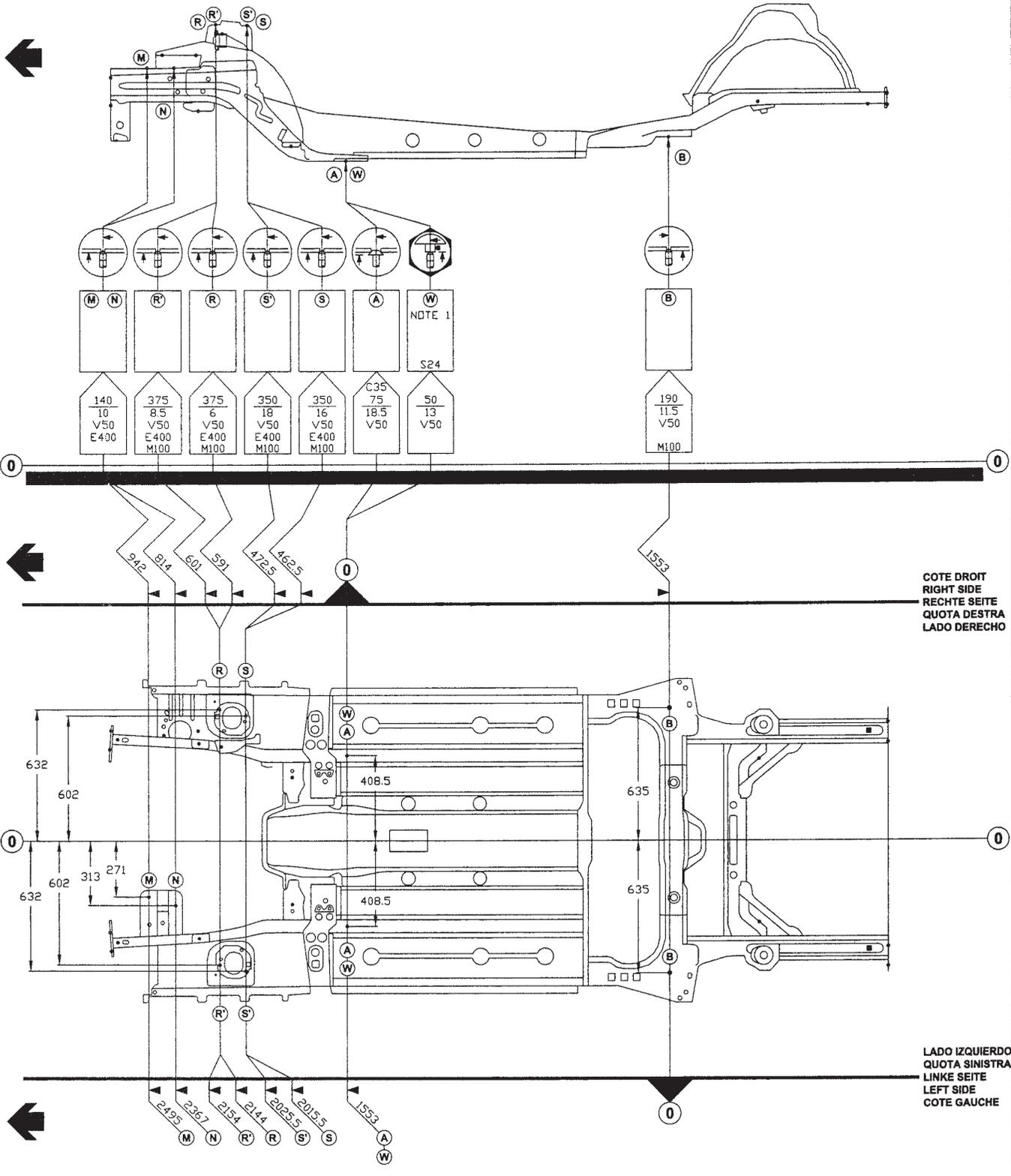
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **PLB** **RENAULT MEGANE SCENIC II** 06.2003>
REF.1546C

NOTE 1:
 POINT (W) : AVEC ANCRAGE AEK186.4
 POINT (W) : WITH CLAMPING AEK 186.4
 PUNKT (W) : MIT VERANKERUNG AEK 186.4

NOTE 2:
 COMPLEMENT A LA FICHE 1546B.
 COMPLEMENT TO SHEET REF. 1546B.
 ZUSATZ ZU BLATT 1546B.



COTE DROIT
 RIGHT SIDE
 RECHTE SEITE
 QUOTA DESTRA
 LADO DERECHO

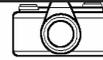
LADO IZQUIERDO
 QUOTA SINISTRA
 LINKE SEITE
 LEFT SIDE
 COTE GAUCHE

REF. 1546C **BLACKHAWK**

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2003. All rights reserved.

CAR-O-LINER®

Renault

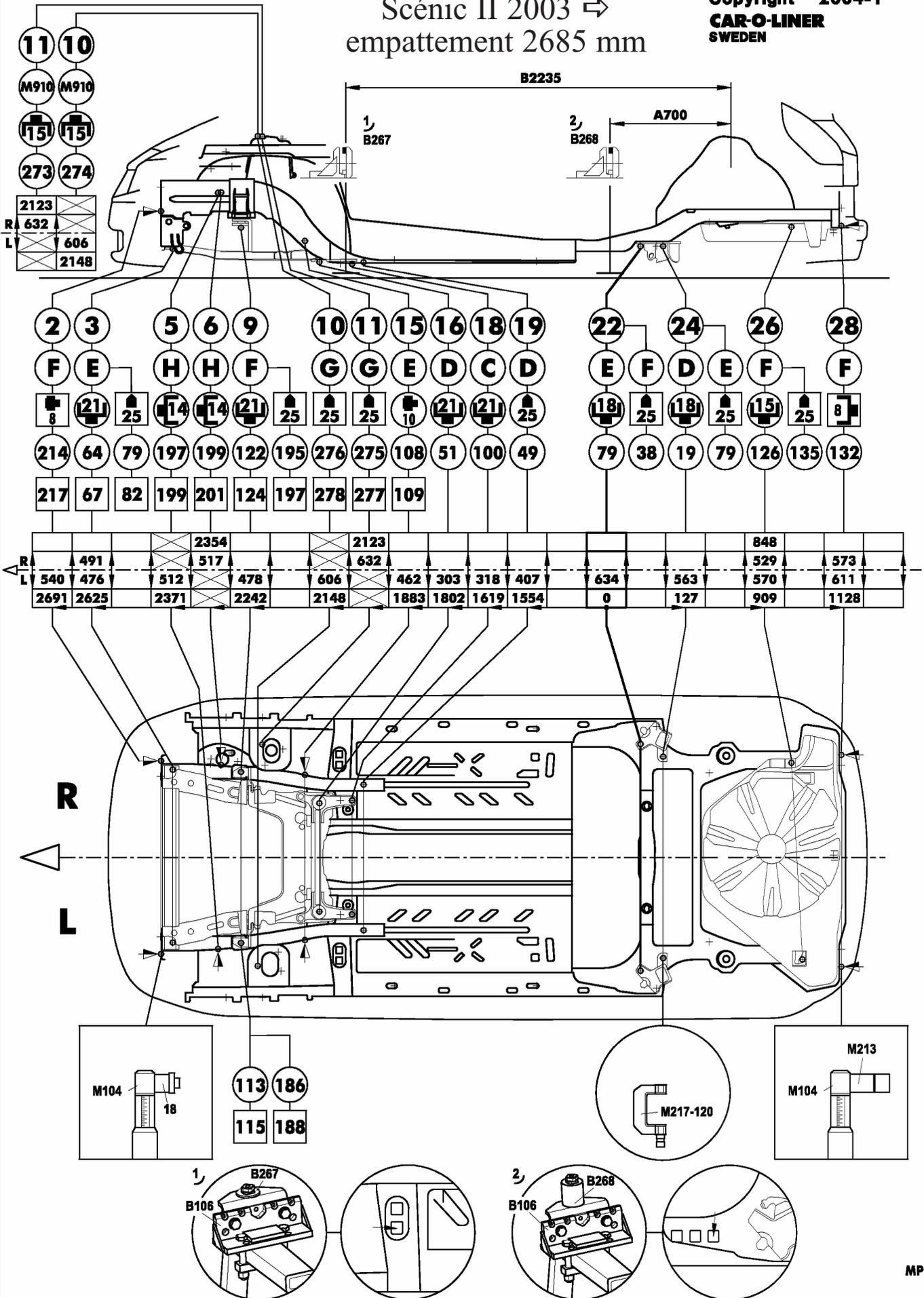


18:067¹

Copyright © 2004-1

**CAR-O-LINER
SWEDEN**

Scénic II 2003 ⇨
empattement 2685 mm



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MP

CAR-O-LINER®

Renault

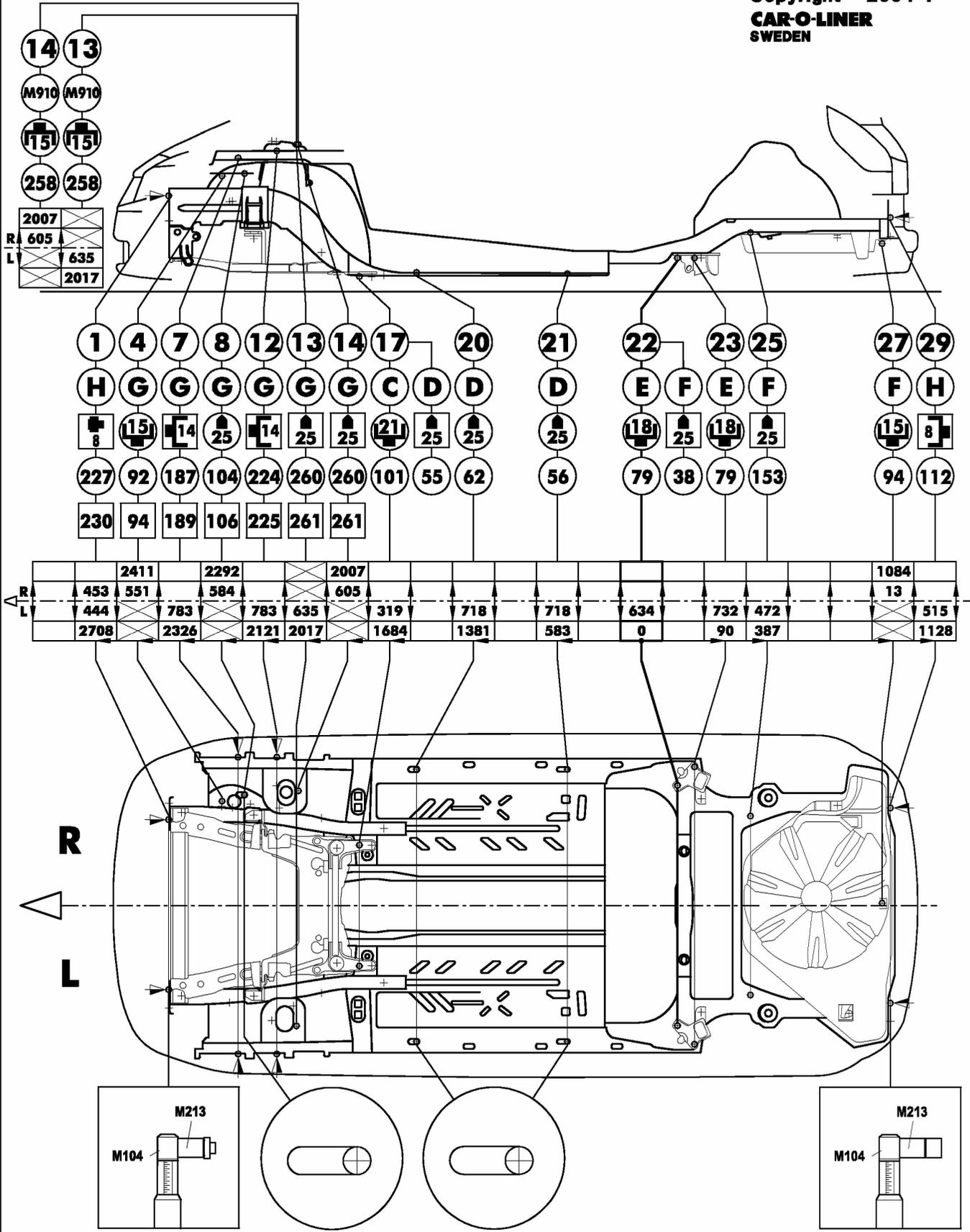
 **18:067²**
 Copyright © 2004-1
CAR-O-LINER
 SWEDEN

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**CELETTE · RENAULT** SCENIC II J84 MEGANE II
TRICORPS L84 / BREAK K84**896.309**

03.06.2003

427-T-30C

FONCTION DES PIÈCES

27-28 :	Contrôle des longerons supérieurs avant
MZ601-MZ602 29-30 :	Fixation des amortisseurs avant SCENIC
31 :	Vis de centrage pour amortisseurs avant
MZ200 32-33 :	Fixation de la chape de l'essieu arrière
MZ260 34-35 :	Fixation des amortisseurs arrière
MZ200 36-37 :	Pilotage des longerons arrière
MZ260 38-39 :	Contrôle des extrémités de longeron et du panneau arrière

SANS DEPOSE DE LA MECANIQUE AVANT**427-D-30D /427-D-30E SCENIC II 427-D-30G /427-D-30H MEGANE II Tricorps / Break**

Déposer les roues.

Sous le véhicule, déposer les carters de protection, dégraffer la partie inférieure du bouclier.

Sur le marbre mettre en place la TV400 les tours MZ080 équipées des pièces 11-12-14-15. Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces 11-12 par l'intermédiaire des têtes de vis et sur les pièces 14-15 par l'intermédiaire des trous pilotes.

Puis insérer entre le pare-chocs et le berceau les pièces 1-2 équipées des tours MZ080 voir fig.7 pour le verrouillage.

Note : il est possible de fixer le véhicule sur les pièces 11-12 avec les vis HM12-160 livrées.**SANS DEPOSE DE LA MECANIQUE ARRIERE****427-D-30D /427-D-30E SCENIC II 427-D-30G /427-D-30H MEGANE II Tricorps / Break**

Déposer les roues.

Sous le véhicule, déposer les carters de protection, dégraffer les câbles de frein à main. Sur le marbre mettre en place les tours MZ200 équipées des pièces 32-33 ; pour le verrouillage voir fig.8.

Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces 32-33 par l'intermédiaire des têtes de vis. Il est possible de fixer le véhicule sur les pièces 32-33 en utilisant les vis HM10-70 livrées.

Note : il est possible de contrôler les pilotages ainsi que les extrémités de longerons arrière. Pour cela il est nécessaire de déposer le silencieux d'échappement, le carter de roue de secours ainsi que le bouclier arrière.

Pour le verrouillage des pièces 36-37-38-39 dans les tours MZ correspondantes:

- Model SCENIC voir fig.4 et fig.5.
- Model TRICORPS et BREAK fig.4 et fig.9.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MECANIQUE DEPOSEE**427-D-30C /427-D-30E SCENIC II 427-D-30F /427-D-30H MEGANE II Tricorps / Break****A l'avant :**

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique, en utilisant les centreurs 13 qui compensent l'épaisseur de la mécanique.

Pour le verrouillage des pièces 1-2 dans les tours MZ080 voir fig.1.

Pour le contrôle ou la réparation des amortisseurs voir fig. 6 pour model SCENIC et fig.10 pour model TRICORPS et BREAK.

A l'arrière :

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique.

Pour le verrouillage des pièces 32-33-34-35-36-37 dans les tours MZ correspondantes voir fig.2, fig.3 et fig.4

Pour le verrouillage des pièces 38-39 dans les tours MZ correspondantes:

- Model SCENIC voir fig.5.
- Model TRICORPS et BREAK voir fig.9.

Utilisation de la visserie :

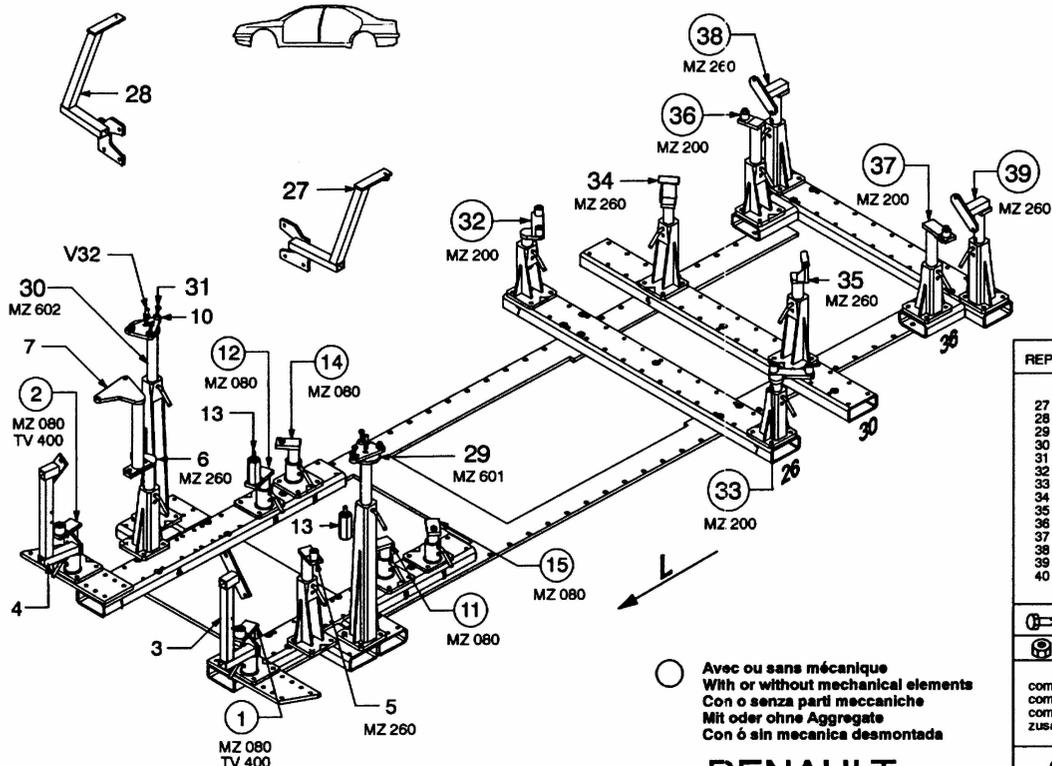
Vis HM10-70	32-33 sur le véhicule
Ecrous HM8	38-39 sur le véhicule

Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser 2 MZ260 en complément.

896-309

CELETTE

RENAULT SCENIC II J84



REP.	REFERENCE	POS	NB	MZ
27	896.7027	3,6	1	
28	896.7028	3,6	1	
29	896.7029	3,7	1	601
30	896.7030	3,7	1	602
31	896.7031	0,1	4	
32	896.7032	2,4	1	200
33	896.7033	2,4	1	200
34	896.7034	2,4	1	260
35	896.7035	2,4	1	260
36	896.7036	2,9	1	200
37	896.7037	3,3	1	200
38	896.7038	3,3	1	260
39	896.7039	3,3	1	260
40	896.7040	5,7	2	

M 10-70	4
M 8	4

complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu

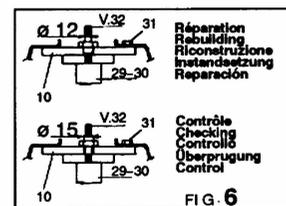
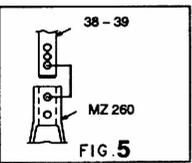
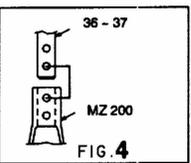
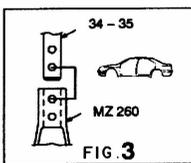
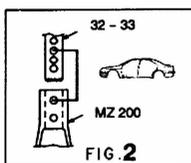
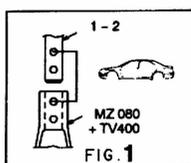
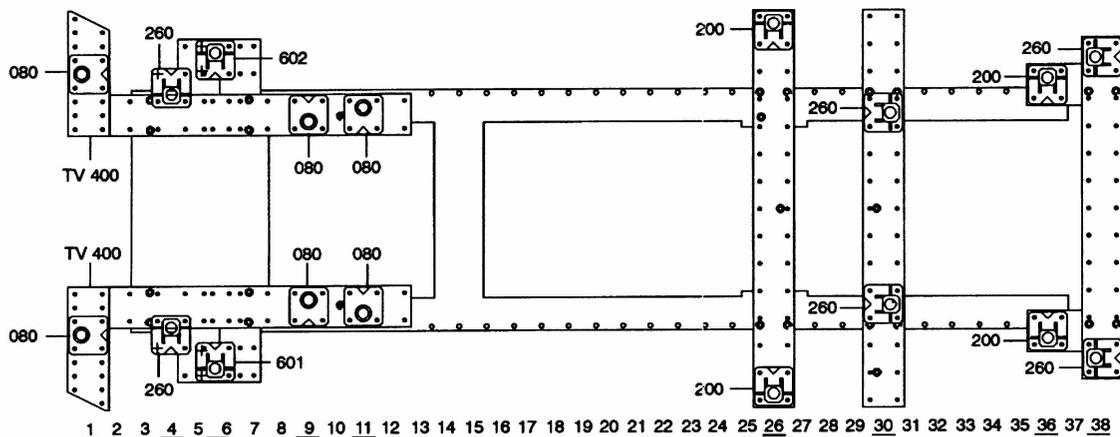
896.300

RENAULT

896.309

49 Kg | 10.03.2003 | 427-D-30C

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada



896.309-RVA3-1 | 00

CELETTE
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

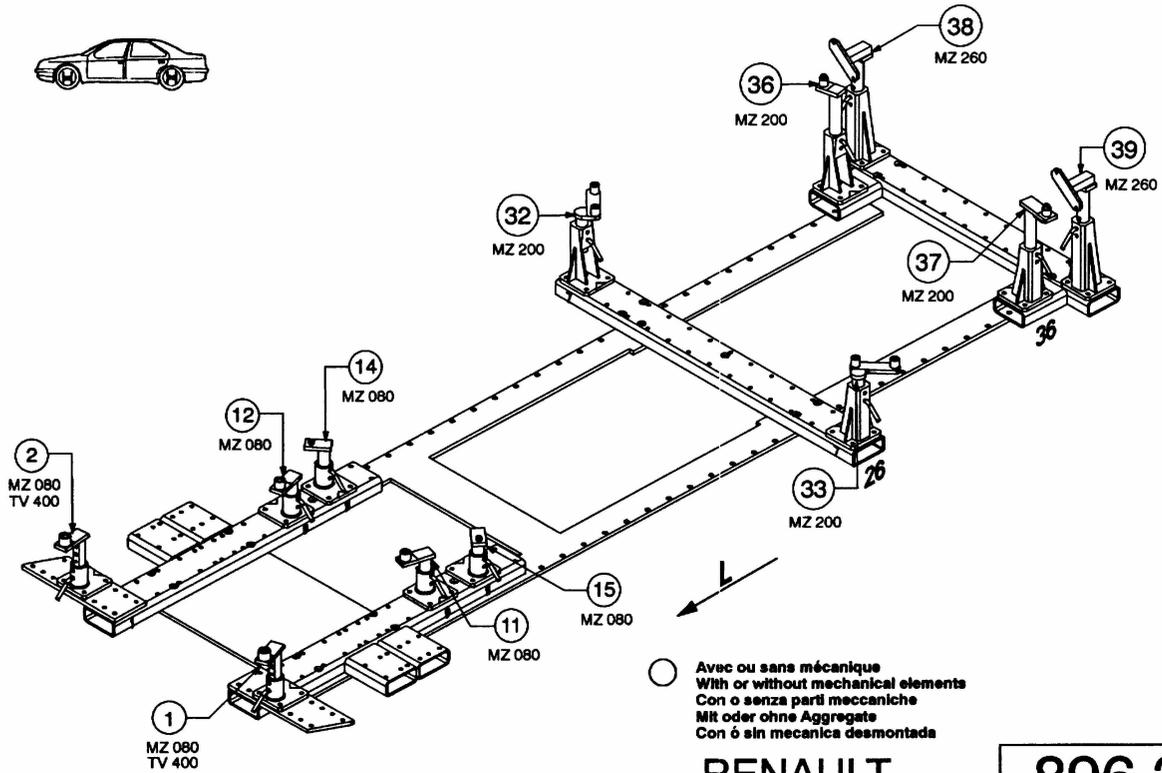
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CELETTE®

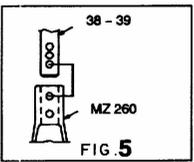
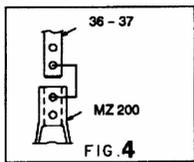
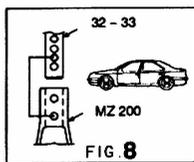
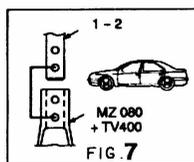
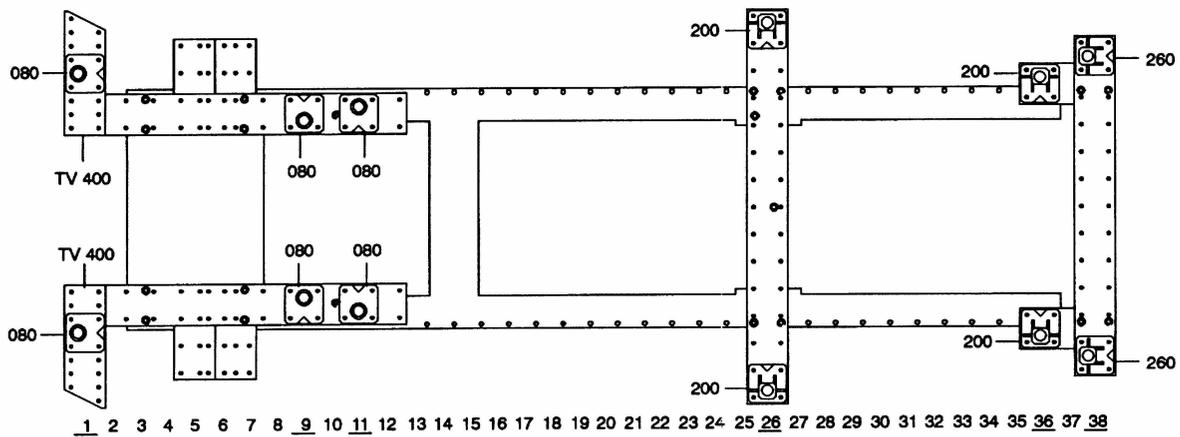
RENAULT SCENIC II J84



RENAULT

896.309

49 Kg | 10.03.2003 | 427-D-300



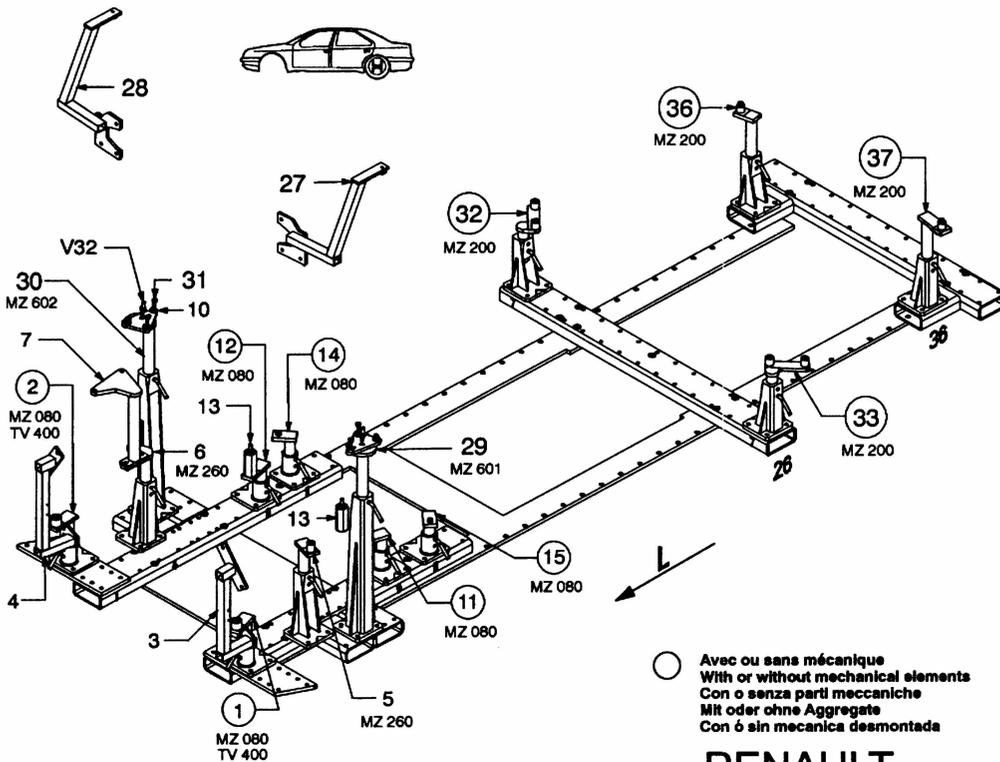
896.309-RVA3-1 | 00

CELETTE® © Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

VIENNE-FRANCE

CELETTE

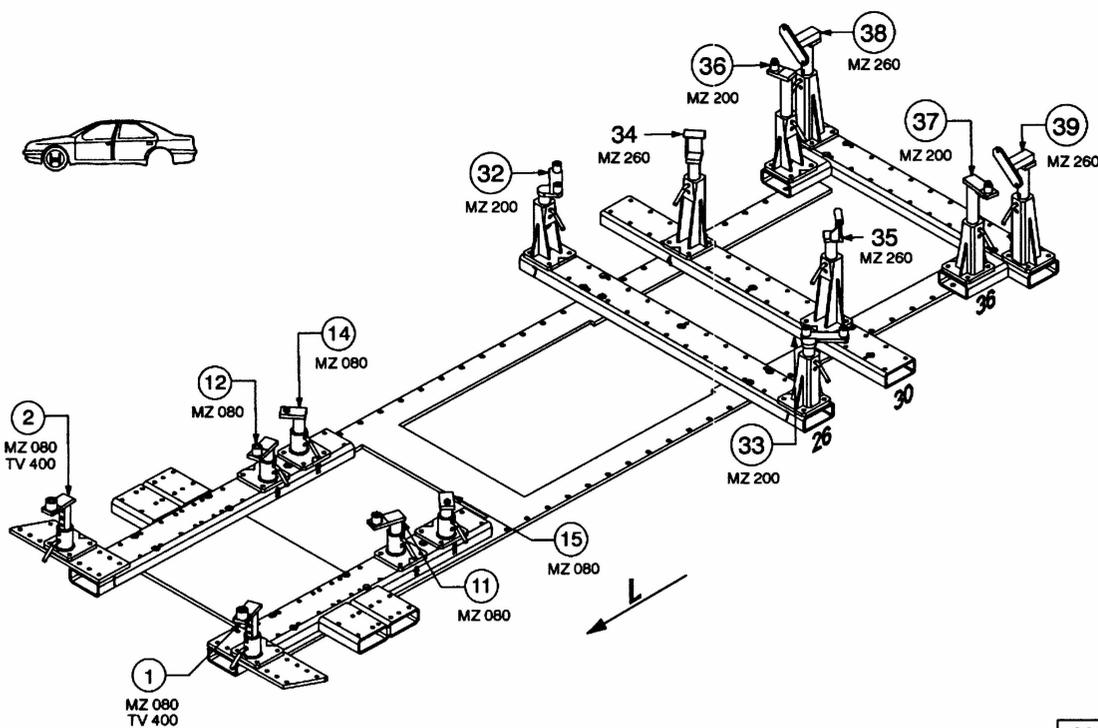
RENAULT SCENIC II J84



RENAULT

896.309

49 Kg 10.03.2003 427-D-30E



896.309-RVA3-3 00

CELETTE
 VIENNE-FRANCE

© Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

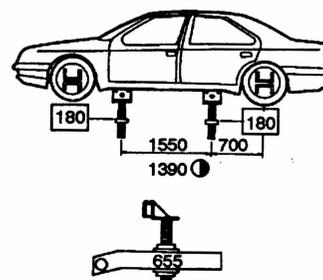
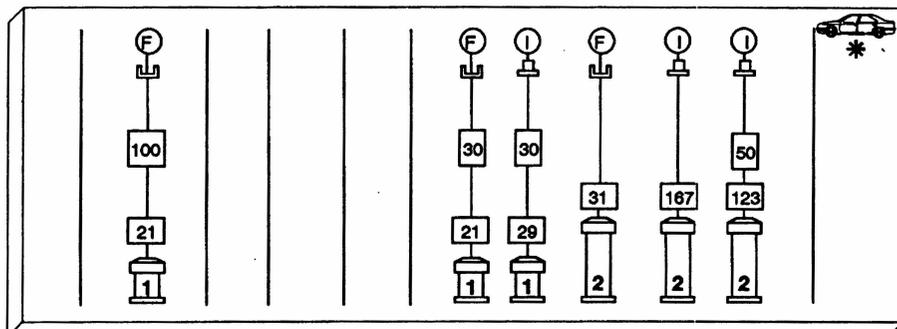
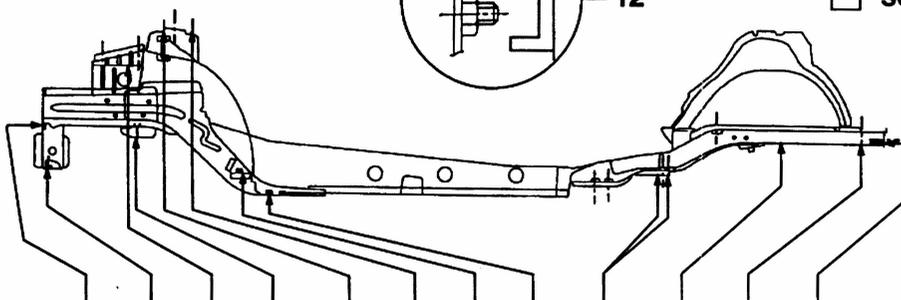
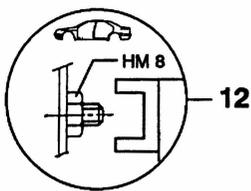
CELETTE © METRO 2000 MYGALE

RENAULT MEGANE II BREAK K84 / TRICORPS L84 / CABRIO E84 - SCENIC II J84

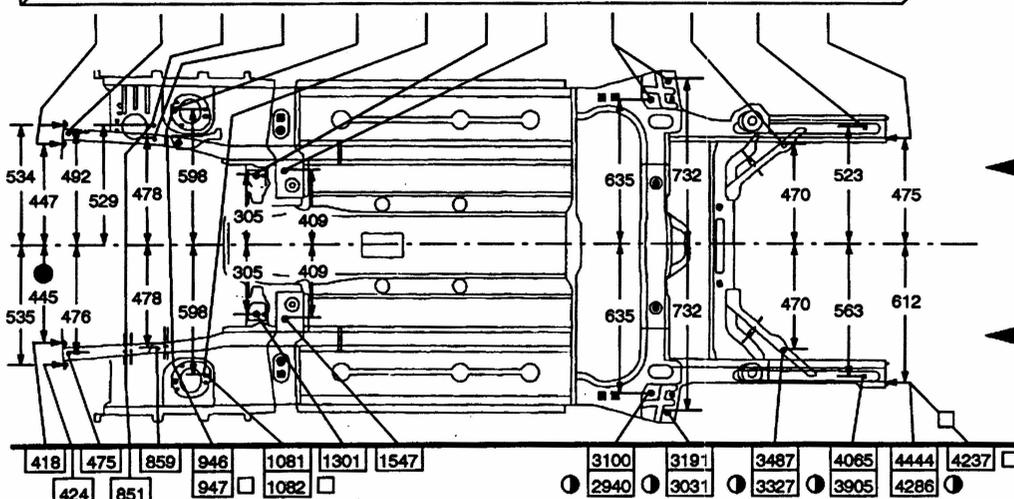
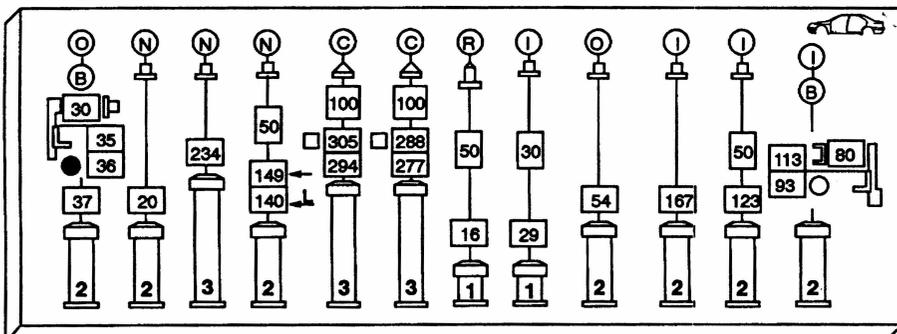
A 2746

AN 36

- BREAK
- ◐ CABRIO
- SCENIC II



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



12/03

CELETTE © Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

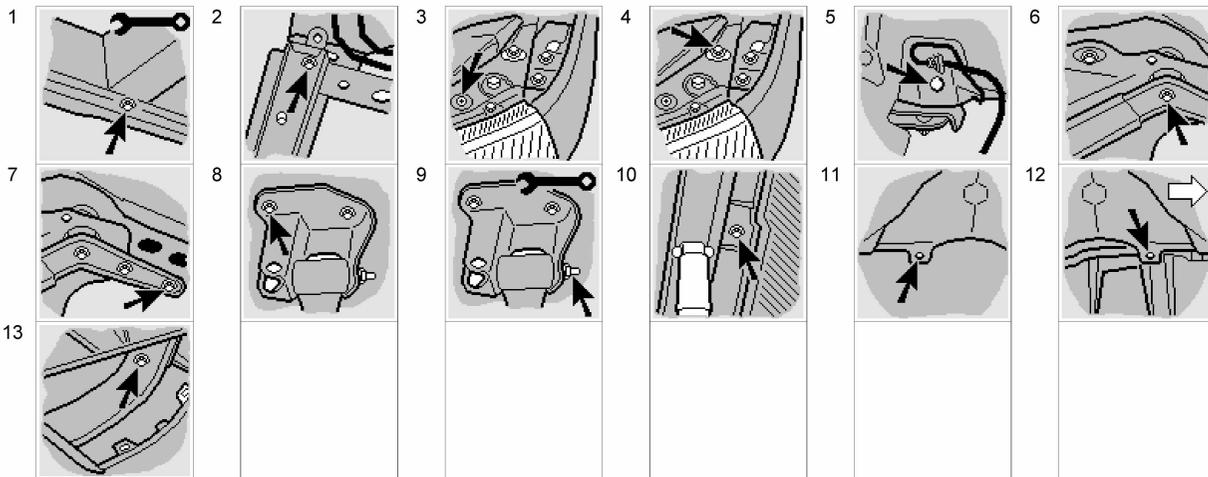
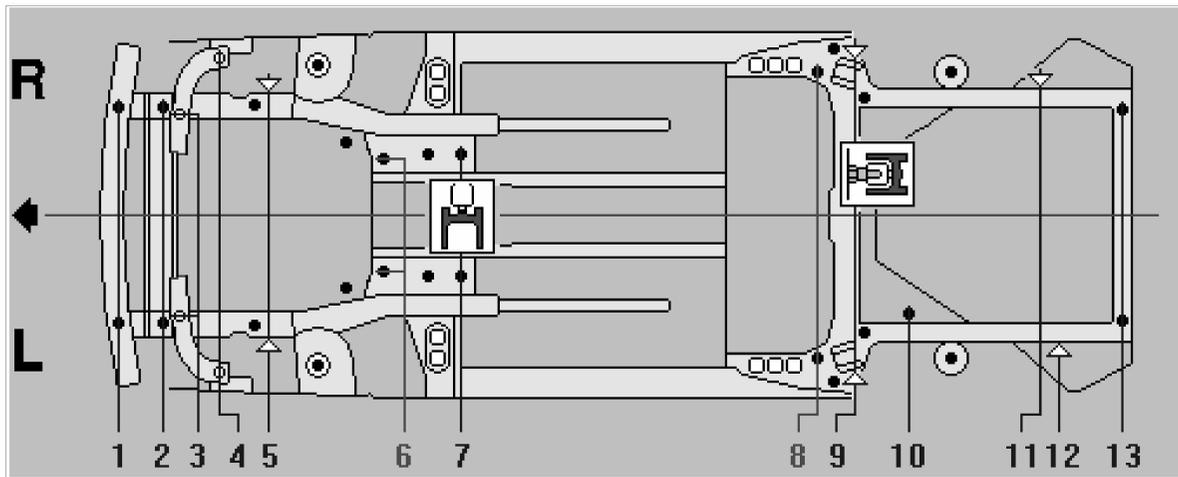
Copyright Dataliner AB, Sweden (2005) All right reserved



Renault Scénic II
2003-
MPV
Wheel base 2685 mm.

4976

Model Year, see Index

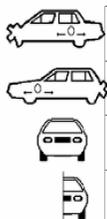


B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2s	3	4	5	6s	7s	8s	9s	10	11	12	13						
	B16	B18	S-G	S-G	H30	B20	B16	B16	B13	B13	H10	H10	B16						
	1	1	1	1	2	1	3K	1	1	1	1	1	1						
	200	---	600	700	300	---	---	---	---	200	200	200	200						
	257	285	210	195	153	156	125	250	197	---	---	172	167						



	2808	2625	2595	2360	2223	1800	1620	0	157	---	572	816	831	1130					
	1008	825	795	560	423	0	180	1800	1957	---	---	---	2631	2930					
	984	966	926	1310	1048	604	636	1276	1460	0	0	0	0	1080					
	492	483	463	655	524	302	318	638	730	---	---	---	610	540					

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE